

REPUBLICQUE RWANDAISE



SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN
NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL

1969

Kigali, le... 24.DEC.1970..

N° 2300/P.N.2.01.06.-

REPUBLIQUE RWANDAISE
SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN
NATIONAL DE DEVELOPPEMENT.

A Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

à

K I G A L I.-

Excellence,

J'ai l'honneur de vous transmettre
par la présente le rapport annuel 1969 du Secrétariat
d'Etat au Plan National de Développement.

En vous en souhaitant très bonne
réception, je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance
de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'Etat au Plan
National de Développement,

M. Pr. Af. Gen.
CPI:- Ministre (Tous)
- Secrétaire d'Etat à la
Fonction Publique à KIGALI.-

E. HITAYEZU.-



TABLES DES MATIERES.

	Pages
Introduction	1
Première partie : Organisation et fonctionnement du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement	2
1.1. Arrêté Présidentiel n° 28/12 du 17 avril 1968 portant Institution du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement	3
Budget du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement	8
Actions accomplies à l'étranger	19
Deuxième Partie : Activités particulières des services	21
2.1. Direction de la Statistique et de la Documentation	22
2.2. Direction des Etudes	29
2.3. Direction de la Programmation	41
2.4. Direction des Ressources Humaines	43
2.5. Direction de l'Assistance Technique	69
2.6. Direction de la Gestion	73
2.7. Direction de l'O.B.M.	81
Troisième Partie : Aperçu sur l'aide extérieure publique	87
3.1. Organisation des Nations Unies	88
3.2. Communauté Economique Européenne	91
3.3. Belgique	93
3.4. Allemagne	96
3.5. France	98
3.6. Suisse	100
3.7. Chine	101
3.8. Canada	102
3.9. Etats Unis d'Amérique du Nord	103
3.10. Pays-Bas et Luxembourg	104
3.11. Autres	105
3.12. Tableau Global de l'aide extérieure publique et tableaux sectoriels	105

	Pages
Quatrième Partie : Annexes	121
4.1. Bilans de l'O.B.M. (Services Centraux) et des coopératives du Bugesera-Mayaga	122
4.2. Annexes Statistiques	165
4.3. Répartition par Préfecture du financement public interne et des aides extérieures	171
4.4. Répartition par Préfecture des projets inscrits au Plan Intérimaire d'Urgence Situation au 31.12.1969	179
4.5. Evolution des projets opérationnels (FED) et de l'hydraulique rurale (AFS 1968)	224

Introduction.

Le présent rapport pour l'exercice 1969 est le deuxième rapport du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

Le rapport d'un organisme de planification revient normalement à un diagnostic général de l'état de santé de l'Economie Nationale, puisque l'article 44 de la Constitution de la République Rwandaise stipule que "l'Economie Nationale est organisée suivant des plans conformément aux principes de la justice sociale, de la promotion de la famille, du développement de la productivité du pays et du relèvement du standing de vie des individus".

Logiquement, un tel rapport devrait être une synthèse des rapports sectoriels que présentent les Ministères techniques, les Organismes d'aide au développement, les secteurs parastataux et privés. C'est donc dire que, normalement, le rapport du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement gagnerait à sortir postérieurement aux rapports sectoriels, puisqu'il est sensé constituer le rapport annuel sur la santé de l'Economie Nationale.

Mais il ne s'agit là que d'un objectif, puisqu'aussi bien la maîtrise des indicateurs de l'Economie Nationale ne s'acquiert que progressivement et que l'expérience de planification ne fait que ses premiers pas dans notre pays tant sur le plan organique que technique et administratif.

Néanmoins, quelques instruments pour une analyse de base sont déjà à notre disposition et c'est ainsi qu'en 1969 les documents suivants ont été publiés et diffusés dans tous les services gouvernementaux :

- a) Etat d'exécution du Plan 1966 - 1967 - 1968 = 240 pages
- b) Produit Intérieur Brut du Rwanda (1967-1968) = 59 pages
- c) Réflexions sur la situation économique, sociale et financière du Rwanda. Note sur les orientations générales du Plan (ronéotypé) = 55 pages
- d) Objectifs essentiels de la Politique de Développement (Résumé du Plan et synthèse de son état d'exécution en 1968) = ronéotypé en 18 pages.

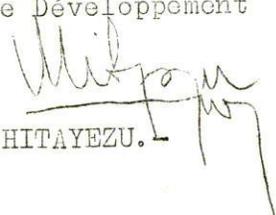
Ces publications ne figureront pas dans le rapport, puisqu'elles sont déjà connues du public intéressé. Le présent rapport sera donc ordonné selon le plan suivant :

La première partie traite de l'organisation et du fonctionnement du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement. Figurent essentiellement dans cette partie, le texte organique et le budget ordinaire du Département.

La deuxième partie développe les activités particulières des services du Département. C'est en quelque sorte le rapport administratif.

La troisième partie donne un aperçu sur l'aide extérieure publique au Rwanda. C'est à notre avis, la partie essentielle du rapport. Le rapport comprend, enfin, une quatrième partie qui regroupe toutes les annexes illustratives des exposés antérieurs.

Le Secrétaire d'Etat au Plan
National de Développement


E. HITAYEZU.

PREMIERE PARTIE : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT
D'ETAT AU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

Première Partie : Organisation et Fonctionnement
du Secrétariat d'Etat au Plan National de
Développement.

1.1. Arrêté Présidentiel n° 28/12 du 17 avril 1968 portant Institution du
Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

Nous Grégoire KAYIBANDA,
Président de la République,

Vu la Constitution de la République en ses article 51, 56, c,
62, 63, 64 et 65 ;

Vu l'Arrêté Présidentiel n° 27/01 du 17 avril 1968 portant
institution du Secrétariat d'Etat à la Fonction Publique en ses articles
1, b, c, et 5 ;

Vu l'avis du Conseil du Gouvernement en date du 5 avril 1968,

AVONS ARRETE ET ARRETONS :

Il est institué dans le cadre du Gouvernement, et au sens de
l'article 66 de la Constitution, un Secrétaire d'Etat au Plan National de
Développement.

Article 2.

Le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement a pour
attributions :

- 1) de coordonner et animer en collaboration avec divers Ministères toutes
les activités du développement économique et social ;
- 2) d'élaborer les programmes nouveaux et mesures d'adaptation pour la
réalisation du Plan quinquennal ;
- 3) veiller dans le cadre du Plan National intérimaire, à l'achèvement des
travaux en cours d'exécution ou d'étude ;
- 4) de conduire toutes études relatives au développement économique et social
du pays ;
- 5) de préparer le Plan National suivant :

Article 3.

Le Secrétariat d'Etat au Plan comporte une Direction Générale,
des Directions et des Sous-Directions.

La Direction Générale au Plan a les attributions suivantes :

- Exercice des fonctions de Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat ;
- Coordination et contrôle de toutes les activités financières, administra-
tives et techniques des diverses directions du Secrétariat d'Etat concernées
par le Plan ;
- Contrôle administratif de tout le personnel du Secrétariat d'Etat relevant
de ces directions.

Article 4.

Il est créé une Direction de la Statistique et de la Documenta-
tion ayant autorité sur :

- la Division de la Statistique et
- la Division de la Documentation.

La Division de la Statistique a pour attributions :

- la promotion, la direction, la coordination, le contrôle, l'exploitation des recherches statistiques de toutes natures (économiques, sociales, financières, techniques, administratives, démographiques) ;
- la coordination de l'emploi des moyens mécanographiques ;
- l'établissement des comptes économiques nationaux ;
- l'élaboration et la publication des bulletins de statistiques.

La Division de la Documentation a pour attributions :

- la gestion du Centre de Documentation et d'Information.

A ce titre, elle centralise toute la documentation relative au Rwanda et plus spécialement les études, rapports, projets, faits par les experts, à l'issue de leurs missions dans le Pays.

Elle rassemble la documentation la plus riche possible sur la planification et l'économie des pays voisins. Elle exploite ces documents en vue de l'élaboration de textes, de tableaux, de plaquettes, de cartes sur les perspectives et les résultats de la planification nationale à l'intention de la presse, de la radio, des expositions nationales et internationales, des ambassades du Rwanda à l'étranger et des ambassades étrangères au Rwanda. Cette action doit être menée en liaison étroite avec tous les services du Plan, les ambassades, les secteurs privés, tous les Ministères concernés et plus particulièrement avec celui ayant l'information dans ses attributions.

Article 5.

Il est créé une Direction des Etudes ayant autorité sur la division de la Planification Globale et sur la Division de la Planification Régionale.

La Division de la Planification Globale a pour rôle de donner à l'action de développement national une dimension économique par l'élaboration de plans harmonisés à long terme.

A ce titre elle est chargée :

- de promouvoir, de diriger, de coordonner, de contrôler, d'exploiter toutes les études économiques globales nécessaires à la conception et au réajustement des plans nationaux à long terme ;
- de présenter (compte tenu des potentialités et des freins de développement) différentes options au Gouvernement qui fera un choix politique et fixera les grandes orientations et les objectifs principaux de la planification ;
- de rédiger et réajuster les plans nationaux ;
- d'assurer le Secrétariat du Comité National du Plan et des Commissions techniques qui ont pour mission de l'assister dans son action ;
- de participer à la définition d'une politique globale sur le plan financier, monétaire et commercial (intérieur et extérieur) propre à assurer la réalisation des objectifs du développement ;
- d'étudier avec les départements ministériels les mesures d'ordre législatif ou réglementaire susceptibles de favoriser le développement du pays, et en particulier de donner un avis sur tous les projets de développement émanant des ministères avant leur adoption définitive.

Cette action à caractère global doit donc être menée en liaison étroite avec tous les Ministères concernés, les organismes d'aides extérieures et toutes les directions et divisions du Plan.

La Division de la Planification Régionale a pour rôle de donner à l'action de développement national une dimension géographique spéciale, par l'élaboration des programmes régionaux intégrés au Plan harmonisé.

A ce titre elle est chargée :

- de promouvoir, diriger, coordonner, contrôler, exploiter toutes les études ayant un caractère régional ;
- d'étudier les potentialités des différentes régions du territoire dans tous les domaines, les déséquilibres existant entre ces régions ;
- de proposer au Gouvernement les programmes d'action visant à la suppression de ces déséquilibres et à la création des pôles de développement ;
- d'étudier sur un plan régional, les projets retenus annuellement sur investissements locaux ou extérieurs.

Cette action doit être menée en liaison étroite avec les Ministères concernés, avec le secteur privé, avec les préfets, et toutes les personnalités ayant un rôle important à l'échelon régional : bourgmestres, conseillers communaux, les militants politiques, ainsi qu'avec la Division de la Planification Globale, la Direction de la Programmation et la Direction des Ressources Humaines.

Article 6.

Il est créé une Direction de la Programmation ayant autorité sur la Division des programmes et sur la Division des investissements. La Division des programmes a pour rôle de donner à l'action de développement national une dimension temporelle, par l'élaboration de programmes annuels constituant les tranches du Plan. Elle constitue un véritable bureau technique national.

A ce titre elle est chargée :

- de dégager les priorités pour l'année à venir, compte tenu de la conjoncture économique et de promouvoir l'élaboration technique des projets détaillés qui feront l'objet des investissements. Cette action sera menée en liaison étroite avec tous les ministères techniques, avec la Direction des investissements, avec la Direction des Ressources Humaines.

La Division des Investissements a pour rôle de trouver les solutions financières aux problèmes posés par le développement national.

A ce titre, elle est chargée :

- d'examiner sous l'angle économique et financier les projets détaillés élaborés sous l'autorité de la Division des programmes ;
- de proposer au Gouvernement les modes de financement les plus appropriés pour lesdits projets ;
- d'établir le budget de développement annuel sur ressources locales ;
- de préparer les mémorandum permettant de négocier le financement de projets avec les représentants des organismes d'aides extérieurs multilatérales et bilatérales ;
- de préparer pour le Ministère de la Coopération Internationale les textes de conventions qui officialiseront les financements extérieurs ;
- de donner un avis sur les budgets et programmes d'investissements de collectivités, établissements et entreprises publics ;
- d'étudier tous les projets d'investissements privés pour déterminer notamment s'ils sont conformes au code des investissements ;
- d'adapter éventuellement ce code à l'évolution du pays.

Cette action doit être menée en liaison étroite avec :

- Les divers organismes régionaux de développement ;
- Le secteur privé ;
- Tous les ministères techniques ;
- Les organismes d'aides extérieures ;
- La Direction des Etudes ;
- La Direction des Ressources Humaines ;
- La Direction de la Gestion.

Article 7.

Il est créé une Direction des Ressources Humaines ayant pour rôle de donner à l'action de développement national une dimension humaine et sociale par l'élaboration et l'exécution d'un programme intégré au Plan harmonisé.

A ce titre, elle est chargée :

- de promouvoir, diriger, coordonner, contrôler, exploiter toutes les études relatives au secteur humain ;
- d'évaluer, à court moyen et long terme les besoins en hommes du Pays et ses potentialités ;
- de proposer au Gouvernement les options en vue de la formation optimale du potentiel humain national ;
- de concevoir à court -, moyen et long terme une action sur les masses populaires, en vue de les faire participer à l'oeuvre de développement ;
- d'évaluer à long terme les besoins du Pays en personnel d'assistance technique ;
- de proposer au Gouvernement des solutions au problème de l'accroissement démographique, en vue de réaliser l'équilibre hommes-terre ;
- de définir les méthodes et les techniques pratiques permettant de mobiliser le potentiel humain, en vue d'une action immédiate au ras du sol ;
- de vulgariser les orientations et les objectifs du Plan de façon à rendre les programmes du développement accessibles aux masses ;
- de former à tous les échelons les cadres locaux directement chargés du développement, et d'initier parallèlement les cadres non spécialisés ;
- de poursuivre l'effort de vulgarisation des techniques en faveur des cultures vivrières et industrielles et en faveur de la lutte anti-érosive ;
- d'éduquer les masses en vue de l'amélioration de l'hygiène et de la nutrition ;
- de promouvoir une amélioration de l'habitat ;
- de promouvoir la commercialisation des produits ;
- de participer à la création progressive, à l'échelon régional, des structures nécessaires au développement.

Cette action doit être menée en liaison étroite avec :

- Les représentants du Parti ;
- Les Préfets, sous-préfets, bourgmestres, conseillers communaux ;
- Tous les Ministères techniques ;
- La Direction de la Programmation ;
- La Direction de la Coopération.

Article 8.

Il est créé une Direction de l'Assistance Technique qui a pour rôle :

- de superviser et de coordonner toutes les actions relatives au personnel d'assistance technique nécessaire au développement national.

../...

A ce titre, elle est chargée :

- de déterminer à moyen et à court terme les effectifs d'assistance technique, en cadres et en personnels divers, indispensables dans les services nationaux.

Article 9.

Il est créé une Direction de la Gestion qui a pour rôle d'assurer le contrôle financier de tous les projets de développement.

A ce titre, elle est chargée :

- de participer à la préparation du budget local d'investissements ;
- de participer à l'élaboration des conventions passées avec les aides extérieures ;
- de participer à tous les appels d'offres concernant les opérations de développement ;
- de participer éventuellement à la préparation des marchés élaborés par les ministères techniques et relatifs aux opérations de développement ;
- de viser ces marchés après s'être assurée de leur conformité aux inscriptions budgétaires ou aux conventions ;
- d'engager les dépenses correspondant aux travaux effectués sur les projets de développement. Cette action doit être menée en liaison étroite avec tous les ministères techniques (en particulier avec le Ministère des Finances), avec les organismes d'aides extérieures, avec la Direction de la Programmation.

Article 10.

Le Secrétariat d'Etat au Plan est aidé dans ses responsabilités par un organe consultatif dénommé le Conseil Général de l'Orientation économique et sociale dont le rôle, la composition et le fonctionnement sont déterminés par arrêté présidentiel.

Article 11.

Le Secrétariat peut organiser des comités régionaux et locaux pour l'étude ou l'exécution des programmes nécessaires au développement économique et social.

Article 12.

Les arrêtés présidentiels n° 50/02 du 15 juin 1964 portant création d'une Direction de la Statistique et de la Documentation, n° 51/02 du 15 juin 1964 portant création d'une Direction de la Planification et du Développement et n° 52/02 du 15 juin 1964 portant création de la Direction de la Coopération et de l'Assistance Technique, sont abrogés.

Article 13.

Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Journal Officiel.

Kigali, le 17 avril 1968

Sé/ Gr. KAYIBANDA.-

GESTION DES CREDITS ET DIRECTION
DU PERSONNEL

1.2. BUDGET DU SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

TABLEAU I. - Exécution du Budget Ordinaire 1969.

Cabinet du Secrétaire d'Etat						Observation	
Article	Libellé	Délégations des crédits	Engagement au 31/12/69	excédent (+) d'engagement sur crédit	Disponible non engagé (-)	Dépenses liquidées au 31/12/1969	
19.171.01.00	Personnel S/statut	1.511.000	910.752	-	200.248	910.752	Autorisé transfert de 400.000 frs à l'article 19.171.05.09
19.171.03.00	Voyage de service	520.000	376.181	-	143.819	96.344	
19.171.04.00	Personnel S/contrat	415.000	552.227	137.227	-	552.227	
19.171.05.01	Matériel	120.000	92.280	-	27.720	66.995	
19.171.05.09	Equipement	62.000	342.250	-	119.750	?	Voir Minicommerce
19.171.07.00	Frais de Représentation	5.000	-	-	-	-	
	Total	2.633.000	2.273.690	137.227	496.517	1.626.318 + ?	Minicommerce
Service des Statistiques							
19.172.01.00	Personnel S/statut	3.976.000	3.084.203	-	891.797	3.084.000	
19.172.03.00	Voyage de service	350.000	340.372	-	9.628	172.322	
19.172.05.01	Matériel	900.000	537.972	-	362.028	483.611	
19.172.05.09	Equipement	81.000	81.000	-	-	?	Voir Minicommerce
	Total	5.307.000	4.043.547	-	1.263.453	3.739.933 +	Minicommerce
Service des Etudes							
19.173.01.00	Personnel S/statut	720.000	623.030	-	96.970	623.030	
19.173.03.00	Voyage de service	150.000	98.099	-	51.901	70.997	
19.173.05.01	Matériel	60.000	30.016	-	29.984	30.016	
	Total	751.000	440.785	-	310.215	417.553	

Tableau I suite.

Service de la Programmation

19.174.01.00	Personnel S/statut	651.000	393.865	-	257.135	393.865
19.174.03.00	Voyages de service	50.000	31.224	-	18.776	10.992
19.174.05.01	Matériel	50.000	15.696	-	34.304	12.696
	Total	751.000	440.785	-	310.215	417.553

Service des Ressources Humaines

19.175.01.00	Personnel S/statut	307.000	206.668	-	100.332	206.668
19.175.03.00	Voyages de service	50.000	47.500	-	2.500	24.695
19.175.05.01	Matériel	20.000	10.572	-	9.428	2.400
	Total					

Service de l'Assistance Technique

19.176.01.00	Personnel S/statut	387.000	223.622	-	163.378	223.622
19.176.03.00	Voyages de service	50.000	50.169	169	-	27.366
19.176.05.01	Matériel	20.000	7.874	-	12.126	6.944
19.176.06.00	Contribution d'A.T.	61.640.000	40.746.700	-	20.893.300	23.356.700
	Total	62.097.000	41.028.365	169	21.068.804	23.614.632

Service de la Gestion des Projets

19.177.01.00	Personnel S/statut	404.000	311.195	-	92.805	311.195
19.177.03.00	Voyages de service	50.000	5.807	-	44.193	-
19.177.05.01	Matériel	50.000	25.926	-	24.074	25.359
19.177.05.09	Equipement	100.000	100.000	-	-	?
	Total	604.000	442.928	-	161.072	336.554
						+ Mini-commerce
	Total Général	172.699.000	149.245.200	137.396	23.591.196	30.692.796 + Mini-commerce

Tableau II. Factures imputées le 20.10.69 et le 7.11.1969
transmises au Ministère des Finances, mais non
encore payées au 31.12.1969.

19.171.03.00	125.841
19.171.05.01	37.671
19.171.07.00	5.425
19.172.03.00	14.406
19.172.05.01	335.984
19.173.03.00	28.640
19.173.05.01	9.511
19.174.03.00	9.995
19.174.05.01	8.450
19.175.05.01	3.204
19.176.05.01	3.236
19.177.03.00	56.099
19.177.05.01	18.826
	<hr/>
<u>Total :</u>	<u>657.288</u>

Tableau IV MOUVEMENT DU PERSONNEL PENDANT L'ANNEE

Personnel sous statut

Grades	Prévu	Présent au 1/1/69	Présent au 1/7/69	au 31/12/69
<u>Cabinet :</u>				
Directeur Général	1	-	-	-
Directeur de Division	1	1	1	1
Fonctionnaires Ppau	3	2	2	2
Agents Principaux	3	-	-	-
Agents et Préposés	2	6	6	3
Total	11	9	9	6
<u>Direction des Statistiques</u>				
Directeur Général	1	1	1	1
Directeur de Division	1	-	-	2
Fonctionnaires Ppau	24	14	16	15
Agents Ppau	9	3	3	2
Agents et Préposés	7	18	18	18
Total	42	36	38	38 (*)
<u>Direction des Etudes</u>				
Directeur Généraux	1	1	1	1
Directeur de Division	2	2	2	2
Fonctionnaire Ppal	1	1	1	1
Total	4	4	4	4

(*) 4 Fonctionnaires du Service de la Statistique et de la Documentation sont partis en formation statistique au cours du mois de novembre 1969. /...

Tableau II 2

- 14 -

Direction de la Programmation.

Grades	Prévu	Présent au 1/1/69	Présent au 1/7/69	au 31/12/69
Directeur Général	1	-	-	-
Directeur de Division	1	-	-	-
Fonctionnaire Principal	1	-	-	-
Fonctionnaire	1	-	-	-
Agent	1	-	-	-
Total	5	-	-	-

Direction des Ressources Humaines

Directeur Général	1	1	1	1
Fonctionnaire Principal	1	1	1	1
Total	2	2	2	2

Direction de la Gestion des Projets

Directeur de Division	1	1	1	1
Fonctionnaire Principal	1	-	-	-
Fonctionnaire	1	1	1	1
Total	3	2	2	2

Direction de l'Assistance Technique.

Direction Général	1	1	1	1
Fonctionnaire Principal	1	1	1	-
Agent	-	1	1	1
Total	2	3	3	2
TOTAUX	69	57	59	55

Tableau IV 3

Personnel sous-contrat

	Prévu	Présent au 1/1/69	Présent au 1/7/69	au 31/12/69
Cabinet				
Personnel du Bureau	1	3	3	4
Personnel autres	5	5	5	6
Total	6	8	8	10

Personnel de l'Assistance Technique

<u>Direction de la Statistique</u>	-	1	1	1
<u>Direction des Etudes</u>	-	1	1	2
<u>Direction de la Programmation</u>	-	1	4	4
<u>Direction de la Gestion des Projets</u>	-	1	1	1
<u>Direction de l'O.B.M.</u>	-	1	1	1
Total	-	5	8	9

Tableau V : Mouvements des Crédits budgétaires 1969 du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

	Délégation crédits	Engagement 31.12.1969	Dépenses liquidées non engagées	Disponibles non engagés	Excedent d'engagement sous crédits	Engagements non liquidés
Personnel sous statut	7.956.000	5.753.335	(1) 5.753.132	1.802.665	-	-
Voyages de Service	1.220.000	949.352	402.716	270.817	169	234.981
Personnel sous contrat	415.000	552.227	552.227	-	137.227	-
Matériel	1.220.000	720.336	628.021	499.664	-	416.882
Equipement durable	193.000	523.250	(1) <u>Minicommerce</u>	119.750	(1)	-
Contribution Assistance Technique	61.640.000	40.746.700	23.356.700	20.893.300	-	-
Représentation	5.000	-	-	5.000	-	5.425
	72.649.000	49.245.200	30.692.796	23.591.196	137.396	657.288
			+ Minicommerce			

(1) Transfert de 400.000 de l'article 19.171.01.00 à 19.171.05.09

OBSERVATIONS GENERALES.

1. Commentaires sur la situation budgétaire.

La situation budgétaire du Département se caractérise par trois phénomènes :

- a) grande différence entre montants engagés et montants liquides
- b) montant relativement élevé du disponible non engagé
- c) retour des factures imputées en 1969 mais non visées et à payer sur les crédits 1970.

Ces faits s'expliquent par les raisons suivantes.

La grande différence entre les montants engagés par la gestion des crédits et les montants liquidés par la Banque Nationale du Rwanda vient du fait que les triplicata parviennent tardivement à nos services.

Pour ce qui est du disponible non engagé, son montant relativement élevé provient en grande partie des contributions rwandaises aux Assurances Etrangères qui n'ont pas été liquidées durant l'année. Il y a également des demandes de paiement encore en litige pour des raisons de procédure administrative.

Il y a lieu de signaler également le retard dans le paiement de certaines factures imputées en 1969 et qui nous ont été retournées à la fin de l'année, ces factures seront payées sur le budget 1970 alors que les crédits 1969 n'étaient pas épuisés.

Un autre fait à signaler est le dépassement des crédits pour le paiement du personnel sous-contrat, cependant que les dépenses globales engagées restent inférieures aux crédits alloués.

Pour ce qui est des voyages, le dépassement de de 169 francs constaté pour la Direction de l'Assistance Technique est largement couvert par les excédents des autres directions.

En outre, à l'article (.....05.09) "Equipement durable", un transfert nous a été accordé en faveur de l'article "Personnel sous-statut". Toutefois, les dépenses liquidées ne sont connues que par le service des Approvisionnements (Minicommerce); les seules dépenses qui nous soient connues sont celles relatives à l'achat d'un véhicule de service.

Enfin un article budgétaire reste en souffrance, il s'agit des frais de représentation qui accusent un dépassement de 425 francs et dont la facture a été rejetée par le Ministère des Finances.

2. Commentaires sur le mouvement du Personnel.

L'Assemblée Nationale avait accepté que le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement recrute un certain nombre de personnel. Le recrutement n'a pas atteint le nombre accordé ni les grades proposés.

Ceci explique le non engagement d'1,8 millions de francs sur l'article du personnel sous-statut.

Le recrutement n'a pas suivi le rythme demandé surtout pour ce qui concerne le Cabinet, la Direction des Programmes et la Direction de la Statistique et de la Documentation.

D'autre part le total du personnel a diminué en nombre par suite de certains départs des fonctionnaires soit pour études, soit par mesures disciplinaires.

Enfin l'étroitesse des bureaux ne permet pas de recruter le personnel souhaité.

1.3. MISSIONS ACCOMPLIES A L'ETRANGER. -

1.3. Le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement a fait partie des délégations suivantes chargées de missions à l'étranger :

- Février 1969 : Travaux de la 10e session de la C.E.A. et de la 12e session ordinaire des Ministres des Affaires Etrangères à Addis-Abeba.
- août 1969 : Commission économique, financière et Technique des experts du Congo-Kinshasa, du Rwanda et du Burundi.
- Août 1969 : Travaux de la 13e session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'O.U.A. à Addis-Abeba
Séminaire sur la Planification des Collectivités locales pour le développement (Hollande).
- Septembre 1969 : Rencontre Internationale sur le développement régional à Tessaloniki (Grèce)
- Octobre 1969 : Conférence régionale pour l'Afrique sur les Projets industriels à Rabat (Maroc)
- Décembre 1969 : Conférence des Ministres des Affaires Etrangères du Burundi, du Congo-Kinshasa, et du Rwanda.
-

DEUXIEME PARTIE : ACTIVITES PARTICULIERES DES SERVICES

2.1. DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA DOCUMENTATION

2.1. Direction de la Statistique et de la Documentation

2.1.1. Organigramme

Tableau 1: Organigramme actuel

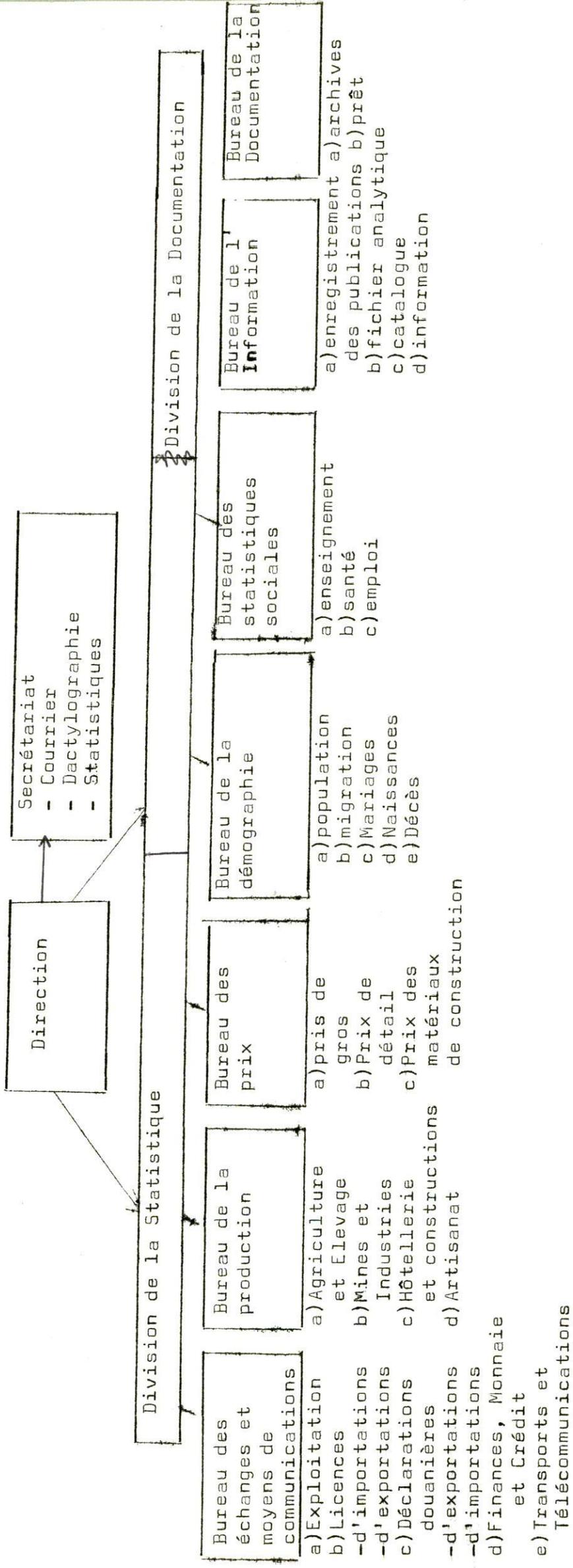
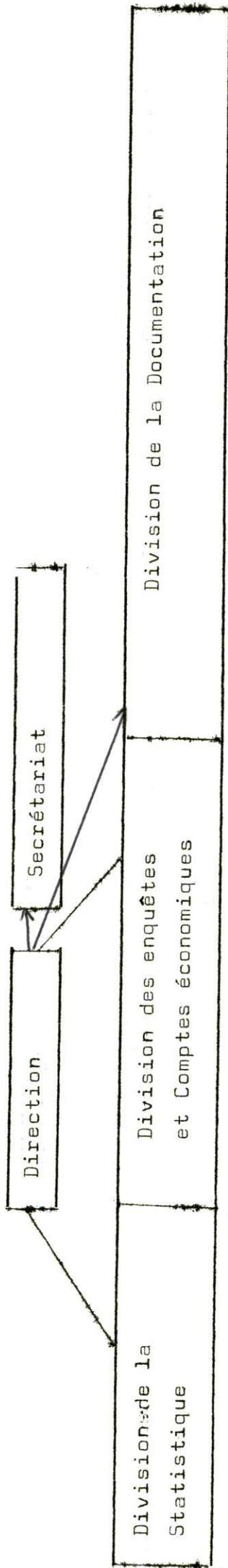


Tableau 2 : Organigramme projeté



La réalisation de cet organigramme ne pourra se faire qu'au moment où nous disposerons du personnel qualifié énumérés au point 2.1.2.3. ci-après et le local pour l'accueillir.

2.1.2. Personnel

2.1.2.1. Personnel en place, fonctions, qualifications

- 1) Un Directeur Général, licencié en sciences économiques et en sciences diplomatiques (Lovanium, 1964).
- 2) Un Directeur de Division, maître en population (Montréal 1969)
- 3) Un Directeur de Division, ingénieur des travaux statistiques (Paris, 1969)
- 4) Un conseiller technique, diplômé en sciences juridiques et en sciences économiques (Roumanie)
- 5) Deux fonctionnaires principaux, adjoints techniques en statistiques (Yaoundé)
- 6) Un fonctionnaire principal, niveau 2 ans de philosophie (Nyakibanda)
- 7) Dix fonctionnaires de 2e ou 3e classe, niveau agents techniques en statistiques (Yaoundé) ou humanités complètes
- 8) Treize agents, niveau écoles de moniteurs
- 9) Trois préposés, niveau école primaire ou cycle inférieur des humanités

2.1.2.2. Mouvement du personnel pendant l'année

- Un ingénieur des travaux statistiques a terminé ses études à Paris
- Un démographe est rentré de Montréal
- Un adjoint technique en statistique démographique a terminé à Yaoundé
- 4 unités ont quitté le service dont 2 agents techniques en statistiques)
- 6 unités sont parties en formation: 1 pour études d'ingénieur de travaux statistiques (Abidjan), 3 pour études d'adjoint technique (Abidjan) et 2 pour étude d'agents techniques (Yaoundé)

2.1.2.3 Personnel souhaité, fonctions, qualifications

- Un ingénieur des travaux statistiques
- 4 adjoints techniques en statistiques
- Un Directeur de la Documentation
- Un Directeur des enquêtes et comptes économiques

2.1.2.4. Commentaires sur le personnel

Le rythme d'envoi du personnel en formation est trop lent pour satisfaire les besoins. Il convient en particulier de relever le niveau de formation statistique des antennes préfectorales dont la plupart étaient destinés à l'enseignement, améliorer leur équipement de bureau (machines à calculer) et leurs moyens de déplacement. Il y a lieu de rappeler également la carence d'antennes statistiques au niveau des Ministères; ce qui handicape le rendement du service statistique National.

- 26 -

2.1.3 Activités de la Direction de la Statistique et de la Documentation

2.1.3.1. Objectifs du Service pendant l'année 1969

Les objectifs poursuivis en 1968 étaient:

1. La confection d'un annuaire statistique
- 2; La réalisation d'une enquête démographique
3. Préparation d'une enquête budget-consommation
4. La création d'un bureau d'enquêtes et comptes économiques
5. L'installation de l'état-civil.

De tous ces objectifs, les réalisations restent maigres.

Ils sont à reconduire pour l'année 1970 et certains pour l'année 1971. La cause principale du retard est le manque ou l'insuffisance des crédits L'objectif directeur était d'avoir des renseignements assez précis et suffisamment vastes pour autoriser des études solides du deuxième Plan de Développement, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage complétant les recherches chiffrées par une enquête agricole. Cette enquête n'a pas encore, non plus, trouvé de financement. L'exécution de ces objectifs est donc reportée à plus tard mais elle reste indispensable.

- Enquête démographique
- Enquête budget-consommation
- Enquête agricole.

2.1.3.2. Principales activités durant l'année 1969.

Publications

Le service a pu publier 3 bulletins de statistiques et élaborer un catalogue des publications se trouvant au Centre de Documentation.

Renseignements sur demandes:

Comme pour le passé, le service essaie de satisfaire les demandes croissantes de renseignements chiffrés. Les services publics, le secteur privé local, les organismes internationaux, le secteur privé extérieur surtout industriel, les sociétés d'études et de recherches demandent continuellement des informations statistiques sur le Rwanda.

Elaboration d'un Annuaire statistique

Le Service a élaboré un annuaire statistique. Cet annuaire offre une vue évolutive de l'information chiffrée disponible pour la période 1964-1969. Sa publication ne pourra cependant se faire que lorsque les dernières données pour 1969 auront pu être communiquées au Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

Enquête Démographique

L'enquête démographique qui devait se dérouler au cours de l'été 1969 a été reportée à l'année 1970 parce qu'elle allait coïncider avec la période de la Campagne Electorale. Elle commencera sur le terrain en mai 1970 et se terminera vers novembre 1970.

La couverture de cette enquête sera plus élargie que les prévisions antérieures. Exhaustive dans les chefs-lieux de préfecture, elle sera au 15e à la Campagne, l'unité primaire considérée étant "Umurenge".

Cette enquête permettra de connaître la population par niveau d'instruction et par catégorie socio-professionnelle, la fécondité, la natalité, la mortalité, la migration de la population rwandaise. La population sera connue au niveau des chefs-lieux des préfectures, au niveau de toute la préfecture et au niveau du pays. Elle ne sera pas connue au niveau de la commune. L'erreur prévisible sera de 2% pour l'ensemble du pays.

Installation de l'état-civil

Les nouveaux registres d'état-civil n'ont pas pu être tirés. Les sommes requises n'étaient pas disponibles et la procédure de diffusion n'est pas encore arrêtée. Les formules, traduites en Kinyarwanda grâce à la collaboration du Ministère de l'Intérieur et des Affaires Judiciaires vont être tirées et lancées en 1970 dès que les crédits alloués à cette fin seront disponibles.

Toutefois, la fiche individuelle ne sera pas utilisée par manque de fonds suffisants: 6.000.000 francs pour tirage de 4 millions de fiches individuelles. L'introduction de nouvelles formules pour l'amélioration de l'état-civil exigera, en plus, quelques trois ou 4 jours de présence d'un agent statistique dans chaque commune pour donner des explications au Secrétaire de commune. Cette présence est indispensable car l'explication par écrit n'est pas suffisante, vu que certains secrétaires communaux n'ont fait que des études primaires.

Enquête Budget-consommation des Ménages

Une étude a été faite sur une enquête budget-consommation en zones rurales et urbaines. Le devis de coût estimé à 16 millions a été présenté à la Belgique mais n'a pas été retenu. La recherche de financement se poursuit en collaboration avec l'I.N.R.S. Butare.

Création d'un Bureau des Comptes Economiques

L'importance des Comptes Economiques pour détecter l'évolution des structures socio-économiques nationales appelle à la création d'un Bureau qui s'en occupe au sein de la Division de la Statistique. Ce Bureau n'a pas encore été créé. Le Service manque de local et de personnel. La Belgique a éccépté de nous donner un Assistant pour lancer le Bureau. L'intéressé n'est pas encore venu, faute de logement. La France nous a envoyé un expert, Monsieur STOUPEY, pour voir les renseignements disponibles et ceux qui manquent. Après une semaine de séjour à Kigali, il a signalé les renseignements à rechercher. Il pourrait revenir pour lancer les premiers Comptes Nationaux sur base du Plan Comptable OCAM adapté.

Enquête Industrielle 1969 couvrant l'exercice 1968

Le Service de la statistique, Bureau de la production, comme pour l'année 1967, a effectué une enquête couvrant l'exercice 1968 et portant sur les entreprises industrielles, les garages, les entreprises des constructions et des travaux publics. Le nombre d'entreprises industrielles, de salariés et de salaires versés diffère de celui disponible à la Direction du Travail.

.../...

Cette situation résulte de définitions différentes adoptées par les deux services.

La Direction du Travail classe dans les industries certaines entreprises que le Service Statistique considère comme encore artisanales.

En outre, la main-d'oeuvre fluctuante n'est pas donnée de la même façon par l'employeur. Celui-ci n'accorde pas une même confiance à l'Inspecteur du Travail et à l'Enquêteur statisticien.

Le Secrétariat d'Etat au Plan vise à l'information des définitions dans ce domaine.

2.1.3.3. Relations avec les Autres Services et autres Ministères

Le service Statistique a des relations continues avec les Bureaux statistiques du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Santé Publique. Il a aussi des contacts réguliers avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'Intérieur et des Affaires Judiciaires et le Ministère des Finances.

Toutefois les bonnes relations restent inopérantes quand il n'y a pas d'antennes statistiques pour assurer la régularité de l'information et la pérennité de la méthodologie. Le Secrétariat d'Etat au Plan a insisté et continue d'insister sur la nécessité d'avoir un correspondant statisticien dans chaque département ministériel. Les doubles emplois qui se manifestent surtout dans les recherches de renseignements sur la population des communes n'ont pu encore être enrayerés.

En outre, le Service de la Statistique et de la Documentation a entretenu des relations avec les Services et Organismes non dénommés plus haut: l'I.S.A.R., l'I.N.R.S. et la B.N.R. Des échanges de points de vue méthodologique, informatique etc... devraient cependant être élargis et intensifiés pour éviter les lacunes, surtout méthodologiques.

2.2 DIRECTION DES ETUDES.-

2.2. Direction des Etudes

2.2.1 Organigramme

Tableau 1: Organigramme actuel

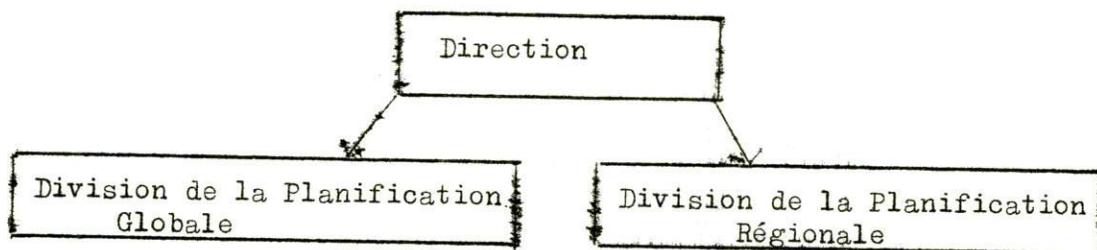
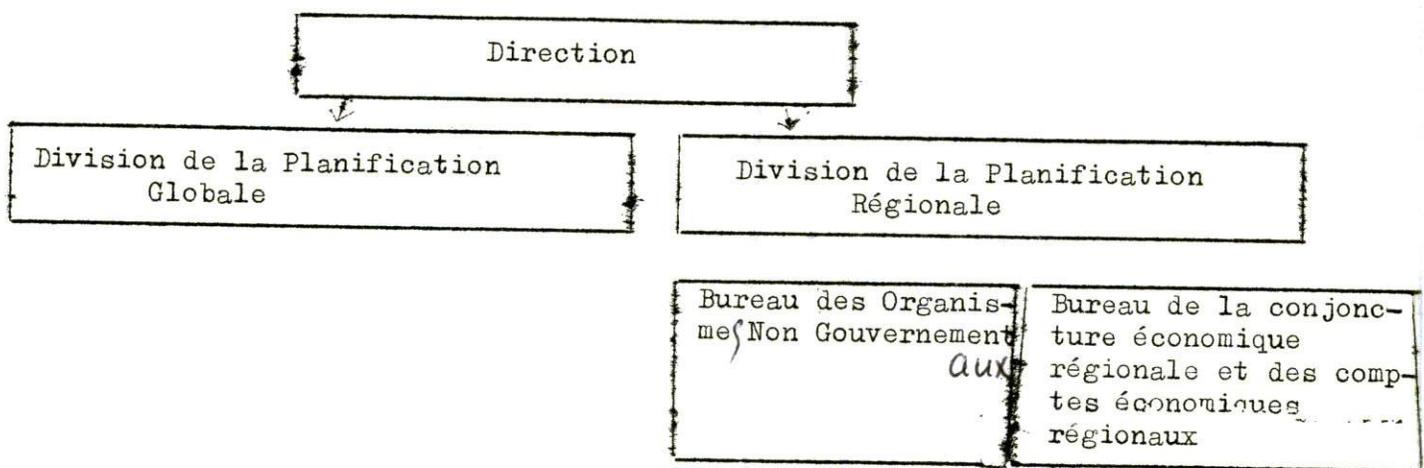


Tableau 2 : Organigramme projeté



Le service n'a pas besoin de Subdivision spéciale étant donné que le travail en équipe est indispensable et que tous les secteurs sont concernés

- AIDR
- ROCCA
- I.B.O.
- I.V.A.
- FULREAC
- Caritas
- B.E.D.
- etc...

- fluctuations économiques régionales
- échanges interrégionaux
- potentialités régionales
- comités de développement etc...

2.2.2. Personnel

2.2.2.1 Personnel en place, fonctions, qualifications.

- un directeur de division, chargé de la planification globale, licencié à Sciences économiques (Rennes, 1967)
- un directeur de division, chargé de la planification régionale, licencié à Sciences économiques (Paris, 1965), diplôme de l'Institut de Démographie de l'Université de Paris (1967), candidat en philosophie et lettres (Bujumbura, 1962)
- un conseiller technique à la planification globale, licencié à Sciences économiques (Paris, 1964)
- un conseiller technique à la planification globale, licencié en droit, licencié en Sociologie, diplôme du centre de formation (Grenoble)
- un fonctionnaire de 3e classe, diplôme de l'E.T.O. (Kicukiro), diplômé A2 industries du bois et plastique (All-féd.1968), attaché à la planification régionale.

2.2.2.2. Personnel Souhaité, fonctions, qualifications

- un directeur général de formation universitaire pour Superviser le service
- un conseiller technique de formation universitaire et expérimenté dans les problèmes d'aménagement du territoire, pour la division de la planification régionale
- un fonctionnaire principale ou directeur de division, de formation socio-économique pour suivre et coordonner les activités des de développement régional
- dans le futur, des chefs de service en conjoncture régionale dans les Préfectures.

2.2.2.3. Commentaires sur le personnel.

Pour le moment, le service de planification globale est suffisamment étoffé avec 3 unités de formation universitaire. Par contre, le service de planification régionale a besoin d'être étoffé, pour permettre au Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement d'avoir des assises réelles à l'échelon préfectoral et local, qui sont des bases d'un développement authentique et harmonieux.

2.2.3/ Orientations, objectifs et tendances.

2.2.3.1. Division de la Planification Globale.

Les tâches dévolues au service de la Planification Globale sont de quatre ordres :

- 1° Conception, rédaction et réajustement des Plans Nationaux.
- 2° Présentation des options fondamentales au gouvernement
- 3° Etude des mesures financières, monétaires et commerciales en vue d'assurer la réalisation des objectifs du Plan
- 4° a) Participation à l'élaboration de mesures d'ordres législatif ou réglementaire susceptibles de promouvoir le développement
b) consultation pour avis sur tous les projets de développement émanant des Ministères avant leur adoption définitive.

Cette action à caractère global doit être menée en liaison étroite avec tous les Ministères concernés, les organismes d'aide extérieure et toutes les directions et divisions du Plan.

Trois points devaient guider l'action du service au cours de l'année :

- 1) Mise à jour du Plan Intérimaire d'Urgence, compte tenu de la réforme monétaire de 1966 et des réalisations depuis l'élaboration de ce plan :
 - a) Enregistrement des résultats
 - b) Réajustement des objectifs, compte tenu de l'état d'exécution du Plan.
- 2) Préparation des travaux du IIe Plan.

2.2.3.2. Division de la Planification Régionale.

A ce stade du rapport, il sera question d'examiner point par point le contenu des attributions qui incombent à la division afin de constater l'ampleur des tâches, les limites et difficultés dans les moyens de les exécuter.

- 1° Promouvoir, diriger, coordonner, contrôler, exploiter toutes les études ayant un caractère régional.

La question préalable est celle de savoir la signification de l'expression "toutes les études ayant un caractère régional".

Deux tendances se font jour en matière d'étude pour la planification du développement

= l'une considère que, somme toute, ce qui compte ce sont les équilibres globaux examinés dans le cadre des problèmes généraux; l'autre, au contraire, part de la conception que la plupart de phénomènes dits "généraux" proviennent en réalité de l'accumulation et de l'interaction de situations particulières.

En employant une analogie, on peut dire que la première tendance procède du raisonnement déductif, tandis que la seconde découle de l'induction. En effet, l'analyse déductive ou globale chemine du général au particulier en passant par les aspects sectoriels de branche d'activité, les aspects régionaux n'étant envisagés que de façon accessoire, à moins qu'ils ne soient purement et simplement négligés. Dans cette optique, l'important ce sont les grands équilibres considérés à l'échelle de la Nation.

L'analyse inductive ou régionale procède d'une tout autre façon. Elle considère qu'au risque de voir quelques arbres (indices) cacher la forêt (réalité économique), il importe d'examiner d'abord les situations particulières par zones ou régions, leurs potentiels, leurs tendances, puis remonter à l'ensemble par agrégations et combinaisons pour tester la cohérence des objectifs et définir les grandes orientations, pour, enfin, revenir aux situations particulières (ou régionales) en opérant des ajustements nécessaires.

Il est clair que, poussée à l'extrême, aucune de ces deux tendances ne répond aux exigences d'une bonne planification du développement. Des dosages s'imposent donc suivant les situations.

Mais il est des secteurs qui se prêtent aisément à l'analyse régionale. Il en est ainsi des études agricoles, démographiques et sociales. Pour tout ce qui concerne la production, les caractéristiques physiques, les cycles culturels, l'investissement et les types d'exploitation, l'agriculture procède normalement par analyse régionale; l'élaboration d'un modèle général n'aurait qu'une valeur académique. De même, l'étude de la population ne peut se faire que sur une base régionale. Qu'il s'agisse de l'effectif global, de la répartition par âge et par sexe, de la densité, du taux de croissance, des divers taux spécifiques (activité, natalité, fécondité, mortalité, reproduction), des phénomènes migratoires, etc..., le passage par analyse régionale est obligé. Dans le domaine social, également, les problèmes de santé, d'enseignement et d'action sociale ont au premier stade des implications locales; les conclusions globales résultent des situations particulières.

Tels sont quelques cas où l'analyse régionale conditionne les résultats globaux. Mais il existe d'autres domaines où l'analyse régionale s'adapte mal. C'est le cas des secteurs des finances publiques, du crédit et surtout de la monnaie.

2e Etudier les potentialités des différentes régions du territoire dans tous les domaines, les déséquilibres existant entre ces régions.

De nouveau, il y a une question d'entendement de termes qu'il importe d'élucider au préalable. Que signifie le terme "différentes régions du territoire" ?

D'un point de vue économique, la notion de "région" peut se concevoir sous trois formes correspondant à trois objectifs bien distincts et également valables aussi bien pour une entreprise que pour une administration.

La première conception part du critère d'uniformité ou d'homogénéité. Soit à considérer l'espace économique rwandais du point de vue du pouvoir d'achat de la population rurale. On se rendrait compte d'abord que dans les paysannats le pouvoir d'achat est sensiblement plus élevé que sur les collines individualisées. De même, la population rurale proche d'un centre urbain ou minier a un pouvoir d'achat plus élevé qu'une population rurale perdue dans les montagnes.

Egalement, les paysans des zones productrices de cultures de rapport (cash crop) ont des revenus supérieurs aux paysans vivant en stricte auto-consommation. Sur la base de l'homogénéité des revenus, on peut donc diviser l'espace économique rwandais en régions homogènes.

La deuxième conception du terme "région" se fonde sur la notion de polarisation.

Les différentes zones de l'espace économique rwandais sont plus ou moins interdépendantes, plus ou moins intégrées, plus ou moins polarisées. Ainsi Kigali est un centre d'attraction et de rayonnement économique tant à l'échelle nationale qu'au niveau d'une certaine périphérie. Soit un rayon de 20 à 25 km autour de la capitale. La physionomie rurale (ne serait-ce que dans l'habitat et l'habillement) est entièrement renouvelée et modernisée.

Nous sommes en présence d'une région polarisée. La région polarisée se définit comme un lieu d'échanges de biens et de services dont l'intensité interne est supérieure en chaque point à l'intensité externe.

Ceci explique, par exemple, pourquoi la ville de Butare ne détermine pas à proprement parler une région polarisée, malgré son développement urbain.

A cela il y a deux raisons principales et corrélatives. Butare et sa périphérie (Save, Kansi, Nyakibanda) attire surtout la matière grise (religieux, étudiants et professeurs).

Par conséquent ses offres d'emploi sont essentiellement des services domestiques qui procurent des revenus bas. D'un autre côté, le surpeuplement de la périphérie de Butare fait que la ville et les centres d'enseignement sont davantage en relation économique avec les paysannats du Mayaga qu'avec la population environnante. La région de Butare n'est donc pas intégrée. Ce n'est pas encore une région polarisée.

Par contre, l'axe Cyangugu-Bukavu et l'axe Gisenyi-Goma déterminent deux régions visiblement polarisées.

La troisième conception de la notion de région est celle qu'on appelle la région-plan ou région de programme. On peut la définir comme une partie de l'espace national dont les divers éléments relèvent d'une même autorité (résidant ou non dans la région) afin d'atteindre un but économique donné.

Ce but n'est autre que la recherche du maximum d'efficacité dans la mise en oeuvre des programmes régionaux intégrés dans un plan national de développement. Le But n'est donc pas la décentralisation économique mais la régionalisation du plan national.

Dans la plupart des pays francophones, les structures suivantes ont été mises en place : d'abord un Préfet de région représentant direct du gouvernement. Son rôle est de connaître et de diriger l'application régionale du Plan National et, en particulier, les tranches opératoires annuelles d'investissement public. L'évaluation des dépenses régionales d'équipement est faite par une conférence administrative régionale comprenant des techniciens de divers ministères et présidée par le Préfet de région. Enfin une commission de développement économique régional joue, à l'échelle régionale, le rôle du conseil économique et social à l'échelle nationale.

A l'exclusion de la conférence administrative régionale qui permettrait aux autorités préfectorales de connaître l'exécution des projets au niveau régional, le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement a déjà élaboré deux projets d'arrêté présidentiel et ministériel, l'un portant création d'un conseil national d'orientation économique et social, l'autre d'un comité de développement régional par Préfecture.

3° Proposer au gouvernement les programmes d'action visant à la suppression de ces déséquilibres et à la création des pôles de Développement.

En définitive, toute oeuvre est fonction de l'instrument. Or, à l'état actuel de la régionalisation du Plan, l'instrument fait défaut. Et cet instrument n'est rien d'autre que la mise sur pied des structures économiques régionales. Celles-ci peuvent être envisagées dans quatre directions :

- a) définir de façon plus précise le rôle économique du Préfet de Préfecture en lui donnant un certain droit de regard sur l'exécution des projets localisés dans sa Préfecture. Dans les structures actuelles, les autorités préfectorales sont un peu tenues en marge de la conception et de l'évolution des projets régionaux ;
- b) à cet effet, créer auprès du Préfet de Préfecture un organe qui participe à l'exécution des projets localisés dans la Préfecture. Les membres de cette sorte de "commission préfectorale pour l'exécution des projets" ne devraient pas dépasser le nombre de 4 personnes ;
- c) cette commission conseillerait le Préfet dans ses responsabilités économiques. Mais il faudrait un comité plus représentatif de la Préfecture comprenant les secteurs privés, administratif, politique, judiciaire, etc... qui se réunirait au moins une fois par an pour examiner la situation économique et sociale de la Préfecture et faire des recommandations. Ce serait le Comité de Développement Régional ;
- d) enfin, et surtout, il importe d'améliorer qualitativement le niveau du personnel de l'administration régionale, car bon nombre d'informations dont disposent les services centraux sont erronées parce qu'à la base (niveau préfectoral et communal) le personnel n'est pas techniquement adapté. Cette situation peut conduire à un cercle vicieux, car du moment que font défaut les bases d'informations locales indispensables à l'utilisation des schémas explicatifs, il est quasi certain que les résultats globaux seront douteux.

En conclusion la régionalisation du plan ne pourra véritablement démarrer que si ces préalables sont mis à l'exécution.

4° Etudier sur un plan régional; les projets retenus annuellement sur investissements locaux ou extérieurs.

Une telle démarche doit se situer dans un contexte approprié. Or, jusqu'à présent les projets ont été choisis un peu au pyphomètre; ils n'ont pas été prélevés dans un inventaire complet des projets possibles. Ce n'était donc pas dans une optique de régionalisation du plan qu'ils ont été conçus, ce qui fait que les régionaliser après coup n'a pas grande signification.

Toutefois, on trouvera dans les annexes des essais de classement des investissements ou des projets par Préfecture pour les rubriques suivantes :

- 1° Budgets extraordinaires et de développement
- 2° Coopération avec la C.E.E.
- 3° Aide bilatérale belge
- 4° Aides bilatérales autres que belge
- 5° Aide des Nations Unies
- 6° Un document sur la régionalisation et l'état d'exécution au 31 décembre 1969 des projets inscrits au Plan Intérimaire d'Urgence.

Il y a lieu de penser que la régionalisation du prochain plan sera mieux réalisée grâce aux travaux des commissions Préfectorales de Planification. Toutefois ces classifications n'ont qu'une valeur d'approximation.

2.2.4. Principales activités durant l'année.

2.2.4.1. Division de la Planification Globale.

a) Etudes générales sur le développement national.

Le plan intérimaire d'urgence ayant été élaboré en 1965-66 quelques changements dans les structures économiques, financières et monétaires ont conduit à reconsidérer certaines données en vue de les ajuster à la situation nouvelle depuis 1967 au lendemain de la réforme monétaire. A cet effet, un bilan sur l'exécution du plan 1966-67-68 décrit les réalisations de production et d'infrastructure économique, administrative et financière et les répercussions de la dévaluation sur les investissements prioritaires prévus au Plan.

En conclusion de ce document, on examine successivement le produit intérieur, les résultats par secteur et par sources de financement ainsi que les freins au développement.

En complément de cette étude, une note sur les orientations du plan dont la diffusion n'est pas encore faite, a été établie vers la fin de l'année 1969. A la lumière des résultats déjà enregistrés, les objectifs du plan sont revus. Axée sur la préparation du prochain plan, cette note s'efforce d'analyser les objectifs sectoriels pour mener à bonne fin les orientations générales déjà tracées dans le plan intérimaire d'urgence, dans le programme du gouvernement et le Manifeste-Programme du Parti National M.D.R. Parmehutu.

En outre, dans le cadre de préparation du IIIe plan, quelques textes d'ordre législatif et réglementaire ont été préparés; il s'agit des projets d'arrêtés présidentiels sur le conseil d'Orientation Economique et Sociale (prévu dans l'arrêté portant institution du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement) et sur les commissions centrales de planification ainsi que d'un projet d'arrêté ministériel portant nomination des membres des commissions de planification.

Un projet de cadre général d'élaboration est également en cours de préparation.

Toutes ces études générales sur le développement économique et sociale se trouvent synthétisées dans quatre documents :

- 1° Etat d'exécution du plan pour 1966-67-68 : 240 pages (renéotypé)
- 2° Produit intérieur brut 1967-68 : 59 pages (renéotypé)
- 3° Note sur les orientations générales du plan : 55 pages (renéotypé)
- 4° Objectifs essentiels de la Politique de Développement (Résumé du plan national de développement économique-social et synthèse de son état d'exécution en 1968) : 18 pages (renéotypé)

Tous ces documents et études ont été diffusés dans tous les services gouvernementaux.

b) Etudes sectorielles et Relations avec les autres services du Plan et les autres Ministères.

En collaboration avec les services techniques, d'autres ministères et organismes publics, la planification globale a participé à l'élaboration de certaines études relatives à la promotion commerciale, financière et économique dans la mesure où leur réalisation peut avoir des répercussions sur le Plan.

C'est ainsi qu'au cours du premier semestre 1969, constatant que les problèmes de coopération économique avec les pays voisins exigeaient une position claire du Rwanda vis-à-vis des groupements économiques naissant à l'Est et à l'Ouest de ses frontières, un groupe de travail constitué sous la présidence du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement avec comme rapporteur un représentant du Ministère du Commerce, des Mines et de l'Industrie établit un document sur l'attitude à prendre par le Rwanda vis-à-vis de la communauté "Est-Africaine".

Il convient de noter que ce document est incomplet sur beaucoup de points, car certaines données sur le fonctionnement de la communauté est-africaine faisaient défaut lors de l'élaboration de l'étude. Il ne constitue qu'un document de travail qui analyse simplement les différents problèmes posés par l'intégration, l'association et la conclusion d'accords spécifiques.

Il devait être complété par l'étude d'un expert allemand, Monsieur Güsten, vu que ce dernier avait des informations plus riches sur le groupement de l'Afrique de l'Est. Son étude intitulé "Le Rwanda et la communauté de l'Afrique de l'Est" donne des renseignements sur le fonctionnement de ce groupement.

Parallèlement à cette orientation et compte tenu de la situation géographique du Rwanda au carrefour d'Afrique, une étude-mémorandum sur les possibilités de collaboration économique avec le Congo et le Burundi fut également effectuée en liaison étroite avec les autres services du Plan et les Ministères concernés à l'occasion des travaux préparatoires de la commission tripartite Rwanda-Burundi-Congo en juillet 1969.

Actuellement, les problèmes de coopération économique avec les pays voisins demeurent toujours posés, mais ils sont examinés attentivement à tel point qu'au sein du Ministère de la Coopération Internationale "un bureau d'intégration économique" vient d'être mis en place avec l'arrivée d'un expert suisse. Déjà au cours de l'année 1969, plusieurs contacts avec des missions en provenance du Kenya, de la Tanzanie, de l'Ouganda et du Madagascar ont permis de discuter sur les possibilités d'intensification des échanges commerciaux et même d'exploitation en commun de certaines ressources naturelles telles que l'aménagement de la Kagera qui intéresse le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Burundi.

En tout état de cause, l'orientation à suivre par le Rwanda dans ce domaine est déterminante pour le prochain plan, notamment par la restructuration du marché de dimension plus vaste indispensable pour l'industrialisation et pour la valorisation de certaines de nos ressources telles que le gaz méthane du lac Kivu et l'aménagement hydro-électrique.

Comme autre étude sectorielle, on peut signaler enfin une note établie sur les mesures de redressement financier en référence à l'étude élaborée par les soins de la Banque Nationale. Tout en étant d'accord avec la position du Gouverneur de la Banque Nationale, cette note propose des mesures d'ordre fiscal, douanier administratif et monétaire par ailleurs reprises dans "l'Etat d'exécution du Plan" et la "note sur l'orientation du Plan".

Toujours en liaison avec les autres services intéressés, le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement a participé à certains travaux en commission sur des problèmes spécifiques d'ordre économique ou commercial. Il convient de citer les plus importants dans l'ordre qui suit :

Au début de 1969, une commission d'étude sur la commercialisation des fleurs de pyrèthre à l'époque stockées à Ruhengeri fut constituée sous la présidence du directeur général de l'OCIR pour examiner les possibilités, éventuellement de nouveaux marchés à moyen terme. A la fin de l'année, le problème semblait résolu à court terme puisque le "Pyrethrum Board of Kenya" dans deux contrats avait accepté d'acheter une partie de la production de fleurs de pyrèthre rwandais à 650 \$/tonne rendu Nankuru. Au cours du second semestre de la même année, la Tanzania Extract Co proposait un contrat (actuellement en cours d'exécution) à des conditions plus avantageuses, à savoir 740 \$/tonne rendu Arusha (les frais de transport étant à peu près les mêmes que rendu Nankuru). En outre, des contacts ont été pris par l'intermédiaire de la Hatton and Cookson, avec une société américaine Balfour, Mac Laine and Co d'Agence pour la vente de pyrèthre rwandais.

Un projet de contrat sur cinq ans renouvelable est encore en cours d'examen, mais il faudra attendre la mise en marche de l'usine d'extraction de pyrèthrine pour signer un contrat ferme soit avec la Balfour, soit avec Metchell Cots ou toute autre société. D'ici là peut être les conditions d'écoulement de nos produits de pyrèthre se seront améliorées.

Poursuivant l'action de recherche d'instruments nécessaires à l'élaboration du Plan, le service des études globales s'est intéressé aux discussions sur le Plan Comptable de l'OCAM, dont le Rwanda est membre. Etant donné qu'il s'agit d'un texte à caractère général, il convenait de le simplifier en l'adaptant aux réalités rwandaises. Son adoption généralisée par les entreprises publiques et privées, industrielles et commerciales permettrait de se servir des informations y contenues pour l'établissement du Tableau Economique d'Ensemble et d'éléments d'enquête pour les organismes de crédit.

c) Activités diverses.

Quant aux activités diverses, il serait impossible d'énumérer les projets sur lesquels il a fallu donner des avis ni les réunions auxquelles on a participé. Néanmoins, il importe de signaler une innovation dans la diffusion du Plan. Etant donné que les exemplaires du Plan ont été tirés en nombre très limité, sa vulgarisation n'a pas pu se faire de façon à en faire une orientation des activités de toutes les couches de la population dans tous les secteurs. C'est pour cela qu'en 1969, des exposés suivis de discussions ont été présentés devant les groupes de jeunes (J.O.C, J.O.E.F.) et les responsables au niveau des collectivités locales (séminaire des sous-préfets à Murambi) ces expériences ont montré l'intérêt de ces deux auditoires pour les informations sur l'Economie Nationale, mais également l'insuffisance de Vulgarisation du Plan parfois considéré comme une affaire de "techniciens" et servant uniquement de cadre de travail aux services de l'"Administration Centrale" alors que les objectifs du plan engagent toutes les catégories. Cette action de Vulgarisation sera poursuivie et étendue à tout le pays, ce qui aura pour effet, la stimulation de l'investissement - travail et la mobilisation de la population pour le développement.

.. / ...

2.2.4.2. Division de la Planification Régionale.

Après avoir examiné le champs de travail de la planification régionale il y a lieu de se demander ce qui a été réalisé par cette division.

A ce stade, une remarque préliminaire s'impose : tous les dossiers ayant trait au Développement régional ne passent pas pour examen à la division de la planification régionale. Il y a d'abord, les dossiers relatifs au développement du Mayaga et du Bugesera qui relèvent de la Direction de l'organisme du Bugesera-Mayaga.

Cet organisme traite également les dossiers intéressant la théiculture, la pyréthriculture, l'hydraulique rurale et les paysannats dans toutes les régions du pays. D'autres dossiers ayant un trait également au développement régional ont été orientés vers d'autres services. C'est le cas des dossiers sur l'aménagement de la plaine de la Ruzizi et du Bugarama, de bassin de l'Akagera, de la vallée de la Nyabarongo-Akanyaru. Afin donc d'éviter des doubles emplois, ce rapport ne contient que ce qui a été fait par la division; les dossiers dont question précédemment seront rapportés par les services respectifs.

Projet Fulreac à Gikongoro.

Après avoir piétiné en 1968, le projet a été présenté sur la liste prioritaire des projets devant faire l'objet de coopération bilatérale entre la Belgique et le Rwanda dès 1970.

Une mission d'études de l'université de Liège est attendue en juillet 1970 pour examiner les possibilités de développement de la Préfecture de Gikongoro.

Projet de mise en valeur de Rusumo.

En 1969, 103 familles ont été installées tandis que 6 autres retournaient pour inadaptation et volontairement dans leur région d'origine (Ruhengeri). A cause d'une récolte médiocre, les paysans ont dû rechercher du travail soit chez les banyagisaka, soit à l'A.I.D.R. pour augmenter leurs ressources. Mais, dans l'ensemble, ils ne reçoivent plus de rations alimentaires, ils sont l'objet d'encadrement (animation, coopératives, écoles pour enfants). En 1970, il est prévu le recrutement de 400 nouvelles familles.

Dans la cuvette de Rusumo, l'A.I.D.R. a également une station d'élevage dont l'effectif en 1969 s'élevait à 1.078 têtes de gros bétail.

Le bétail est, en général, bien portant - on estime que le taux de natalité est de 49 % le taux global de mortalité = 13 %, le taux d'avortement = 6,5 % et le taux de mortalité (à l'exclusion des bêtes tuées par les fauves) = 8,7 %. Les principales maladies du bétail sont la théileriose et la trypanosomiase.

Développement de la zone Kigali-Nord.

Ce projet, qui avait un peu piétiné depuis 1967, semble connaître un nouvel élan. Un expert du BIT, Monsieur BOSCH, est à pied d'oeuvre et compte présenter le projet au gouvernement en juin 1970. Pour qu'il puisse démarrer début 1971, il devrait être soumis au PNUD en 1970.

Projet de mise en valeur du Mutara.

Deux projets intéressent le Mutara : Le projet FAO-BIRD pour un programme agriculture/élevage et le projet IFAGRARIA pour un programme marais. Le projet FAO-BIRD n'a pas avancé en 1969. Le projet IFAGRARIA est sur le point d'aboutir, la signature d'un contrat entre IFAGRARIA et le Gouvernement Rwandais est prévu pour avril 1970.

Relation avec le secteur privé, les Préfets, les personnalités ayant un rôle important à l'échelon régional, la division de la planification globale, la direction de la programmation et la direction des Ressources humaines.

a) Avec le secteur privé, la division a organisé des réunions mixtes services gouvernementaux organismes non gouvernementaux. Une première réunion de prise de contacts a eu lieu en octobre 1969. Deux conclusions générales ont été tirées:

- que des réunions spécifiques soient organisées sur des sujets donnés. Jusqu'à présent, plusieurs réunions ont eu lieu sur le marché des légumes à Kigali en relation avec l'expérience d'exportation de légumes de la Bishenyi. La conclusion actuelle est qu'il faut laisser la concurrence jouer entre les producteurs, car fixer un prix est quasi impossible dans ce secteur.

b) Avec les autorités préfectorales et régionales ;

Le contact s'est situé au niveau des commissions Préfectorales de Planification. Pour qu'il demeure, il faut un cadre et ce cadre ce sont des structures régionales telles qu'il en a été question plus haut.

c) Avec les autres services du Plan, la collaboration est très bonne à tous points de vue.

2.2.5. Conclusion Générale.

La Direction des Etudes, par définition, doit se consacrer particulièrement aux études de développement.

Pour déterminer les conditions nécessaires à la réalisation de cette tâche, il convient de réexaminer la structure du service et les liaisons devant exister entre la division de la planification globale et la division de la planification régionale.

La planification globale doit s'occuper des études générales et sectorielles de développement, de l'élaboration, du contrôle et de l'ajustement du plan en insistant sur l'équilibre général lié au choix des objectifs nationaux. La planification régionale établit des études de développement régional et d'aménagement du territoire et oriente les projets d'après les potentialités économiques et les problèmes particuliers aux différentes régions.

Alors que la planification régionale a besoin de renforcer les antennes dans les préfectorales, qui serviraient d'ailleurs de points de liaison de tous les services du plan avec les autorités locales, ce qui importe pour la planification globale, c'est l'augmentation du personnel de conception et d'études notamment pour les secteurs principaux tels que l'économie rurale, la planification industrielle et les études cartographiques.

Sur cette base, il est proposé un renforcement des deux services.

Pour la planification régionale, il faudrait créer les services suivants :

- un qui serait chargé des relations avec les organismes non gouvernementaux. La plupart des O.N.G. sont des organismes de développement régional. Pour suivre de près leurs activités, il convient d'affecter une unité à ce service ;
- un service de conjoncture économique régionale. La planification régionale devrait faire le point, chaque année, de la situation économique de chaque préfecture et des régions de programme. Il est demandé de procéder à la formation de spécialistes en développement régional à l'Institut Panafricain de Développement de Douala. Le premier diplômé rwandais de la section "Planification Régionale" de cet Institut terminera en 1971. Des spécialistes en développement régional (formation économique et statistique) rendraient d'éminents services aux préfectures et aux communes;
- une unité d'assistance technique, spécialiste dans les questions d'aménagement du territoire et d'économie régionale.

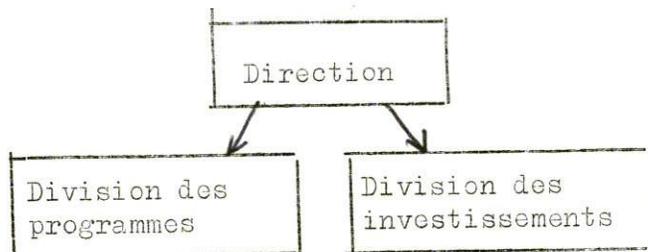
Pour la planification globale, il semble que le personnel en place (1 universitaire rwandais + 2 assistants techniques) suffit. Toutefois, la mise à leur disposition d'un rédacteur permettrait au personnel de conception d'approfondir sa tâche.

Compte tenu du niveau de qualification du personnel à recruter (notamment pour les spécialistes en développement régional) et compte tenu des responsabilités imparties aux services de la Direction des Etudes, il convient d'ériger les deux divisions en directions.

2.3. DIRECTION DE LA PROGRAMMATION.-

2.3. Direction de la programmation.

2.3.1. Organigramme.



2.3.1. Personnel : pour mémoire

Au moment où les services rédigeaient leurs rapports, la Direction et les divisions du service de la programmation étaient vacantes, donc à pourvoir.

La Direction est citée pour mémoire, le rapport n'étant pas disponible.

2.4. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES.-

2.4. Direction des Ressources humaines

2.4.1 Organigramme

La Direction ne comprend que le Directeur Général et un Fonctionnaire principal.

2.4.2 Personnel

2.4.2.1 Personnel en place, fonctions et qualifications

- un Directeur Général, responsable du service, licencié en sciences politiques et sociales, option: administration publique (Louvain, 1963)
- un fonctionnaire principal, rédacteur et classeur, de niveau 3 ans secondaire (Petit Séminaire, Fagayi, 1946)

2.4.2.2 Mouvement du personnel pendant l'année

Le fonctionnaire principal a été transféré du Secrétariat du Département à cette Direction en 1969.

2.4.3 Orientation, Objectifs, Tendances

La Direction des Ressources Humaines compte parmi ses attributions la vulgarisation du Plan au niveau de la population. Cet objectif, qui est une condition de participation de la population au développement, n'a pas pu être atteint, surtout parce que la méthodologie d'intervention n'a pas encore été mise au point en collaboration avec les services concernés. Il s'agit là d'une des tâches essentielles qui incombent à la Direction en 1970.

2.4.4. Principales activités pendant l'année

La Direction des Ressources Humaines a comme l'année dernière, procédé à la réévaluation des emplois prévisibles dans les Secteurs public et privé.

Il s'est avéré que d'ici 10 ans il n'y aura pas à craindre la sursaturation des cadres, si la politique de formation se réfère continuellement aux secteurs prioritaires du développement économique et social. Si l'on s'écarte de cette voie il y a à craindre le chômage des intellectuels ou l'exode des cerveaux. Aussi avons-nous proposé un nouveau plan de formation, qui semble plus réaliste que le premier puisqu'il tient compte de taux de déperdition possible.

Dans le secteur privé, qui est très difficile à déterminer, nous espérons aussi qu'il pourra absorber une infime partie cadres supérieurs. Il est cependant certain qu'il aura besoin de plus en plus de cadres moyens spécialisés et d'ouvriers qualifiés. Il faudrait peut-être repenser doré et déjà la politique de l'emploi en ce qui concerne les étrangers et surtout les étrangers non africains.

Les perspectives du problème de l'emploi ont conduit tout naturellement à l'étude de la situation de l'Enseignement dans tous les cycles, de formation.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

C'est ainsi qu'ont été étudiées les différentes qualifications du personnel. Dans le cadre de l'enseignement primaire, on verra (tableau n°1 en annexe la population scolarisable et scolarisée, le Rwanda occupe une bonne place en taux de scolarité comparativement à d'autres pays d'Afrique. On notera ensuite une carence quasi-totale des maîtres qualifiés. (voir tableau n°2). On notera également la répercussion de cette situation sur l'effectif final des écoliers à l'issue de l'école primaire qui se caractérise par un taux très élevé de déperdition (voir tableau n° 3) Ce tableau a l'avantage de procurer une vue comparative du développement de l'enseignement dans différentes Préfectures du Pays.

(1)N.B. Il est certain que dans un pays comme le nôtre, il serait inutile et superfétatoire, de penser à toute idée de plein emploi, surtout si l'on entend par là l'emploi salarié. Toutefois, on peut tendre, et l'on doit surtout tâcher d'y arriver, à faire en sorte que chacun apporte sa part dans le développement de l'Economie Nationale.

Or, l'Economie de notre Pays étant essentiellement rurale il est normal que tout effort visant à l'amélioration quantitative et qualitative, tout en procurant des emplois à la population ne peut être qu'encouragé.

Aussi toute animation qui ne vise pas ces deux buts ne pourra atteindre que des résultats transitoires, qui ne réussiront pas à éviter les déséquilibres structurels de notre économie.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'étude précédente a été suivie par l'étude de la situation actuelle de l'enseignement secondaire 1969 - 1970 (voir tableau n° 4). Ce tableau trace également l'implantation de l'enseignement dans différentes régions, et montre en même temps les résultats que l'on espère obtenir dans l'avenir par rapport à l'année scolaire 1969 (voir tableau n° 5 et 5¹).

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Toutes ces considérations ont conduit tout naturellement à envisager la situation dans l'enseignement supérieur:

1. Le nombre total des étudiants boursiers rwandais, leur répartition par pays, niveau d'études, sexe et état civil pendant l'année académique 1968-1969 (voir tableau n° 6).

2. La répartition des étudiants selon le niveau d'études et les disciplines suivies (voir tableau n° 6¹).

On remarquera qu'au niveau universitaire, les études socio-économiques ont la prépondérance sur d'autres facultés.

La médecine et les études des sciences suivent de près. Cette situation est due à l'existence de l'université nationale. La faculté des sciences économiques et sociales doit recevoir l'excédent d'étudiants qui, à la dernière minute ne peuvent pas suivre leurs études hors du RWANDA. Dès lors il est normal que cette faculté ait plus d'effectifs que les autres.

Pour être complet nous y avons annexé également un tableau de la répartition des nouveaux boursiers envoyé à l'étranger, selon les disciplines suivies.

Pour finir nous avons fait figurer les statistiques des offres d'études et de stages selon leurs origines (voir tableau n°7)

Conclusion concernant ces tableaux:

On ne saurait trop répéter que le système de l'enseignement au Rwanda laisse trop à désirer. Le Pays a choisi de mettre l'accent sur le développement de l'enseignement primaire généralisé, dans le souci de répondre à un idéal social et démocratique. Mais cet effort quantitatif ne permet pas d'atteindre les résultats qualitatifs escomptés. Il freinera par voie de conséquence l'amélioration de l'enseignement secondaire et supérieur. Il faudra donc si l'on veut sortir du cercle vicieux, adapter notre enseignement aux réalités socio-économiques qui sont les nôtres. En outre même le peu d'étudiants qui parviennent à une formation plus poussée ne peuvent être satisfaits à cause des moyens limités en bourses et en possibilités d'accueil au sein de nos établissements supérieurs.

Or l'existence de cadres nationaux qualifiés et en nombre suffisant constitue le préalable de tout développement. Sinon, il y a un risque grave de rester pour longtemps tributaire de l'étranger en ce qui concerne les artisans du développement: le tableau n° 8 en annexe confirme notre inquiétude.

On remarquera qu'un nombre assez élevé de techniciens s'inscrivent dans le cadre des secteurs clef du développement de notre économie.

Il a été suggéré, voire même recommandé en son temps dans la note adressée au Ministre de l'Education Nationale en date du 28 novembre 1968, de remédier à cette situation en recourant à une véritable planification de la distribution des bourses d'études, c'est-à-dire que l'un des principaux critères, sinon le seul, doit être les besoins réels du Pays.

Nous croyons qu'il ne faut pas non plus hésiter à écarter certains techniciens dont le pays n'a vraiment pas besoin. Les techniciens de cette catégorie constituent une double perte pour le pays: une perte en argent d'une part, et une perte d'emploi que peut occuper un rwandais de même qualification.

De même il faudrait suivre de près les techniciens en place afin de voir s'il veulent réellement former leurs homologues; dans le cas contraire il ne faudrait pas hésiter à les remplacer dans la mesure du possible, car l'assistance technique n'a de sens que dans le cadre de l'apport du savoir.

La tableau d'effectif de l'Assistance technique a été suivi par les statistiques des fonctionnaires selon leurs études et leur répartition par départements. (voir tableau n° 11). Ce tableau mis en face du précédent montre l'effectif des cadres dont le pays a normalement besoin présentement.-

T A B L E A U 1 : POPULATION SCOLARISABLE.

Enseignement Primaire-scolarisables et scolarisés en 1968 - 1969.

	Scolarisables			Scolarisés			Taux de scolarisation		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1. BUTARE	46.67	52.676	99.543	28.890	25.455	54.345	61,6	48,3	54,5
2. BYUMBA	42.078	48.503	90.581	22.229	13.769	35.992	52,8	28,3	39,7
3. CYANGUGU	31.979	32.632	64.611	16.877	13.858	30.735	52,8	42,4	47,6
4. GIKONGORO	49.568	53.606	103.174	21.299	14.358	35.657	42,9	26,8	34,5
5. GISENYI	35.751	36.692	74.443	20.798	13.438	34.256	58,1	34,7	46
6. GITARAMA	45.841	47.732	93.573	32.925	26.010	59.005	71,8	54,4	63
7. KIBUNGO	20.012	22.852	42.864	16.393	12.081	28.474	81,9	52,8	66,4
8. KIBUYE	34.707	32.554	67.261	17.559	12.916	30.475	50,5	39,7	45,3
9. KIGALI	37.596	41.969	79.665	20.060	16.977	39.037	58,5	40,4	49
10. RUHENGERRI	52.775	55.702	108.477	27.995	18.218	46.213	53	32,7	42,5
Total	397.274	426.918	824.192	227.019	167.080	393.989	57,1	39,1	47,8

T A B L E A U 2

Concernant les élèves de l'enseignement primaire par sexe, préfectures et niveau 1968 - 1969
 II. Répartition par année d'études.

	1		2		3	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1. Butare	9.161	8.242	6.552	6.068	4.711	4.319
2. Byumba	6.908	4.878	4.501	3.046	3.621	2.395
3. Cyangugu	5.024	4.301	3.784	3.368	3.001	2.399
4. Gikongoro	6.744	5.018	4.130	3.159	3.231	2.317
5. Gisenyi	6.981	6.784	4.084	2.923	3.259	2.147
6. Gitarama	10.454	8.936	6.998	5.927	5.392	4.051
7. Kibungo	4.898	3.760	3.630	2.544	2.690	2.179
8. Kibuye	4.968	4.123	3.506	2.728	2.756	2.174
9. Kigali	6.360	5.304	4.733	4.044	3.845	3.031
10. Ruhengeri	9.985	7.381	6.253	4.132	3.993	2.773
Total	71.483	56.727	48.171	37.939	36.502	27.785
			129.015	86.110		64.426

lectures et niveau 1968-1969

	5		6	
	Garçons	Filles	Total	Total
1.245	2.628	2.101	4.729	2.029:1.289
4.624	2.350	1.133	3.483	1.989: 547
4.226	1.540	1.129	2.689	1.260: 683
4.684	2.111	1.156	3.267	2.211: 896
4.207	2.006	1.153	3.159	1.934: 758
7.817	3.083	2.211	5.294	2.702:1.364
65	1.561	1.164	2.725	1.484: 794
239	2.051	1.250	3.304	1.773: 776
2.105	2.235	1.534	3.769	1.952: 825
22.019	2.299	1.173	3.472	2.239: 654
51.445	21.024	13.024	35.888	19.573:8.586
				28.159

Tableau 4

I. Total Général

	Garçons	Filles	Total	% Préfectures	% Garçons	Filles	Total
1. Butare	28.890	25.455	54.345	12,7	13,8	46,8	100
2. B yumba	22.223	13.769	35.992	9,7	9	38,4	100
3. Cyangugu	16.877	13.858	31.735	7,8	8	43,6	100
4. Gikongoro	21.199	14.358	35.657	9,3	9	40,2	100
5. Gisenyi	20.798	13.438	34.256	9,1	8,7	39,2	100
6. Gitarama	32.925	26.010	58.935	14,5	15	44,1	100
7. Kibungo	16.393	12.081	28.474	7,2	7,2	42,4	100
8. Kibuye	17.559	12.916	30.475	7,7	7,7	42,4	100
9. Kigali	22.060	16.977	39.037	9,7	9,9	43,4	100
10. Ruhengeri	27.995	18.218	46.213	12,3	11,7	39,4	100

Total	227.019	167.080	394.099	100	100	42,3	100
-------	---------	---------	---------	-----	-----	------	-----

I. Total Général

	% Niveau	1	2	3	4	5	6
1. Butare	:	32	23,2	16,6	13,3	8,7	6,1
2. Byumba	:	32,7	20,9	16,7	12,8	9,6	7
3. Cyangugu	:	29,3	22,5	17	13,3	8,5	6,1
4. Gikongoro	:	33	20	15,5	13,1	9,1	8,7
5. Gisenyi	:	34,3	20,4	15,7	12,2	9,2	7,8
6. Gitarama	:	32,9	21,9	16	13,2	8,9	6,8
7. Kibungo	:	30,4	21,6	17	13,2	9,6	8
8. Kibuye	:	29,8	20,4	16,1	14,3	10,8	8,3
9. Kigali	:	29,8	22,4	17,6	13,2	9,6	7,1
10. Ruhengeri	:	37,5	22,4	14,6	11,5	7,5	6,2
Total	:	32,7	21,8	16,3	13,5	9,1	7,1

Tableau 6 PERFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE-- ANNEE 1969-1970

Cycle inférieur

Préfectures	Cycle d'orientation: E.N.I. I, E.MA			E.T.O.			Ec.Soc.		
	G	F	%	T	%	G	%	F	%
01. BUTARE	387	400	17,4	214	39,2	57	16,1	81	36,7
02. BYUMBA	211	-	4,7	67	8,6	-	-	-	-
03. CYANGUGU	126	98	5,0	29	3,7	-	-	-	-
04. GIKONGORO	177	203	8,5	-	-	-	-	-	-
05. GISENYI	289	159	10,0	55	7,0	68	19,2	-	-
06. GITARAMA	523	324	18,8	69	15,0	-	-	39	17,6
07. KIBUNGO	404	88	11,0	50	6,4	-	-	-	-
08. KIBUYE	123	204	7,3	63	8,1	-	-	101	45,7
09. KIGALI	333	227	12,5	94	12,0	229	64,7	-	-
10. RUHENGERRI	-	215	4,8	-	-	-	-	-	-

ENSEMBLE : 2573:1918 : 449I:100:429 : 352: 78I:100,0:354 :100,0: 221 :100,0:

Soit en % des : 57,3:42,7 : 100,0// : 54,9:45,1:100,0 /// : 100,0 : /// :

2 sexes : 100,0 : 100,0 :

Tableau EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Année scolaire 1969-1970.

		Cycle Supérieur des Humanités;										Tout le Secondaire											
		Modernes					Classiques					Professionnelles											
Préfectures :	G :	F :	T :	% :	G :	F :	T :	% :	G :	F :	T :	% :	G :	F :	T :	% :							
1. BUTARE	: 109	-	: 109	: 11,7	: 499	-	: 499	: 27,3	: 95	-	: 95	: 19,7	: 221	: 74	: 295	: 51,6	: 1582	: 647	: 2229	: 23,2			
2. BYUMBA	-	-	-	-	: 253	-	: 253	: 13,8	: 71	-	: 71	: 14,7	-	-	-	-	: 602	-	: 602	: 6,2			
3. CYANGUGU	: 72	-	: 72	: 7,8	: 137	-	: 137	: 7,5	: 41	: 74	: 115	: 23,8	-	-	-	-	: 405	: 172	: 577	: 6,0			
4. GIKONGORO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
5. GISENYI	-	: 58	: 58	: 6,2	: 173	: 101	: 274	: 15,0	-	-	-	-	-	-	-	-	: 177	: 203	: 380	: 3,9			
6. GITARAMA	: 218	-	: 218	: 23,5	: 267	-	: 267	: 14,6	: 35	: 7,2	-	-	-	-	-	-	: 530	: 373	: 903	: 9,3			
7. KIBUNGO	-	-	-	-	: 58	-	: 58	: 3,2	-	-	-	-	-	-	-	-	: 79	: 79	: 13,8	: 512	: 167	: 679	: 7,0
8. KIBUYE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9. KIGALI	: 240	: 64	: 304	: 32,7	: 339	-	: 339	: 18,6	: 51	: 28	: 79	: 16,4	: 72	-	: 72	: 12,6	: 1264	: 413	: 1677	: 17,4			
10. RUHENGERI	: 168	-	: 168	: 18,1	-	-	-	-	: 88	: 88	: 18,2	-	-	-	-	-	: 168	: 303	: 471	: 4,9			
ENSEMBLE	: 807	: 122	: 929	: 100,0	: 1726	: 1011	: 1827	: 100	: 293	: 190	: 483	: 100,0	: 293	: 279	: 572	: 100,0	: 6475	: 2183	: 9658	: 100,0			
Soit en %	: 86,9	: 13,1	: 100,0	////	: 94,5	: 5,5	: 100,0	////	: 60,7	: 39,3	: 100,0	////	: 51,2	: 48,8	: 100,0	////	: 67,0	: 33,0	: 100,0	////			

Tableau 8 : PROMOTION JUIN 1969.-

A. <u>Université Nationale.</u>		
1. Faculté de lettres		4
2. Faculté de Sciences		3
3. Faculté de Médecine		6
4. Faculté de Sciences Economiques et Sociales		11
		<u>24</u>
B. <u>Ecoles secondaires:</u>		
	I. <u>Sections Moyennes</u>	
<u>Sections</u>	<u>prévus</u>	<u>réussis</u>
1. <u>Mathématiques et Scientifiques</u>		
Butare	21	20
Saint-André	19	18
Musanze	30	29
Collège officiel	17	17
Byimana	17	17
Nyamasheke	9	9
	<u>113</u>	<u>110</u>
2) <u>Gréco-Latine</u>		
Christ-Roi	16	16
Séminaire de Kansi	21	17
Séminaire Saint-Paul	29	25
Séminaire de Rwesero	18	17
Séminaire de Nyundo	23	20
	<u>107</u>	<u>95</u>
3) <u>Latin-Sciences:</u>		
Saint-André	<u>22</u>	<u>21</u>
4) Economique.		
Saint-André	13	11
Lycée Kigali	<u>7</u>	<u>7</u>
	20	18
5) Normale Moyenne.		
a) <u>Scientifique: Butare:</u>		
Rwaza	5	5
Nyamasheke	8	7
	<u>21</u>	<u>20</u>
b) Littéraire : Butare		
Butare	8	8
Rwaza	10	9
	<u>18</u>	<u>17</u>

Sections

	Prévus	Réussis
6) <u>Médicale.</u>		
Butare	12	12
Kabgayi	13	13
Rwamagana	<u>12</u>	<u>12</u>
	37	37
7) <u>Commerciale-Administrative.</u>		
Butare	8	8
8) <u>Agricole.</u>		
Butare	10	10
9) <u>Vétérinaire.</u> Butare	5	5
10) <u>Sociale Moyenne</u>		
Karubanda	8	8

II. Sections Terminales.

1) Normale Inférieure.

a) Moniteurs.

Byumba	63	63
Zaza	31	31
Save	61	59
Nyamasheke	34	31
Shyogwe	<u>21</u>	<u>20</u>
	210	204

b) Monitrices.

Lycée Kigali	18	18
Birambo	22	21
Byimana	19	19
Muramba	19	19
Save	28	28
	<u>106</u>	<u>105</u>

2) Technique Féminine Inférieure.

Nyanza	20	20
Remera	20	20
Mubuga	<u>19</u>	<u>19</u>
	59	59

3) Sociale inférieure. Karubanda

26 22

III. Sections Auxiliaires.

Normale Auxiliaire.

a) Moniteurs.

Nyanza	100	95
Gahini	<u>28</u>	<u>28</u>
	128	128

b) Monitrices.

Rulindo	39	31
Kansi	<u>19</u>	<u>15</u>
	58	46

IV. Sections Techniques. E.T.O. Kicukiro.

Mécanique Générale	8	7
Mécanique Auto	5	5
Mécanique soudage	3	3
Electricité	6	6
Menuiserie - Ebenisterie	10	8
Couture	<u>8</u>	<u>8</u>
	40	37

V. Sections Artisanales.

1) Menuiserie:

Butare	14	12
Nyundo	<u>18</u>	<u>16</u>
	32	28

2) Maçonnerie.

Butare	15	15
--------	----	----

3) Sculpture

Nyundo	7	7
--------	---	---

Total : des prévisions	1084
Des diplômes	1020

LISTE DES ECOLES SECONDAIRE GROUPEES PAR PREFECTURE.
=====

Préfecture	: Nomination des Ecoles	: Emplacements
1. <u>KIGALI</u>	:1. Collège Officiel	: Mburabuturo
	:2. Ecole Technique Officielle	: Kicukiro
	:3. Ecole d'Infirmiers de l'Etat	: Kigali
	:4. Collège Saint-André	: Nyamirambo
	:5. Lycée N.D. de Cîteaux :filles	: Kigali
	:6. Séminaire des Pères Salésiens	: Kimihurura
	: 7.Séminaire Saint-Paul	: Kigali
	: 8. Collège Inférieur pour garçons	: Rulindo
	: 9. Ecole de Moniteurs Auxiliaires	: Rulindo
2. GITARAMA	:10. Ecole Technique Féminine	: Remera
	:11. Petit Séminaire Saint-Léon	: Kabgayi
	:12. Juvénat des Joséphites	: Kabgayi
	:13. Ecole d'infirmières	: Kabgayi
	:14. Ecole Normale Inférieure/ Garçons	: Shyogwe
	:15. Collèges des Humanités Modernes	: Byimana
3. BUTARE	:16. Collège Inférieur pour filles	: Byimana
	:17. Collège du Christ-Roi	: Nyanza
	:18. Collège Inférieur pour garçons	: Nyanza
	:19. Ecole Technique Féminine	: Nyanza
	:20. Ecole de Moniteurs Auxiliaires	: Nyanza
	:21. Ecole Normale Inférieure/Garçons	: Save
	:22. Ecole Normale Inférieure/Filles	: Save
	:23. Juvénat Benebikira	: Save
	:24. Petit Séminaire	: Save
	:25. Ecole Sociale	: Karubanda
	:26. Groupe scolaire	: Butare
4. RUHENGURI	:27. Ecole Artisanale	: Butare
	: Collège Inférieur pour filles	: Kansi
	:29. Petit Séminaire	: Kansi
	:30. Préséminaire	: Cyahinda
	:31. Collège des Humanités Modernes	: Musanze
5. BYUMBA	:32. Ecole Normale pour filles	: Rwaza
	:33. Ecoles Normale pour Garçons	: Byumba
	:34. Préséminaire	: Byumba
	:35. Petit Séminaire Dominique Savio	: Rwesero

6. <u>CYANGUGU</u>	:36. Collège Inférieur pour Garçons	:Kibogora
	:37. Ecole Normale pour Garçons	:Nyamasheke
	:38. Collège Inférieur pour filles	:Nyamasheke
	:39. Préséminaire	: Mibilizi

7. <u>GIKONGOGO</u>	:40. Collège Inférieur pour filles	:Kibeho
	:41. Collège Inférieur pour Garçons	:Runyombyi
	:42. Collège Inférieur pour filles	:Kigeme

8. <u>KIBUYE</u>	:43. Ecole Technique Féminine	:Mubuga
	:44. Collège Inférieur pour Garçons	:Birambo
	:45. Collège Inférieur pour Filles	:Birambo
	:46. Ecole d'Infirmières	:Kilinda
	:47. Ecoles d'aides Accoucheuses	:Ngoma
	:48. Ecole Technique	:Kibuye

9. <u>KIBUNGO.</u>	:49. Préséminaire	:Zaza
	50. Ecole Normale Inférieure / Garçons	:Zaza
	: 51. Collège inférieur pour filles	: Zaza
	:52. Collège Inférieur pour Garçons	: Gahini
	:53. Institut Président Kayibanda	: Rwamagana
	:54. Collège Inférieur pour Garçons	: Rwamagana

10. <u>GISENYI.</u>	:55. Collège Inférieur pour Garçons	:Shyira
	:56. Ecole Normale Inférieure	:Muramba
	:57. Collège pour Filles	:Nyundo
	:58. Petit Séminaire	:Nyundo
	:59. Juvénat Mater Ecclesiae	:Muramba
	:60. Ecole Artisanal d'Arts	:Nyundo
	:61. Collège Inférieur pour Garçons	:Gisenyi.

REPARTITION DES ETUDIANTS RWANDAIS D'APRES LES PAYS, NIVEAU D'ETUDES, SEXE ET
ETAT CIVIL PENDANT L'ANNEE ACADEMIQUE 1968/1969.-

Pays ou Organismes	Etudes Universitaires		Etudes Supérieures		Etudes Secondaires		TOTAL						
	H	F	H	F	H	F	H	F					
1. OCD Belgique	33	2	2	2	13	3	4	1	33	-	30	-	121
2. CEE Belgique	8	-	-	-	18	2	-	1	-	-	-	-	29
3. CEE Italie	14	2	-	-	6	-	-	1	-	-	-	-	23
4. CEE Allemagne Fédérale	2	-	-	-	36	-	-	-	2	-	-	-	-
5. CEE France	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
6. CEE Groupe scolaires	-	-	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-	38
7. Rwanda-Belgique	2	4	-	-	3	1	-	-	-	-	1	-	11
8. Rwanda-Italie	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
9. France	15	3	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	21
10. URSS	18	-	-	-	15	1	-	-	2	1	-	-	38
11. Suisse	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
12. Canada	4	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	7
13. ONU Tunisie	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
14. Allemagne Fédérale	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
15. U.N.R. à Butare	162	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	176
16. I.P.N. à Butare	-	-	-	-	125	-	3	-	-	-	-	-	128
17. ISA BUKAVU	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	9
Total	263	18	9	9	226	7	7	3	84	1	31	-	649
Totaux	281	9	233	10	85	31	649	31	649	31	649	31	649

D I S C I P L I N E S : U.R.S.S. : O. C. D. : R W A N D A : B u k a v u : G R. S c o l a i r e : C. E. E. : T o t a l

	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
<u>Etudes Secondaires</u>																			
1. Hum.+Planif.Enseignements	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2. Comptab. Commerciale	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
3. A3 Mines	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
4. A2 Electromécanique	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
5. A2 Architecture	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
6. Normale Primaire	-	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34
7. A6/A2 Commerce	-	-	3	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
8. A2 Mécanique	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
9. A2 Agricole	-	-	3	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-	-	-	-	-	-	41
10. A2 Ménagère Agricole	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
11. Economie	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
12. A2 Hospitalière	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
13. A2 Photos	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
14. Puériculture	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
15. Techn.Sciences	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
16. Techn.Ménagère	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
17. Mod. Sc. A	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
18. Secrétariat	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
19. Sciences Sociales	-	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
20. A2 Constructions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
	3	-	33	30	-	-	1	9	-	38	-	-	-	-	-	-	2	-	116

Tableau 16

Le tableau Statistique de Nouveaux Boursiers envoyés à l'Etranger
(Orientation + Pays) pour l'année académique 1969-1970.

Disciplines	France	C E E	O C D	Canada	Suisse	URSS	Total
<u>I. Niveau Universitaire</u>							
1. Médec. Vétérinaire	:	9	:	:	:	:	9
2. Agronomie	:	6	1	:	:	:	7
3. Licence en Economie	:	:	1	:	1	1	3
4. Lic. en Sc. Pblit. et Soc.	:	:	1	:	:	:	1
5. Lic. en Philos. et Let.	:	:	2	:	:	:	2
6. Lic. en Comm. et Finan.	:	:	:	1	2	:	3
7. Pharmacologie	:	:	1	:	:	:	1
8. Pédagogie	:	:	1	:	:	1	2
9. Droit	:	:	:	:	1	:	1
10. Géologie	:	1	:	:	1	:	2
11. Sciences	:	:	2	:	:	:	2
12. Biologie	:	:	:	1	:	:	1
13. Chimie	:	:	:	:	:	2	2
14. Maths - Physique	:	1	:	:	:	1	2
<u>II. Niveau Supérieur:</u>							
1. Ingénieur Electricien:	:	1	:	:	:	:	1
2. Ingénieur Mécanicien	:	:	:	:	:	1	1
3. Ingénieur Civ. Mines	:	1	:	:	:	:	1
4. Pédagogie	2	:	:	:	:	:	2
5. Biologie	1	:	:	:	:	:	1
6. Architecture	:	1	:	:	:	:	1
7. Physico-Maths	1	:	:	:	:	:	1
8. Ingénieur Civil	:	1	:	:	:	1	2
<u>III. Niveau Secondaire</u>							
1. Contructions	:	:	:	:	:	1	1
2. Mines	:	:	:	:	:	1	1
3. Pédagogie	6	:	:	:	:	6	12
4. Beaux - Arts	:	:	:	:	:	1	1
Totaux	10	21	8	1	2	5	16

ASSISTANCE TECHNIQUE

Qualifications	: Multilat	: Bilatéral	: Autres	Total
<u>Docteurs en:</u>	: ONU C. E. E.	:	:	:
Droit	: 1	: 8	: 1	:
Médecine	: 4	: 29	:	:
Autres	: 1	: 20	: 1	:
<u>Ingénieurs</u>	:	:	:	:
Agronomes	: 18	: 12	: 4	:
Civils	: 2	: 5	:	:
Autres	: 3	: 18	:	:
Architectes	:	: 3	:	:
Autres qualifications	: 10	:	:	:
<u>Licenciés</u>	:	:	:	:
Pédagogie	:	: 79	:	:
Autres	: 13	: 5	: 2	:
<u>Ingénieurs Techniciens</u>	:	:	:	:
Agronomes	: 7	: 6	: 15	:
Autres	: 5	: 14	: 2	:
<u>Bacheliers, Régents, Candidats</u>	: 1	: 126	:	:
Total	: 71	: 325	:	:
<u>6 ou 7 ans secondaires</u>	:	:	:	:
- Professionnel	:	:	:	:
- agronomes	: 1	: 9	: 1	:
- Instituteurs	:	: 86	: 1	:
- Techniciens A2	: 5	: 10	: 9	:
Général	:	: 99	:	:
<u>Moins de 6 ans secondaires</u>	:	: 16	: 5	:
Qualifications non précisées	: 1	: 2	: 26	:
Total	: 7	: 222	:	:
Total Général	: 72	: 547	: 56	: 675(1)

(1) La différence entre ce tableau de l'Assistance Technique fourni par la Direction de l'Assistance Technique et la Direction des Ressources Humaines est due à ce que l'Assistance Technique ne comprend que les experts et Techniciens fournis par les voies officielles.

Par contre le tableau fourni par la Direction des Ressources Humaines représente à près tous les techniciens des organismes tant publics que privés qui oeuvrent dans le cadre du Développement économique du Rwanda.

2.5. DIRECTION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.-

2.5. Direction de l'Assistance Technique.

2.5.1. Organigramme.

La Direction ne comporte qu'un seul et unique bureau. L'Administration interne et le rôle de ce Service sont définis par le texte organique de l'Arrêté Présidentiel portant institution du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement déjà mentionné à plusieurs reprises.

2.5.2. Personnel.

2.5.2.1. Personnel en place, fonctions et qualifications:

- un directeur général, ayant accompli le cycle de philosophie au Grand Séminaire de Nyakibanda, responsable du service
- une fonctionnaire de 3e cl. ayant un diplôme d'humanités économiques, rédactrice
- un agent de 1ère classe, ayant terminé 5 ans secondaires, dactylographe

2.5.2.2. Mouvement du personnel pendant l'année:

La fonctionnaire de 3e cl. est partie faire des études d'infirmières A1 à Butare.

2.5.2.3. Personnel souhaité, fonctions et qualifications:

Pour assurer le fonctionnement du Service de l'Assistance Technique, le même personnel commis aux mêmes tâches que durant l'année 1968 peut bien faire le travail. Mais ceci ne signifie pas que ce personnel en place est suffisant; ainsi le Directeur Général n'a pas d'adjoint qui pourrait le remplacer en cas de nécessité.

2.5.3. Réalisations et Recommandations.

La Direction de l'Assistance Technique est chargée de la gestion du personnel étranger de l'Assistance Technique mis à la disposition du Rwanda par divers pays ou organismes avec lesquels a été signée une convention d'aide en personnel.

Le Service a éprouvé toujours les mêmes difficultés que durant l'année 1968. Certains Départements Ministériels témoignent réellement de très peu de collaboration; ils semblent même ignorer les attributions du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement en cette matière.

Les Ambassades et représentations diplomatiques qui ne suivaient toujours pas la procédure en matière de recrutement ont été bien averties et essaient actuellement de se conformer au règlement.

Nous donnons ci-après un tableau synthétique des Assistants Techniques nous fournis par les pays étrangers.

Il faut cependant remarquer que la Direction de l'Assistance Technique n'a pas de juridiction sur le personnel venu en mission de courte durée pour l'étude d'un tel ou tel projet (projet thé, projet usine d'extraction de pyrèthrine, projet gaz méthane, etc, etc...). Aussi le personnel technique d'aide extérieure renseigné dans ce rapport de la Direction de l'Assistance Technique n'englobe pas tous les assistants étrangers en place.

PERSONNEL ASSISTANTS TECHNIQUES AU 31/12/1969.

Département	Allemagne	Belgique	Canada	C.E.E.	Chine	France	Gr. Bretagne	Israël	O.N.U.	Suisse	U.S.A.	Total
1. Minédu	-	132 (1)	33 (2)	-	-	33	-	1	13	17	2	231
2. Minisanté	-	27 (1)	-	-	-	12	-	4	4	9	-	56
3. Minagri	3	39 (3)	-	24	31	2	-	-	4	6	-	109
4. Minitrablics	7	11 (5)	-	5	-	-	-	-	4	2	-	25
5. Minicommerce	-	4	-	-	-	2	-	-	6	3	-	15
6. Minifin	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
7. Mininter & Af. Judic.	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
8. Minipostel	-	15	-	-	-	1	-	-	2	-	-	18
9. Minicoop	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
10. Cours Suprême	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
11. Présidence	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
12. Miniganapo	3	47 (4)	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2
13. Infmation & Tourisme	4	1	-	-	-	3	1	2	-	-	-	52
14. Minifadeco	-	1 (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
15. Fonction Publique	-	-	-	-	-	-	-	-	2	16	-	19
16. Secrétariat d'Etat au Plan	-	3	-	15	-	1	-	-	-	-	-	-
T O T A L	18	290	33	44	31	54	1	7	34	54	2	568

1 - 19 sont de la Fraternité Africaine

dont 11 à Minédu

7 à Minisanté

1 à Minifadeco

2 - 11 sont de SUCO

3 - 17 sont de l'ISAR et

3 de l'OCIR

4 - 1 est un civil

5 - 5 sont de la REGIDESO

N.B. : Ne sont pas comptés : 6 belges Centre MURAMBI
12 allemands de la D.W.
ainsi que toute mission de courte durée.

Une autre constatation qui se dégage de la lecture du tableau synthétique de l'Assistance Technique en personnel est :

- que sur les 568 techniciens étrangers en place, 290 sont de nationalité belge, soit 51,05% du total.
- que deux Ministères à eux seuls (Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage) utilisent 340 techniciens soit 59,85% du total.
- que la France n'intervient pratiquement que dans le secteur de la santé et de l'enseignement avec 45 effectifs sur un total de 54.
- que l'aide en personnel du Canada est concentré sur l'Université Nationale du Rwanda.
- que la C.E.E. donne son personnel presque exclusivement au Secteur agricole, spécialement pour les projets agricoles en cours d'exécution sur financement FED.

La conclusion qui se dégage de ce tableau, étant donné que le pays ne recrute les techniciens étrangers que parce qu'il y a manque de ses propres cadres nationaux, est que l'Enseignement, l'Agriculture et la Santé sont les secteurs qui souffrent le plus de la carence de cadres formés. Il en résulte que l'orientation des bourses devrait tenir compte de cet état de choses. Au besoin des primes devraient être envisagés pour les jeunes gens qui prennent ces orientations, primes consistant en bourses plus élevées lors de la période de formation, ou certains avantages lors de leur entrée dans la Fonction Publique.

En outre des efforts devraient être déployés pour diversifier les assistants techniques, la prépondérance d'une seule nationalité risquant de créer dans le pays un esprit bien préparé de néo-colonialisme.

Ainsi par exemple, dans cet effort de diversification les contacts devraient être pris avec le Gouvernement de la Grande Bretagne pour la fourniture de professeurs d'anglais dans nos écoles secondaires étant donné que dans la plupart de ces écoles l'anglais est la deuxième langue enseignée.

Toujours dans le secteur enseignement, le contingent d'enseignants français (33) devrait s'accroître, dans la mesure du possible, pour équilibrer le contingent belge qui est de 132 sur un total de 231; ce qui permettrait à nos jeunes diplômés du Secondaire de n'être pas contraints d'aller seulement en Belgique avec la chance de passer, sans difficulté d'équivalence de diplômes, dans les Facultés Universitaires et dans les Instituts Supérieurs.

Par ailleurs, en matière de recrutement des Assistants Techniques, le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement pense qu'il ne convient plus d'accepter les contingents de jeunes diplômés qui viennent, sans expérience, uniquement pour se soustraire à leurs obligations du service militaire.

2.6. DIRECTION DE LA GESTION.-

2.6. Direction de la Gestion.

2.6.1. Organigramme

Tableau 1 = Organigramme actuel.

Direction

1 Directeur de division	1 Conseiller technique	1 Fonctionnaire de 3e classe
----------------------------	---------------------------	---------------------------------

Tableau 2 = Organigramme projeté

Direction

Division du Budget de Développement	Division des aides bilatérales	Division des aides multilatérales
--	-----------------------------------	--------------------------------------

2.6.2. Personnel

2.6.2.1. Personnel en place, fonctions et qualifications.

- a) Un directeur de division, licencié en sciences économiques et consulaires; agrégé en sciences commerciales pour l'enseignement secondaire supérieur (Liège 1968), responsable du service.
- b) Un conseiller technique, licencié en sciences économiques (Louvain).
- c) Un fonctionnaire de 3e classe; diplôme d'humanités gréco-latines + 1 an d'Université (Butare)

2.6.2.2. Personnel souhaité, fonctions et qualifications

- a) Un directeur général de formation universitaire, économiste, supervision de la Direction et responsable d'une division.
- b) Deux directeurs de division de formation universitaire, économistes, pour s'occuper des 2 divisions restantes.
- c) Trois rédacteurs-comptables titulaires d'un diplôme d'humanités complètes.
- d) Un dactylographe
- c) 3 conseillers techniques de formation universitaire et expérimentés.

.../...

2.6.2.3. Mouvement du personnel pendant l'année.

En juin 1969, une unité a été transférée de la Direction de la Gestion au Secrétariat du Département.

2.6.2.4. Commentaires sur le personnel.

Le personnel attaché à cette Direction est nettement insuffisant alors que le travail qui lui est assigné revêt une grande importance. L'aide extérieure se diversifie son volume s'accroît chaque année et les projets financés par le budget local d'investissement deviennent de plus en plus nombreux. Le sous-équipement en personnel et en locaux empêché à la Direction de jouer de contrôle financier des projets. De ce fait, les capitaux dorment et les bénéfiques escomptés se réalisent avec un décalage parfois de plusieurs années ; ce qui constitue un manque à gagner pour le pays et réduit la capacité d'absorption de nouveaux capitaux. Il en découle que, faute de contrôle indispensable, les projets ne sont pas suffisamment rentabilisés, certains même s'arrêtent (huilerie de Kibungu) (par ex.)

2.6.3. Principales activités pendant l'année.

2.6.3.1. Activités d'ordre général.

La Direction de la Gestion est fortement associée à l'élaboration du budget local d'investissement. Elle participe à l'élaboration des conventions passées en vue des aides extérieures et collabore très étroitement avec les services chargés de préparer les mémorandums, singulièrement le mémorandum relatif à la coopération entre la Belgique et le Rwanda.

Les activités de la Direction sont orientées vers l'amélioration du contrôle financier de tous les projets. Ce contrôle se heurte cependant à beaucoup d'obstacles. Certaines assistances étrangères échappent totalement à ce contrôle. Ce qui fait que le pays ignore les dépenses exactes et leur destination. Par ailleurs, certains Ministères s'attribuent directement le contrôle de ces aides sans en informer le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement. Il en résulte que le contrôle exercé par notre Département se limite souvent aux domaines suivants - étude des devis présentés pour approbation, rédaction des marchés à conclure (adjudication ou non), désignation de fonctionnaires dirigeants, réception des travaux terminés.

Le contrôle ne se fait véritablement que pour le budget local d'investissement et pour l'aide belge lorsque le Rwanda est maître de l'oeuvre parce que le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement a le visa pour les dépenses afférentes à ces projets. En effet, les projets financés par la Belgique ont tendance à devenir des projets "clé sur porte" et, par conséquent, à échapper au contrôle du pays pendant leur exécution. Cela fait qu'on constate après coup qu'ils ne répondent plus aux aspirations de départ.

Par contre, le contrôle financier s'exerce normalement pour les projets financés par la E.F.W., car le Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement est ordonnateur pour les dépenses à charge de cet organisme.

../...

2.6.3.2. Exécution du Budget de Développement.

La réalisation du Plan de Développement exige la conjugaison des efforts de financement tant extérieurs qu'intérieurs, tant publics que privés. Pour le secteur publics, le financement est apporté principalement sous forme d'aide, et bien que cette aide fasse l'objet de négociations bien orientées, il n'en reste pas moins qu'elle manifeste parfois des préférences dont il serait préjudiciable de ne pas tenir compte dans une certaine mesure. Aussi, pour rendre la réalisation de cette aide beaucoup plus bénéfique au pays, il a été institué un budget de développement qui doit équilibrer l'entièreté de l'effort de développement entrepris, c'est-à-dire qui devrait pouvoir combler les vides laissés par l'aide extérieure.

Les projets financés par le Budget de Développement ont été classés en deux grandes catégories : les projets à charge exclusive de l'Etat et les projets pour lesquels le Gouvernement a obtenu une aide extérieure substantielle, avec l'engagement plus ou moins explicite d'apporter le complément nécessaire.

Désignés sous le nom générique de "contreparties", les projets de cette dernière catégorie revêtent un caractère prioritaire car s'ils n'étaient pas réalisés au moment voulu, ils pourraient entraver la mise en oeuvre de financements obtenus à l'extérieur et causeraient un préjudice moral auprès des assistances extérieures qui condamnent sans indulgence la non exécution des obligations normales de contrepartie. C'est pour cette raison qu'une part très importante du Budget de Développement est absorbée dans les contreparties de l'aide extérieure, c'est-à-dire qu'elle sert à honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis des organismes ou pays étrangers qui lui apportent de l'aide.

Les recettes pour couvrir les dépenses découlant du budget de développement proviennent de l'épargne intérieure. Comme il s'agit d'une mobilisation de l'épargne nationale, les crédits n'ont donc pu être engagés que dans la mesure de l'encaissement effectif des recettes.

Le tableau n° 1 du présent rapport montre que sur 49.500.000 frs de recettes réalisées en 1969, 48.000.000 frs proviennent des souscriptions de la Caisse Sociale, et seulement 1.500.000 frs proviennent de l'accroissement de dépôts de Banques. Remarquons que sur les 60.000.000 Frs à souscrire en 1969, L'OCIR n'a pas rentré un seul franc de recettes.

Sur un volume de 372.500.000 F de crédits votés pour les budgets de développement de 1968 et 1969, seulement 161.000.000 F de recettes ont pu être mobilisés, et de ceux-ci, 49.500.000 Frs l'ont été au courant des 5 derniers mois de 1969. Régulièrement le Gouvernement a dû freiner l'exécution de projets en cours et constamment il a dû post-poser le démarrage de certains projets par manque de trésorerie. C'est ainsi qu'à partir de mi-avril 1969, la trésorerie du budget de Développement était tombée en dessous de 5.000.000 F, ce qui, pour cette période de l'année, était à considérer comme un seuil de sécurité minimum, vu les obligations de contreparties auxquelles le Gouvernement pouvait encore avoir à faire face en 1969. Pour la période du 15 mai 1969 au 30 juin 1969, la trésorerie du Budget de Développement était quasiment tombée à zéro, tout comme à partir du début décembre 1969.

Cette pénurie d'argent entrave sensiblement la bonne exécution du budget de développement, . La modicité des crédits et l'insuffisance du personnel consacrés au budget de développement font que, jusqu'à ce jour, les résultats n'ont pas dépassé le seuil d'une certaine satisfaction.

Le tableau 2 montre l'état d'exécution globale des budgets. Il ressort de ce tableau que pour les 2 exercices, l'exécution du Budget de Développement n'atteint pas 40 % dépense et reste en dessous de 50 % en engagement.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure au sujet de ces taux de mise en exécution car il s'agit pour les budgets de Développement toujours de crédits destinés à l'investissement, et donc souvent de travaux devant s'échelonner sur plusieurs mois ou années. Ces travaux étant en général trop importants pour les moyens en personnel et matériel dont peut disposer l'Etat, il est fait recours au secteur privé pour exécuter une partie des projets. De ceci découle la nécessité de préparer minutieusement les marchés à conclure, de confectionner des dossiers de mise en adjudication, d'analyser les offres, etc... En résumé, on peut dire que pour tous ces travaux d'investissements importants, le travail administratif préparatoire au démarrage des projets est inévitablement long et parfois trop long.

Pourquoi l'Administration ne pourrait-elle pas s'y prendre à temps et préparer tous les dossiers à l'avance? La raison en est que le volume des projets inscrits aux programmes d'investissements de différents départements est pour le moins que l'on puisse dire, 10 fois plus important que le volume effectivement financé. Faire préparer tous ces dossiers descriptifs à l'avance serait chose impossible, voire inutile, à cause du vieillissement très rapide de ce genre de dossiers.

La conclusion en est donc que pour des causes inhérentes à l'Administration, un projet ne peut effectivement démarrer que plusieurs mois après l'ouverture du crédit, que les travaux sur le terrain nécessitent quelquefois plus d'une année entière, et que même dans les conditions parfaites, un budget de développement, malgré le caractère annuel qui lui est imposé, ne peut pas s'exécuter en un seul exercice. Par surcroît, les conditions financières du budget de développement ne sont pas ce qu'elles devraient être.

La capacité d'absorption de capitaux publics intérieurs reste loin d'être atteinte, et il est nécessaire, pour progresser davantage, d'élargir sensiblement les moyens financiers à la disposition de l'investissement public national. Cet élargissement n'aura pas seulement une influence directe sur la formation du capital national, mais pourra avoir également un effet bénéfique sur l'aide extérieure tant publique que privée.

=====

T A B L E A U N° 1.

Budgets de Développement 1968 et 1969 : Prévisions et résultats des recettes.

Remarque : La réalisation des recettes du Budget de Développement est de la compétence du Ministère des Finances.

A. Budget de Développement 1968 pendant l'exercice 1968

Recettes prévues		Recettes réalisées		Engagements opérés		
Sources	Montant prévu	Montant réalisé	Date	Montant		
<u>Secteur public</u>	120.000.000	20.000.000(OCIR)	27.08.68			
		10.000.000(CSK)	"			
				27.500.000	9.09.68	
				2.400.000	10.09.68	
		30.000.000	30.000.000	10.09.68	29.900.000	10.09.68
			20.000.000(CSK)	13.09.68		
				14.350.000	14.09.68	
				50.000	20.09.68	
			32.000.000(OCIR)	2.10.68		
				17.800.000	7.10.68	
				250.000	8.10.68	
				500.000	10.10.68	
				780.000	11.10.68	
				2.000.000	28.10.68	
				7.000.000	5.11.68	
				700.000	11.11.68	
				1.700.000	13.11.68	
				450.000	15.11.68	
			82.000.000	15.11.68	75.480.000	15.11.68
			2.000.000(OCIR)	20.11.68		
			250.000	21.11.68		
			350.000	26.11.68		
			2.500.000	28.11.68		
			1.500.000	12.12.68		
			1.000.000	16.12.68		
			100.000	17.12.68		
		84.000.000	17.12.68	81.180.000	17.12.68	
<u>Secteur privé</u>	80.000.000	27.500.000(BRD)	23.12.68			
<u>Total fin 1968</u>	1200.000.000	111.500.000	31.12.68	81.180.000	31.12.68	

B. Budget de Développement 1968 pendant l'exercice 1969

Recettes prévues		Recettes réalisées		Engagements opérés	
Sources	Montant prévu	Montant réalisé	Date	Montant	Date
				11.950.000	6.01.69
				2.500.000	8.01.69
				2.400.000	21.02.69
				7.000.000	24.02.69
				1.000.000	14.03.69

../....

				200.000	24.03.69
				450.000	1.04.69
				1.300.000	18.04.69
				1.100.000	7.05.69
				2.200.000	16.05.69
Total fin juin 69			200.000.000	111.500.000	30.06.69
				111.280.000	30.06.69

C. Budget de Développement 1969 pendant l'exercice 1969

Recettes prévues		Recettes réalisées			Engagements opérés	
Sources	Montant ! prévu	Montant ! réalisé	Date	Montant	Date	
Solde recettes 68	138.000.000	220.000	30.06.69			
Caisse Sociale	60.000.000	25.000.000 (CSK)	30.06.69			
		1.500.000 (banques)	11.07.69	15.850.000	30.07.69	
				1.750.000	31.07.69	
				2.000.000	5.08.69	
				4.000.000	7.08.69	
				470.000	21.08.69	
				50.000	25.08.69	
				20.000	9.09.69	
		26.720.000	9.09.69	24.140.000	9.09.69	
		20.000.000	11.09.69			
				10.580.000	6.10.69	
				6.000.000	11.11.69	
				1.000.000	29.11.69	
				2.346.157	2.12.69	
				2.257.000	5.12.69	
				3.000.000	9.12.69	
		46.720.000	9.12.69	49.323.157	9.12.69	
	3.000.000	3.000.000 (CSK)	15.12.69			
		49.720.000	15.12.69	49.323.157	15.12.69	
<u>OCIR</u>	60.000.000	-				
Total B.D. 1969 en						
fin d'exercice	261.000.000	49.720.000	31.12.69	49.323.157	31.12.69	

Etat d'exécution globale des Budgets de Développement 1968 et 1969 au 31.12.1969.

Exercice	Crédits votés	Recettes réalisées	Crédits engagés	Dépenses effectuées	Solde des crédits votés en fin d'exercice	% d'exécution vis-à-vis des crédits votés		% d'exécution par rapport aux recettes réalisées	
						engagement	dépense	engagement	dépense
A. Budget de Développement 1968.									
1968	200.000.000	111.500.000	81.180.000	60.886.605	118.820.000	40,6	30,4	72,8	54,6
1969	-	26.477.000	56.757.596	62.757.596	62.023.843	28,4	31,4	214,5	237
Total fin 1969	200.000.000	137.977.000	137.976.157	123.644.201	62.023.943	69,-	61,8	99,9	89,6
B. Budget de Développement 1969.									
1969	172.500.000	23.023.000	22.627.400	19.176.400	149.873.000	13,1	11,1	98,2	83,3
C. Budgets de Développement 1968 et 1969 cumulés									
Fin 1969	372.500.000	161.000.000	160.603.157	142.820.601	211.896.843	43,1	38,3	99,7	88,7

2.7. DIRECTION DE L'O.B.M.-

2.7. Direction de l'Office du Bugesera-Mayaga.

N.B. Ce chapitre n'envisage que l'organigramme et les attributions de l'O.B.M. Pour les activités de cet organisme, se reporter à la quatrième partie du rapport général (4.1. et 4.5).-

L'Office du Bugesera-Mayaga a été conçu comme un organisme décentralisé de promotion du développement d'une région.

Il est assez comparable aux "Offices régionaux de Développement" des pays de l'Afrique de l'Ouest. Le Congo en possède également des exemples au Katanga et au Kasai.

Les statuts de l'O.B.M. lui donnent des attributions très larges qui le rendent théoriquement parfaitement compétent pour prendre en charge tous les aspects du développement de la région.

Ci-dessous quelques extrait du statut :

Article 1. :étude et réalisation des projets de mise en valeur du Bugesera-Mayaga.

(Cet objet est donc très général et couvre certainement toute l'activité des paysannats).

Article 5. :(le Directeur) assure la coordination avec les services du Gouvernement, les communes, les organismes et institutions susceptibles de collaborer à la réalisation de l'objet de l'O.B.M.

(Par exemple l'Isar, les coopératives, etc...)

Article 6. :(O.B.M) conclut tous marchés et adjudicationss'assure tous concours

.....peut conclure conventions et prendre des arrangements avec tous organismes publics ou d'utilité publique

L'O.B.M est né des conventions conclues sous le 1er F.E.D. et poursuivies sous le 2e F.E.D. En perspective surtout des problèmes complexes qu'auraient suscités la mise en valeur de la vallée de la Nyabarongo le F.E.D. avait mis comme condition préalable à son intervention pour la mise en valeur de la région l'institution d'un organisme spécialisé.

Les diverses conventions successives avec le F.E.D. ont suivi la même orientation (voir liste en annexe).

Du fait que l'aménagement de la Nyabarongo n'a pu être entamé et aussi pour des raisons liées à la vie administrative du pays, l'activité de l'O.B.M a été plus réduite que les plans originaux ne le prévoyaient.

Il y a même eu des périodes de mise en veilleuse et une véritable reprise d'activité ne s'est manifestée qu'avec l'exécution des projets F.E.D. de paysannats et surtout du projet d'assistance technique à l'O.B.M. et aux coopératives.

A certains moments aussi, les distinctions nécessaires n'ont pas été faites entre O.B.M. et A.G.F.E.A. et entre O.B.M. et coopératives.

../...

Actuellement, la situation s'est stabilisée et le rôle de l'O.B.M. consiste essentiellement à :

- 1° Servir de support aux projets F.E.D. de réalisation de l'infrastructure (paysannats-adductions-lutte anti-glossinaire-etc..). L'intervention de l'O.B.M. figure dans toutes les conventions.
- 2° Servir de base à l'assistance technique générale procurée par le FED pour toutes les questions de développement régional et spécialement pour l'exécution des projets ci-dessus, cette assistance étant localisée à l'O.B.M.
- 3° Organiser l'appui technique et logistiques aux coopératives et aux pré-coopératives de la région.
- 4° Servir de base à l'organisation financière de toutes ces activités.

L'appui aux activités des paysannats et coopératives occupe une place des plus importantes dans ces activités.

A ce propos, il est nécessaire de mettre l'accent sur la différences essentielles entre Coopératives et O.B.M.

Les coopératives sont des organismes autonomes, ayant leur personnalité, leur organisation, leurs finances propres.

L'O.B.M. représente à leur égard une organisation d'assistance technique et logistique.

Le rôle d'assistance technique est concrétisé par le fait que l'équipe d'assistance technique qui doit guider les coopératives est une équipe O.B.M.

Le rôle d'assistance logistique correspond à peu près à celui d'une "centrale" qui procure l'appui de services dont chaque coopérative ne pourrait se doter individuellement.

Ces services rendus sont :

- un contrôle comptable général ;
- la fourniture de transports ;
- l'aide dans le domaine commercial.

Les services de l'O.B.M. font la collecte générale des productions des coopératives et en assurent la commercialisation (vente de café - vente de vivres - de charbon de bois - etc..) Inversement, les services de l'O.B.M. constituent des approvisionnement en marchandises (sel - savon - ciment - étoffes - outils - tôles - tuiles - etc..) et rétrocèdent ces marchandises aux coopératives.

En résumé et pour simplifier, les services de l'O.B.M. achètent les produits des coopératives et les revendent. S'il y a lieu ils font une ristourne aux coopératives sur la plus-value réalisée.

D'autre part, ces services achètent des marchandises et les revendent aux coopératives au plus juste prix.

Les frais inhérents à ces activités sont incorporés dans les prix et sont donc finalement supportés par les clients (coopératives et clients divers).

ORGANISATION. Pour répondre à ses activités, l'O.B.M est actuellement organisé de la façon suivante :

- A. LA DIRECTION GENERALE est un organisme d'administration qui coiffe toutes les activités.
Pour les besoins de son fonctionnement, la D.G. a un budget et une comptabilité, tous deux de type administratif, correspondant à la simplicité des opérations effectuées.

Son budget est alimenté par les résultats des différentes activités et supporte les frais de fonctionnement, les investissements et sert de "banque" aux services et aux projets en leur faisant des avances récupérables.

B. LES SERVICES EXTERIEURS.

- 1° Elevage de Karama, dont la gestion est confiée à l'ISAR.
- 2° Service des transports.
- 3° Service de commercialisation.

La gestion de ces deux derniers services est assurée pour le moment par l'équipe d'assistance technique du F.E.D. Ces deux services tiennent une comptabilité de type commercial.

- 1° Elevage de Karama. Il existe une convention entre l'O.B.M et l'ISAR, approuvée par le Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement pour la gestion de l'élevage. L'ISAR doit verser annuellement et forfaitairement à l'O.B.M. 50 % du produit des ventes et présenter un rapport annuel de gestion.
- 2° Service des transports.
- 3° Service de commercialisation.

Ces deux services fonctionnent parallèlement et dans des conditions analogues et peuvent être décrits ensemble.

Le service de transports dispose d'une flotte de véhicules provenant initialement des projets F.E.D. cette flotte doit se renouveler au fur et à mesure de l'usure des véhicules. Il est prévu chaque année dans la comptabilité une réserve pour renouveler de matériel, réserve qui doit revenir à la D.G. pour qu'elle l'investisse le moment venu dans l'achat de véhicules de remplacement.

Les coopératives sont le principal client du service des transports, mais d'autres transports sont exécutés pour l'exécution des projets et occasionnellement pour des clients divers.

Les coopératives paient donc leurs transports à l'O.B.M. comme à n'importe quel transporteur.

Le service des transports est en général largement bénéficiaire, mais en 1969 l'immobilisation pendant plusieurs mois de deux camions que le représentant FIAT n'a pu réparer à temps a provoqué une sérieuse perte de recettes.

Pour 1970, il est prévu que l'O.B.M construise un garage financé en partie par une subvention inscrite au Budget de Développement 1970.

Le service de commercialisation fonctionne parallèlement. Il est à noter que dans les transactions avec les coopératives, les marchandises changent de propriétaire à chaque transaction.

L'O.B.M. achète des produits et en devient propriétaire. Le bénéfice ou la perte qui résultent de la revente ultérieure est encaissé par le service O.B.M.

Il en est de même pour les pertes résultant des manipulations ou du stockage.

Inversement, les coopératives deviennent immédiatement propriétaires des marchandises qu'elles acquièrent.

Il ne peut donc jamais y avoir d'hésitation dans l'imputation de frais relatifs à un produit ou une marchandise.

Jusqu'à présent, le service de commercialisation à équilibré à peu près ses recettes et ses dépenses.

Il est évident que si le solde d'exploitation d'une année était très largement bénéficiaire, l'O.B.M. devrait équitablement faire une ristourne aux coopératives au prorata du chiffre d'affaires faites avec l'O.B.M.

Une difficulté a dû être résolue du fait qu'il n'était pratiquement pas possible de doter la D.G. - O.B.M. d'une comptabilité de type commercial. Il fallait trouver le joint entre les comptabilités de type commercial des services transport et commercialisation avec les comptes de type administratif de la D.G.

Cela a été réalisé de la façon la plus simple possible. Chaque service a sa comptabilité particulière. Annuellement à la clôture de l'exercice, les services transfèrent à la Direction Générale la totalité des résultats de l'exercice et aussi la réserve pour renouvellement.

Pour l'exercice suivant, les services repartent donc à zéro.

Pour leur permettre de fonctionner, l'O.B.M. remet à leur disposition, sous forme d'avance-prêt, le montant nécessaire pour le fonds de roulement du nouvel exercice.

Ces deux opérations se font simultanément et l'O.B.M. - D.G. n'encaisse effectivement que la différence.

Il s'agit de deux écritures très simples.

L'O.B.M. - D.G. prend en recette les résultats communiqués par le service.

Il porte en sortie le montant de la nouvelle avance consentie. Au niveau des services, les avances reçues sont des valeurs exigibles à court terme et sont remboursées à la D.G. au fur et à mesure des possibilités, par des opérations distinctes.

Il n'y a donc aucune différence de forme entre les avances que l'O.B.M. - D.G. consent à ses propres services extérieurs et celles qui ont été consenties à des projets, à des coopératives, etc...

A l'O.B.M. - D.G., la comptabilité de ces avances et de leur remboursement se fait d'une façon très simple par entrées et sorties et la situation du compte d'avances, prêts et provisions est clôturée en fin d'année pour établir la liste des créances. (voir registre de comptabilité de la D.G.).

Une conséquence importante de ce système est à souligner. L'O.B.M. - D.G. encaisse les résultats de ses services extérieurs et encaisse également d'autres recettes comme des subventions.

En contre-partie donc, c'est à la D.G. à financer les investissements nécessaires (constructions, véhicules, gros équipement) et à les prévoir à son budget et non aux services. Les services supportent par contre toutes les dépenses d'exploitation.

C'est également à la D.G. de financer des dépenses de contre-partie contre la lutte anti-glossinaire.

ANNEXE.

Dispositions contenues dans les conventions F.E.D.
concernant l'Office du Bugesera-Mayaga (O.B.M.)

Convention n° 2 du 7 avril 1959 : Etude de la mise en valeur du Mayaga-Bugesera.

"Article 306 : L'autorité responsable du Territoire procède dans les plus courts délais à la désignation d'un organisme de coordination technique et administrative entre tous les services, instituts et autres organismes qui sont ou seront engagés dans l'étude et l'exécution du projet.

N.B. La création de l'O.B.M par D. du 31.8.59 a exécuté cette disposition.

Convention n° 58 du 16.12.60 : Mise en valeur du Bugesera-Mayaga.

Cette convention mentionne seulement que les travaux s'effectueront sous la direction et la responsabilité de l'O.B.M.

Convention n° 125 du 6 avril 1962 : Mise en valeur du Mayaga (paysannats)

"Article 301 : L'autorité responsable de l'exécution des travaux, ci-dessous appelée "l'ordonnateur local" est le Directeur de l'Organisme pour la mise en valeur du Bugesera-Mayaga (O.B.M.).

"Annexe 1.5. Les travaux sont coordonnés par et sous la responsabilité de l'O.B.M.

Convention n° 175 du 3.5.1965 : Mise en valeur du Bugesera (périmètre Nkanga)

"Avenant n° 1. Conditions particulières (4).

"Les statuts de l'O.B.M. seront revus avant le début des opérations et remaniés sur des bases mieux adaptées aux circonstances actuelles; il seront communiés à la C.E.E."

Convention n° 380 du 4.2.66 : Aménagement de 4 nouveau périmètres.

"Les travaux seront exécutés sous la responsabilité de l'O.B.M."

Convention n° 495 du 30.4.68 : Infrastructure sociale.

Aucune mention.

Convention n° 526 du 14.11.68 : Développement régional du Mayaga-Bugesera.

"Les travaux seront exécutés sous la responsabilité de l'O.B.M. avec l'assistance technique expatriée et l'encadrement local".

Conditions particulières. "Le Gouvernement s'engage

"à faire en sorte que l'O.B.M. ait son budget propre et prenne effectivement en charge l'entretien normal du dispositif anti-glossinaire".

83

APERÇU SUR L'AIDE EXTERIEURE PUBLIQUE

TROISIEME PARTIE : APERCU SUR L'AIDE EXTERIEURE PUBLIQUE. -

3. I - Organisation des Nations - Unies. (Tableau 3.I.)

On peut grouper l'aide des Nations-Unies sous 4 rubriques :

- les projets du Fonds Spécial
- les projets OMS-UNICEF
- l'assistance technique
- divers

1e) Les projets du Fonds Spécial

quatre projets sont actuellement en cours d'exécution, ils concernent :

a) L'Institut pédagogique national (RWA - 2)

Ce projet, qui a débuté en 1967, vise à la formation pédagogique du personnel enseignant pour les trois premières années du secondaire. Il est prévu pour 7 ans.

Il porte sur 4.443.100 \$ (chiffres rectifiés), soit:

Allocation du Fonds Spécial.....	1.897.100 \$
Contribution PNUD.....	1.720.500
Rwanda (espèces).....	176.600
Contribution en nature du Gouvernement	2.546.000 \$

L'Agence d'exécution est l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), qui, pour l'année Scolaire 1969-70 a fourni 9 agents, les frais de fonctionnement étant d'environ 35.000 \$ par an.

Les frais de contrepartie sont à la charge du budget de l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, le 2 mars 1970, une convention a été passée avec la Communauté Economique Européenne pour la construction de bâtiments de l'IPN. (coût prévu : 73.400.000 frs Rw.).

b) L'Usine pilote pour l'extraction de pyrèthrine et la stimulation de l'industrie (RWA 3)

Le plan d'opérations définitif a été signé en janvier 1968, l'agence d'exécution désignée est l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Il porte sur 2.766.800 \$, soit :

Allocation du Fonds Spécial.....	1.486.500 \$
Contribution PNUD.....	1.426.900
Rwanda (espèces).....	59.600
Contribution en nature du gouvernement	1.280.300 \$

Le Directeur du projet est sur place depuis août 1967, l'économiste industriel depuis juillet 1968.

En 1969, les dépenses ont porté sur le paiement, d'une part du salaire des experts, d'autre part des frais généraux. Sur appel d'offres la fourniture et le montage du matériel (1.210.000 \$) ont été confiés à la société Rose-Downs and Thompson, qui a fait venir au Rwanda un de ses agents pour déterminer la nature des travaux à réaliser, et fixer un calendrier, en accord avec les responsables techniques du projet de l'ONUDI et les autorités rwandaises.

Dans une première étape, la société. Rose - Downs est chargée de construire une usine pilote pour déterminer les techniques de mise sur pied de l'unité industrielle de raffinage, étant entendu que le but final est d'obtenir une usine capable de traiter 3.000 tonnes de fleurs sèches par an, et de les transformer en "extrait pâle".

De son côté, le Gouvernement a passé avec le FED une convention portant sur la construction d'une ligne électrique de Ntaruka à Ruhengeri.

Il est donc vraisemblable que 1970 verra le début de l'exécution réelle du projet.

c) Le Centre d'Enseignement des Cuirs et Peaux (RWA-4)

Le plan d'opérations a été signé en juillet 1968, l'agence d'exécution étant l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.); il porte sur 699.900 \$, soit :

Allocation du Fonds Spécial.....	542.900 \$
Contribution PNUD.....	491.900
Rwanda (espèces).....	51.000
Contribution en nature du Gouvernement.....	157.000 \$

La contribution en nature du Gouvernement a été réévaluée, et estimée à 243.250 \$, un projet d'ajustement a été proposé.

Après un retard dû à des difficultés concernant le choix du terrain et la désignation du Co-directeur, le projet a progressé avec la venue du matériel et des fournitures, tandis que les stages se poursuivaient normalement, avec l'aide notamment de l'Allemagne, qui a offert des bourses pour taxidermiste et cordonnier.

d) Les Recherches Minières (RWA-5)

Le plan d'opérations n'a été signé qu'en avril 1970, mais le directeur du projet est sur place depuis novembre 1968, et une partie du matériel nécessaire est arrivée.

Le projet porte sur 1.626.500 \$, soit :

Allocation du Fonds Spécial.....	1.255.500 \$
Contribution PNUD.....	1.179.300
Gouvernement Rwanda.....	76.200
Contrepartie en nature du Gouvernement	371.000 \$

Les opérations effectives doivent débiter en 1970.

2e- Les projets OMS-UNICEF.

L'aide de l'OMS-UNICEF. s'articule selon quatre directions :

- a) Lutte antituberculeuse et anti variolique
- b) Renforcement de l'infrastructure sanitaire (centres de santé)
- c) Formation médicale
- d) Laiterie de Nyabisindu.

Le schéma d'intervention est, dans ses grandes lignes, le suivant : l'O.M.S. fournit les experts et assure le contrôle technique des opérations, ainsi que certains frais de fonctionnement, tandis que le PNUD paye le personnel d'assistance technique; l'UNICEF fournit le matériel.

a) Un programme de lutte antituberculeuse a démarré en octobre 1965, à partir de Rwamagana, dans la préfecture de Kibungo, puis s'est étendu à l'ensemble du pays. Il a été complété, dans le cadre de la campagne mondiale contre la variole, par un programme d'éradication de la variole, pour lequel un plan d'opérations a été signé en août 1968. Actuellement, une grande partie du pays est couvert, et la campagne de masse sera achevée fin 1970. Le projet poursuivra pendant deux ans par une phase de contrôle et d'intégration.

b) Un centre de santé pilote a été monté à Kibilizi, il est basé sur la coordination d'un foyer social avec la formation médicale, précédée par le recyclage et la réorientation du personnel en service.

c) La formation du personnel médical est assurée, d'une part par un enseignement dispensé à Butare par deux médecins de l'OMS, d'autre part par l'attribution de bourses à l'étranger.

d) Enfin, du matériel, pour une valeur de 7 millions, a été fourni par l'UNICEF à la laiterie de Nyabisindu.

3e- L'Assistance Technique.

Outre la fourniture d'experts liés aux projets financés par le Fonds Spécial, dont il a été question plus haut, l'ONU dispense une assistance technique + dans les domaines les plus divers :

- formation de personnel de bureau (OIT)
- enseignement et planification scolaire (UNESCO)
- aviation (OAMCI)
- météorologie (OMM)
- santé (OMS-UNICEF)
- pédologie (FAO)
- pisciculture (FAO)
- technologie laitière (FAO)
- économie et planification (BCT)

Le coût de cette assistance, déduction faite de la contrepartie en espèces (12,5 %) payée par le Gouvernement, a été, en 1969, d'environ 30 millions de francs.

4e) Divers

a) Dans le cadre des requêtes S.I.S., l'ONUDI a financé les missions d'un conseiller en administration du Travail, d'un expert dans le domaine des petites industries, et d'un technicien de l'industrie textile.

b) Conformément au plan d'opérations pour l'établissement de moyens et installations de télécommunications météorologiques, un matériel, d'une valeur de 3.000.000 frs a été fourni par l'OMM.

c) Enfin, outre les bourses liées aux projets spécifiques, dont il a été question ci-dessus, l'ONU a fourni des bourses de formation (Aviation, Météorologie, Pédologie), et financé des stages et réunions pour près de 3.000.000 francs.

L'aide totale des Nations-Unies au Rwanda a été évaluée à 101.177.000 francs en 1969.

3.2 - Communauté Economique Européenne. (Tableau 3. II)

L'Aide apportée par le Fonds Européen de Développement (FED), organe d'exécution de la Communauté, a été, en 1969, en sensible augmentation.

a) Projets financés par le FED.

Les dépenses ont été, en 1969, en augmentation sensible :

1966 : 122.590.000 francs

1967 : 134.130.000 "

1968 : 162.851.000 "

1969 : 203.015.000 "

Le tableau 3 II donne les grandes lignes de la répartition de cette aide, on constate ainsi :

- que 38,5 % est destiné à la production et au traitement du thé, et 18,5 % au pyrèthre, soit au total 57% pour ces deux opérations.

- que 67,5 % est utilisé pour l'amélioration de la production agricole

- que 21,6 % est consacré à la formation et à l'enseignement.

- Mais, il convient de remarquer que ces projets incluent, aussi bien les études que les frais d'assistance technique, qui, pour d'autres aides, sont souvent comptabilisés à part. Or, pour le FED; ils représentent 36,2 % du total.

Les principales opérations financées par le FED en 1969 ont été :

- dans le secteur de la production agricole, le développement de la théiculture à Mulindi, Gatandra-Shagasha et Mwaga-Gisakura, et celui de la pyrèthriculture dans le secteur nord.

- dans le secteur du développement régional, la mise en valeur de nouveaux périmètres dans le Bugesera et le Mayaga, et l'implantation d'une infrastructure sociale.

- dans le secteur industriel, l'achèvement de la modernisation de l'usine de la Mulindi et de la construction de celle de Shagasha, qui est entrée en service, et a été raccordée en décembre 1969 au réseau électrique général.

- dans le secteur de l'enseignement et de la formation, la construction du lycée de filles de Kigalin l'équipement de l'Ecole Technique Agricole de Butare et la formation de cadres de coopératives agricoles à Nyabisindu.

Par ailleurs, le FED a financé un certain nombre d'études sur le parc industriel, la route Kigali-Gatuna, l'axe Kigali-Butare, l'infrastructure électrique etc...

En définitive, à la fin de l'année 1969, les fonds du premier FED étaient totalement épuisés, les crédits utilisés sur le deuxième FED représentaient environ 30 % du montant des conventions.

Trois nouvelles conventions ont été signées en 1969 :

- la convention n° 540/RW (projet n° 211.014.37) du 30 juin 1969 pour la création d'un parc industriel à Kigali, s'élevant à 133.040.000 francs.

- la convention n° 550/RW (projet n° 213.814.38) du 6 juin 1969 pour la formation de cadres destinés à l'enseignement audio-visuel, s'élevant à 5.567.000 frs.

- la convention n° 551/RW (projet n° 211.215.014-40) du 7 août 1969 pour l'introduction de la théiculture en milieu villageois, s'élevant à 99.200.000 francs.

Ont été également signés :

- l'avenant à la convention n° 329/RW concernant la prolongation de la direction des Travaux-thé à Mulindi et Cyangugu.

- la demande de complément à l'expertise Electroconsult pour l'aménagement de l'axe Kigali-Butare (contrat Ex 1648)

b) Assistance Technique.

Le F.E.D. fournit au Rwanda l'assistance technique de trois experts pour les Etudes, l'Electrification et la théiculture.

c) Bourses.

Outre la formation de 68 cadres de coopératives agricoles à Nyabisindu, la Communauté Economique Européenne a financé, en 1969, 184 bourses pour un montant évalué à 31.000.000 francs.

- bourses à l'intérieur du Rwanda.....45
(550 \$ par an et par boursier)

il s'agit de boursiers de l'Ecole Agricole de Butare.

- bourses en Afrique.....8

Cameroun3

Côte d'Ivoire 4

Congo 1

- bourses hors d'Afrique.....131

Allemagne..... 44

Belgique 44

Italie 23

Luxembourg 16

France 1

Israël 3

Total

184.

L'aide totale de la Communauté Economique Européenne au Rwanda a été évaluée, en 1969 à 240.514.000 francs, ce qui place cet organisme au deuxième rang parmi les sources de financement public extérieur, derrière la Belgique.

Le F.E.D. est alimenté par des contributions des Etats membres dans les proportions suivantes. Allemagne 33,75 %, France 33,75 %, Italie 13,7 %, Belgique 9,45 %, Pays-Bas 9,05 %, Luxembourg 0,3 %.

I I I BELGIQUE (Tableau 3. III)

L'aide de la Belgique est importante et diversifiée; elle touche pratiquement tous les secteurs du développement. On peut la regrouper sous 4 rubriques :

- projets financés par l'aide spécifique financière
- projets financés par l'aide exceptionnelle
- fonctionnement et assistance technique
- bourses et divers.

1e- A i d e Spécifique

Le programme des projets à financer par l'aide spécifique belge fait l'objet, chaque année, d'une Convention. Le montant de ces conventions est en augmentation constate :

1966	: 113.000.000	Francs
1967	: 136.000.000	"
1968	: 209.000.000	"
1969	: 260.000.000	"
1970	: 400.000.000	"

Cependant, ces chiffres ne sont pas toujours comparables, les dernières conventions tendant à inclure dans un seul document diverses formes d'aides qui étaient précédemment comptabilisés à part notamment les activités d'organismes sans but lucratif financés par la Belgique (AIDR Comp. Bâtitisseurs de même certaines opérations importantes concernant l'aménagement de l'aérodrome de Kigali ou les subventions accordées à l'ISAR, n'ont pas toujours figuré dans le montant des conventions antérieures.

Il n'en demeure pas moins vrai que le programme d'aide spécifique est en augmentation. Les dépenses effectives enregistrent un accroissement plus faible :

1967	: 135.383.390	Francs
1968	: 137.020.902	"
1969	: 150.086.198	"

Le pourcentage d'utilisation des conventions est donné dans le tableau suivant : (en millions francs):

Année	Situation au 31 décembre 1969		
	Convention (montant)	Paiements	% utilisation
1966	113.000	104.950	92,9
1967	136.000	129.145	94,9
1968	209.000	120.182	57,5
1969	<u>260.000</u>	<u>30.296</u>	<u>11,6</u>
	718.000	384.753	53,6

On constate ainsi que, pour les quatre dernières conventions, le taux d'utilisation moyen est de 53,6 % en 1969; il était de 64,6 en 1968, et de 75,5 en 1967, ce qui indique une aggravation de la lenteur d'absorption des crédits.

Peu à peu, la procédure même de l'utilisation des Conventions s'est modifiée et précisée; à la suite des négociations, une Convention générale Annuelle est signée par les deux parties, qui est une sorte d'accord-cadre fixant le montant global (ou "enveloppe") de l'Aide Spécifique, mais, pour chacun des projets entrant dans ce cadre, une convention particulière doit être négociée. C'est ce que exprime l'article 3 de la convention relative aux projets de l'année 1969: "La mise en oeuvre de ces projets est conditionnée par la conclusion, dans chaque cas, d'un accord particulier entre les deux pays qui déterminera les montants, ainsi que les modalités d'exécution et les droits et obligations de chacune des parties..."

La Convention générale a été signée le 23 septembre 1968, mais ce n'est que le 25 juin 1969 que les premiers accords particuliers (concernant la cartographie) et l'aide à COMBRWA) ont été signés. Un deuxième lot d'accords particuliers ont été conclu le 28/8/69 se rapportant: à l'élevage, aux semences sélectionnées, à la mise en valeur de Bugarama, à l'Agriculture, à la construction de logements au centre hospitalier de Kigali, à l'aménagement de l'infrastructure touristique et à la construction du bureau pédagogique et au déficit d'exploitation de l'Ecole Technique de Kicukiro. Enfin, une troisième tranche d'accords a été signée le 10 octobre 1969; ils se rapportaient à l'étude d'un projet de reboisement et à la subvention à l'ISAR.

Ainsi, au 31 décembre 1969, plusieurs projets n'avaient pas encore fait l'objet d'accord particulier, et notamment ceux concernant les aménagements de marais de la Nyabugogo et de la Mukunguri, le développement de la théiculture à Kitabi, l'abattoir de Kigali, la construction du pont à Ndiza-Ndusu, l'asphaltage des rues de Kigali et l'aménagement de l'aérodrome de Kigali.

Le tableau n° 3 III indique les principales dépenses effectuées en 1969 sur aide spécifique et sur aide exceptionnelle. On constate ainsi:

- que 42 % du total a été utilisé pour la production, 34 % pour l'infrastructure sociale et administrative, et 24 % pour l'infrastructure économique.
- que 38 % a été employé directement à l'amélioration de la vie rurale.

Les postes les plus importants ont été:

- la poursuite de l'aménagement de l'aérodrome de Kigali, qui au 31 décembre 1969, avait coûté plus de 467 millions, et qui au cours de l'année, a représenté 22,4 % des dépenses.
- l'aide à l'AIDR pour le développement régional de Kibungo et de Rusumo.

- la subvention à l'ISAR
- le centre hospitalier de Kigali
- la poursuite du programme de multiplication et diffusion de semences sélectionnées.

- la mise à la disposition du Fonds d'Entretien et de Renouvellement des Investissements Publics (FERIP) d'une dotation de 30.000.000 Frs.

A elles seules, ces six opérations ont absorbé 75 % des dépenses sur aides financières spécifique et exceptionnelle de 1969. Enfin, certains projet, pour près de 84 millions, n'ont pas connu un commencement d'exécution en 1969; c'est le cas de l'Ecole des enfants de fonctionnaire du développement régional dans deux communes de Gitarama, de la théiculture à Kitabi, de l'aménagement de Mukunguri, du pont Ndiza Ndusu, de l'asphaltage des avenues de Kigali etc...

2e- A i d e exceptionnelle.

Tenant compte de l'incidence de la dévaluation, une aide financière exceptionnelle a été accordée par la Belgique :

- en fin 1966 (disponible en 1967).....112.500.000 frs
- en fin 1967 (disponible en 1968)..... 26.250.000 "
- soit, au total 138.750.000 "

Cette aide a été utilisée pour les opérations suivantes :

- Dotation au F.E.R.I.P. 30.000.000 frs
- Bâtiments 19.099.553 "
- Contreparties diverses 22.947.155
 - théiculture 17.584.633
 - pyrèthre 4.800.022
 - autres 5 62.500
- Bureau Etude Minagri 3.958.514
- Route Bugarama 11.000.000
- Divers 922.749

dont 47,5 millions en 1969.

3e- Assistance Technique et fonctionnement.

Le projets mentionés ci-dessus comportent très peu d'assistance Technique ou de frais de fonctionnement, qui sont comptabilisés à part.

l'effectif de l'assistance technique a été de 236 unités (effectif théorique prévu 294), dont 113 pour l'enseñnement, 40 pour la garde nationale, 23 à l'agriculture, 18 à la santé, 13 aux postes-télécommunications-transports, 11 au travaux publics-énergie etc....

Le Belgique participe également aux frais de fonctionnement (outre l'assistance technique) des administrations nationales:

- en fournissant des médicaments et du matériel aux formations hospitalières du Rwanda par l'intermédiaire de FOMETRO, de FOPERDA, d'AMDAC et d'AMAC, pour une valeur approximative de 12.500.000 frs en 1969
- en subventionnant la coopération entre l'Université de Gand et l'Université Nationale du Rwanda (faculté de médecine) pour une valeur approximative de 25.500.000 frs.
- en prenant en charge les deux tiers du déficit d'exploitation de l'Ecole Technique Officielle de Kicukiro, soit 2.080.812 frs en 1969.

La Belgique a accrdé, pour l'année scolaire 1969-70 les bourses suivantes :

Bourses d'études	121
études secondaires	44
études supérieures non universitaires	27
études supérieures universitaires	45
études perfectionnement universitaire	5

Bourses de stage 45

D'après des données recueillies à l'Ambassade de Belgique à Kigali, le coût de ces bourses serait d'environ 28.000.000 frs

b) Divers

Hors quota, la Belgique a accepté le financement de la construction de bâtiments destinés, l'un aux services de la présidence de la République, l'autre au Ministère du Commerce, des Mines et de l'Industrie, pour une valeur de 50 millions.

L'aide totale de la Belgique au Rwanda (mais non compris sa participation au FED) a été évaluée, en 1969, à 650.804.000 francs, ce qui place ce pays très nettement au premier rang des sources de financement public extérieur.

3.4 - Allemagne. (tableau 3.IV)

L'aide de la République Fédérale d'Allemagne présente deux formes:

- prêts de la Kreditanstalt für Wiederaufbau
- actions directes, à titre gratuit

1e- Prêts de la Kreditanstalt für Wiederaufbau

Aux termes d'un accord du 25 avril 1964, le gouvernement allemand a consenti une aide financière à long terme, liée à des projets déterminés, et s'élevant à 5.000.000 de deutsch mark; il permet, dans ce cadre, de contracter des prêts auprès de la Kreditanstalt für Wiederaufbau

Ce crédit a été engagé dans les opérations suivantes :

- construction d'une route de Kigali à son aérodrome de Kanombe	
contrat de prêt du 28 octobre 1964...	2.850.000 D.M.
- construction d'une ligne de haute tension de Rulindo à Mulindi - Contrat de prêt du 13 Septembre 1966	750.000 "
- construction d'un pont sur la Kagera avec voie d'accès du côté rwandais, près de Rusumo Contrat de prêt du 20 Nov. 1967	<u>1.400.000 "</u>
	5.000.000 "

Ainsi, les contrats de prêts ont été consentis à des dates différentes, et les dépenses effectuées l'ont été dans des monnaies dont le cours a varié, qu'il s'agisse du francs rwandais qui a été dévalué en 1966, ou du mark, qui a été réévalué en 1969. Aussi il a été pris pour base le mark, et on a recalculé les dépenses antérieures afin de faire apparaître le montant disponible (1 mark = 27,32 fr.rw.).

La construction de la route Kigali-Kanombe a été poursuivie par l'extension de l'asphaltage à la rue du Commerce. Restent à aménager les accès à la route actuelle. .../...

La construction de la ligne haute tension de Rulindo à Mulinda a débuté par l'étude, et l'achèvement est prévu en juin 1971.

2e- Actions directes

a) Dans le domaine de la production, l'Allemagne a accepté de financer un projet de centre de vulgarisation de l'Élevage, lié à la laiterie de Nyabisindu. Le coût de ce projet, qui doit durer 2 ans, a été évalué à 648.000 deutsch mark.

Le matériel fourni en 1969 représente 87.000 D.M., tandis que deux experts sont en place, l'un depuis mars 1969, l'autre depuis sept. 1969.

b) Dans le domaine de l'infrastructure économique, l'Allemagne financé l'équipement et l'encadrement de la Brigade Routière d'Apprentissage (accord du 17 avril 1967), le matériel fourni en 1969, y compris les pièces de rechange, s'élève à 540.276,8 deutch mark, soit 14.760.000 frs.rw.

L'Allemagne apporte également son soutien à Radio Rwanda par une aide en personnel, et en prenant à sa charge des frais de fonctionnement : consommation électricité, pièces de rechange, frais de studio (technique et rédaction). Le coût de cette opération a été évalué à 487.920 D.M.; soit 13.330.000 fr.rw.

c) Dans le domaine de l'infrastructure sociale et administrative, elle apporte son assistance en personnel et en matériel à l'Ecole de Police de Ruhengeri, à qui elle a fourni en 1969 3 agents, et de l'équipement pour 147.225 D.M. soit 4.049.000 fr.rw.

En matière de santé, elle a fait don de médicaments pour 160.000 D.M., ainsi que d'une installation radiographique à l'hôpital univesitaire de Butare, pour 160.000 D.M. également -soit, pour la santé, 8.742.400 francs rwandais.

Enfin, des logements pour les agents de l'assistance technique ont été construits pour 323.956,25 deutsch mark, soit 8.850.5000 francs rwandais.

3e- Bourses et assistance technique.

L'Allemagne n'a alloué, en 1969, aucune bourse d'étude au Rwanda, les étudiants rwandais en Allemagne bénéficiant de bourses du Marché Commun. Mais elle a financé des bourses de formation dans le domaines suivant :

2 : tannerie	1 taxidermiste
	1 cordonnier
3 : brigade mobile	
5 : radio rwanda	1 technicien
	2 redacteurs
	1 phonotechnicien
	1 animateur
<u>4</u> : police	
14.	

L'assistance technique se montait, au total, à 18 agents au 31 décembre 1969.

.../...

- 98 -

L'aide totale de la République Fédérale d'Allemagne au Rwanda a été évaluée à 81.880.000 francs en 1969

3.5- FRANCE (Tableau 3.V)

L'aide de la France a fortement augmenté, essentiellement à cause de la mise en exécution de l'Opération marais, et de l'introduction des Volontaires Français du Progrès, tandis que les opérations en cours antérieurement se poursuivent.

On peut la regrouper sous trois rubriques :

- actions culturelles, dépendant du Ministère Français des Affaires Etrangères (Quai d'Orsay)
- actions techniques, dépendant du Secrétariat d'Etat Français aux Affaires Etrangères (Rue Monsieur)
- actions des volontaires français du progrès.

1e Enseignement et Formation.

La France fournit d'abord une aide en personnel enseignant : pour l'année scolaire 1969-70, l'effectif était de 39 agents.

Elle prend ensuite à sa charge des bourses en France; actuellement 39. Il faut cependant remarquer que ce nombre a peu augmenté en 1969, 10 nouvelles bourses seulement ayant été attribuées.

Elle participe enfin au fonctionnement de l'enseignement au Rwanda, en prenant en charge le fonctionnement du Centre de Formation Pédagogique de Butare, et en accordant son aide en personnel et en matériel à l'Université Radiophonique de Gitarama.

Lors de la réunion de la commission mixte franco-rwandaise qui s'est tenue à Kigali en novembre 1969, la France a accepté, outre le renforcement de l'aide en personnel de financer :

- la construction et l'équipement d'un "Centre Rural Agricole et de Formation Artisanale de Gitarama" (C.R.A.F.A.G.) pour plus de 8.000.000 francs, les bourses de formations et les autres frais étant à la charge du FED.
- la construction et le fonctionnement en personnel enseignant d'un lycée de culture française à Kigali, dont le principe avait déjà été admis lors des rencontres des Présidents ^{des deux pays.} (coût estimé + 125.000.000 frs).

2e- Actions de coopération technique.

a) "Opération Marais"

Le coût total de l'opération marais, qui s'échelonnara sur trois ans, est estimé à 5.509.000 francs français, soit près de 100 millions de francs rwandais. Le projet comporte trois volets :

- l'aménagement de petits marais, qui a débuté fin juin dans la zone de Gitarama.
- l'étude de grands marais, qui a démarré début août dans la zone nord (Rugezi-Ndongozi).
- l'étude hydrologique de deux bassins versants types, l'une dans les zones de schistes et quartzites du Nord, l'autre dans un secteur granitique du Centre, confiée à l'ORSTOM, et qui a débuté en août.

Les dépenses réalisées par ce projet pour 1969 ont été estimées à 35.000.000 frs.

b) Mission médicale française de Ruhengeri La France finance à Ruhengeri :

- la prise en charge complète du fonctionnement de l'Hôpital
- la construction des bâtiments et logement.

Un premier programme d'investissements, portant sur 2.200.000 francs français, soit environ 40 millions de francs rwandais, a été achevé en 1969; il comprenait essentiellement la construction d'un dispensaire moderne, d'un pavillon d'hospitalisation de 60 lits et de logements. Un deuxième programme est prévu, pour la construction d'un nouveau pavillon d'hospitalisation de 60 lits, d'un bloc technique radio-chirurgical et de logement (2 studios, 1 villa.)

Le coût global de la mission médicale Française de Ruhengeri pour la France a été évalué, en 1969, à 31.530.000 frs.

A la fin de l'année 1969, la France a financé la mise en place d'un dispositif pour la prise en charge des quatorze dispensaires de la préfecture de Ruhengeri (1 médecin 3 infirmières - Véhicules...)

c) Divers.

Dans le domaine du Génie Rural, la France a fourni un conseiller technique, et, depuis décembre, un deuxième agent.

Dans le domaine de la Radio, elle assure la majorité des programmes en langue française qui sont fournis par l'DCORA, et met à la disposition du Rwanda une cellule d'assistance technique, avec moyens de fonctionnement. En 1969, un studio radio a été équipé, et il est prévu, pour 1970, la création d'une deuxième chaîne.

Dans le domaine de la Planification, outre la présence d'un économiste planificateur (et d'un deuxième expert depuis décembre), elle a accepté de financer, pour 13.500.000 francs, une enquête démographique, nécessaire pour l'élaboration du deuxième plan de Développement.

Enfin, un assistant technique français apporte ^{son} concours au service de la Météorologie.

3e- Volontaires Français du Progrès

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une convention passée le 24 avril 1969 concernant l'emploi au Rwanda de Volontaires du Progrès.

Outre un délégué, représentant l'Association au Rwanda, les effectifs au 31 décembre 1969, se montaient à 14 agents. Les principales activités étaient les suivantes :

- Aida au C.R.A.F.A.G. à Gitarama	
3 volontaires	
Coût	1.301.111 frs
- Développement communal à Kiruli	
3 volontaires - coût	1.254.019 "
- Mise en valeur de la Sebeya	
2 volontaires...coût	717.111 "
.../...	

- Développement régional dans le cadre de l'O.B.M. à Gakoma et Busoro
 - 3 volontaires.....coût 465.111 frs
 - Prise en charge des dispensaires de Ruhengeri
 - 3 volontaires coût 792.111 "
- Un programme intensifiant et développant leur action est prévu pour 1970

L'aide totale de la France au Rwanda a été évaluée, pour 1969 à 118.130.000 France.

3.6 - Suisse (Tableau 3.VI)

L'aide apportée par la Suisse au Rwanda est essentiellement concentrée dans les domaines suivants :

- formation coopérative et aide à Trifipro
- formation agricole et développement régional
- enseignement

1e- Formation coopérative et aide à Trafipro.

La Suisse met à la disposition de la coopérative TRAFIPRO du personnel et des crédits et participe à la formation des nationaux par des bourses et par le fonctionnement d'une Ecole Coopérative, à Kabgayi. En janvier 1969, a été signé un accord entre le Conseil Fédéral de Suisse et le Gouvernement rwandais concernant l'aide à apporter à TRAFIPRO pour les années 1969-70 (6e période) et un programme quinquennal de développement de cette coopérative à approuvé. Dans le cadre, la Suisse s'est engagée à fournir, entre le 1e janvier 1969 et le 31 décembre 1970, les prestations suivantes :

- salaires et frais accessoires (voyages, assurances) des experts et volontaires pour 38.000.000 Frs.rw.
- Dans la limite de 7.500.000 frs.rw. frais de formation d'employés rwandais en suisse, ainsi que frais découlant de l'Ecole Coopérative et du journal de Trafipro.

En 1969, l'effectif des agents suisse travaillant pour Trafipro étaient de 15 unités. Par ailleurs, deux lots de farine (en janvier et mai) de 1.400 tonnes pour une valeur de 12.200.000 francs ont été alloués à Trafipro.

2e- Formation agricole et développement régional.

Dès 1965, à la suite d'un échange de notes, la collaboration suisse avait été obtenue pour assurer la formation technique, de vulgarisateurs agricoles en préfecture de Kibuye pour une première période de deux ans expirant, le 30 juin 1967, cet accord a ensuite été prorogé et en mai 1969, a été décidée la poursuite et l'extension du projet, qui comporte plusieurs aspects.

- vulgarisation agricole
- formation de cadres
- coopérative sylvo agricole de Gisovu, pour laquelle les investissements se sont élevés à 10 millions de fr.rw. 3.000.000 provenant d'un prêt de la caisse d'Epargne 7.000.000 de dons suisses.

Un programme nouveau a été élaboré, visant à l'extension du projet. Au 31 décembre 1969, 6 techniciens suisses étaient employés à cette opération.

.../...

Aux termes d'une convention du 17 juin 1964 entre le Gouvernement rwandais et Monsieur Boillod, ce dernier a été chargé de construire un collège secondaire à Kihali, et de réunir les fonds auprès d'organismes officiels ou privés. Il était prévu qu'en cas de départ, l'Eglise presbytérienne du Rwanda se substituerait à lui, à titre provisoire, et proposerait un nouveau directeur à l'agrément des autorités.

Le financement des constructions provient de diverses sources:

- la Coopération Suisse, qui met les sommes à la disposition du Département Missionnaire des Eglises protestantes de Suisse Romande, cet organisme étant en même temps responsable du projet et chargé de centraliser l'ensemble des fonds.

- les Eglises protestantes de Hollande

- les Eglises protestantes de Suisse

- et, depuis 1969, la Coopération Technique des Pays-Bas

Les travaux ont commencé en 1966, et se poursuivent, une première étape est achevée pour 29.835.459 frs; une deuxième étape est en voie d'achèvement (coût au 31.12.69 : 28.841.841 francs).

Le fonctionnement est assuré par le minerval (1.000 frs/élève/an), la participation gouvernementale (4.000 frs élève/an), des dons de la mission protestante de Belgique, et, depuis la rentrée scolaire 1969-70 par une aide du gouvernement suisse, qui fournit 5 enseignants (+des techniciens pour les travaux).

Outre ce collège officiel de Mburabuturo, à Kigali, la Suisse fournit 1 professeur à l'Université 6 enseignants (dont 5 volontaires) à l'Ecole de filles de Remera, 5 nouvelles bourses universitaires, et participe à des bourses de formation, en commun avec le Conseil Oecuménique des Eglises.

4e Divers.

a) La Suisse participe, avec Caritas Rwanda et l'AIDR, à la Forge Pilote de Nyabisindu, à laquelle elle a fourni un agent, une partie du mobilier et des fonds de roulement.

b) Enfin, outre les opérations mentionnées ci-dessus, elle fournit des assistants techniques dans les secteurs suivants :

Présidence de la République, Santé, Travaux Publics, et Géologie.

L'aide totale de la Suisse au Rwanda a été évaluée à 91.040.000 francs pour 1969.

3. ~~4~~ - Chine (tableau 3. VII)

L'aide de la Chine s'exerce dans le cadre d'un accord du 28 mai 1966, prévoyant la réalisation, au Rwanda, en 5 ans, d'un certain nombre d'opérations pour une valeur de 1.500.000 dollars, et notamment la mise en valeur de 1.000 hectares, le montage de trois raffineries de sucre, le développement du soja avec huilerie, l'envoi d'un spécialiste en céramique et la formation de techniciens agricoles.

Outre le financement de bourses, l'action chinoise s'exerce actuellement selon deux directions par :

- la mission agricole chinoise.

.../...

- le conseil technique sucrier chinois

1e- Mission agricole chinoise

La situation des superficies cultivées sous encadrement agricole chinoise ont évolué comme suit :

	Surface (ha)						
	Kigali	Butare	Gitarama	Cyangugu	Autres	Total	Familles
1967	249,49	28,80	23,60	0,10		301,99	1003
1968	409,35	41,00	55,00	65,35		570,70	1859
1969	494,29	74,45	140,55	123,65	0,10	833,04	3075

Les dépenses ont été les suivantes :

1967 : 335.685,08 U.S \$

1968 : 227.117,45 " \$

1969 : 237.015,95 " \$

(source : Ambassade de Chine).

2e- Sucrierie

Une sucrierie, d'une capacité actuelle de 240 tonnes, a été construite avec l'assistance de la Chine, et est entrée en activité en mai 1969. Le matériel et le personnel d'encadrement (6 agents) ont été fournis par la Chine, le Rwanda prenant à sa charge la main d'oeuvre, le transport et la construction de l'entrepôt.

Les dépenses réalisées pour le "Conseil Technique Sucrier Chinois se sont élevées à:

73.410,09 \$ en 1968

104.046,95 \$ en 1969

et le matériel fourni représentait une valeur de 150.740,00 \$

L'aide totale de la Chine au Rwanda en 1969 a été évaluée à 49.800.000 francs.

3.810 - C a n a d a . (tableau 3.VIII)

Dans le cadre de la Convention du 9 mai 1963, l'ordre des frères prêcheurs par l'intermédiaire de la province Saint - Dominique du Canada, s'est engagé à collaborer à la création et à la gestion de l'Université Nationale du Rwanda pendant 50 ans. En 1969, l'aide du Canada a consisté en ;

- prise en charge des frais de fonctionnement de l'Université pour.....16.720.000 frs
- investissements réalisés à l'Université pour 17.042.500 "
- (y compris fourniture de livres pour la bibliothèque)
- assistance en personnel pour 42.337.500 "

soit :

personnel administratif	7
faculté des lettres	3
" " Sciences Economiques et Sociales	6
Extension Universitaire	1

.../...

- délivrance de bourses pour 1.664.000 Frs
77.764.000 "

La subvention directe du Canada à l'Université Nationale du Rwanda se décompose en :

part du gouvernement du Canada.....69.375.000 frs
part de la province du Quebec 4.625.000 "

L'aide totale du Canada au Rwanda en 1969 a été évaluée à 77.764.000 francs.

3.9* - Etats Unis d'Amérique du Nord (tableau 3. IX)

L'aide apporté par les Etats-Unis au Rwanda est en sensible diminution. La part la plus importante est constituée par des dons alimentaires, gérés et distribués par le Catholic Relief Service, et dont l'évolution a été la suivante :

	<u>Poids</u> (en livres)	<u>Valeur</u> (en U.S. dollars)
1965	1.155.590	161.750
1966	3.287.413	476.902
1967	2.763.748	255.799
1968	7.121.048	842.496
1969	4.575.044	704.365

La baisse constatée en 1969 s'explique par la grève des dockers du port de New-York, et par la nouvelle tenue comptable exigée des bénéficiaires.

Les projets SELF - HELP réalisés en 1969 ont été les suivants :

- produits pour dipping - tanks	700.000 frs
- aide aux vieillards de Kabgayi	113.600 "
- champ de thé pilote de Mushabarara	604.595 "
- aide aux vieillards de Gisagara	731.890 "
- adduction d'eau Remera-Luhondo	423.422 "
- salle de classe	301.507 "
- maison pour nécessiteux	625.000 "
Total	<u>3.500.014 "</u>

En outre, un crédit de 4.700.000 francs a été ouvert pour l'aménagement de la route Kibuñgo - Rusumo, mais n'a pas encore été utilisé en 1969.

Enfin, les Etats-Unis ont aidé l'enseignement au Rwanda :

- par des dons de matériel à l'Université pour 6.900.000 frs
- par des bourses de formation
- par l'envoi de deux enseignants.

La nouvelle politique d'aide américaine, telle qu'elle a été définie par le secrétaire d'Etat M. Rogers, se caractérise par un regroupement, et par un appui donné aux opérations multinationales et régionales.

L'aide totale américaine au Rwanda a été évaluée, en 1969, à 82.951.000 francs.

3.10 - Pays - Bas et Luxembourg (tableau 3. X)

1e- Pays-Bas.

L'aide des Pays-Bas au Rwanda est dirigée :

- vers les télécommunications
- vers la formation et l'enseignement.

a) Dans le cadre d'une convention tripartite passée le 27 octobre 1967 entre les Pays-Bas, l'Ouganda et le Rwanda, les Pays-Bas se sont engagés à fournir l'équipement de télécommunications destiné à assurer l'établissement d'une liaison à très haute fréquence (V.H.F.) entre Kigali et Kampala. Une partie du matériel a été commandée, mais il est nécessaire d'atteindre, pour son installation, l'aménagement de certains travaux d'infrastructure, qui se poursuivent sur fonds national.

b) Dans le secteur de l'enseignement, les Pays-Bas interviennent :

- pour combler le tiers du déficit d'exploitation de l'Ecole Technique Officielle de Kicukiro.

- pour financer la construction d'écoles gérées par des organismes confessionnels protestants, de après que ceux-ci ^{effectivement} C'est ainsi qu'à réalisé le quart de l'opération. C'est ainsi qu'à été construite l'Ecole Technique Feminine de Remera pour 34.515.000 frs, dont 10.115.000 frs provenaient de dons des églises presbyteriennes, et 24.400.000 de la coopération technique des Pays-Bas. Il en est de même pour l'Ecole d'Infirmières Auxiliaires polyvalentes de Kirinda, en cours de construction; le coût total de l'opération (qui doit être achevé en août 1972) est 781.253 florins (soit 21.500.000 frs), la contribution gouvernementale hollandaise étant de 585.939 florins (16.200.000 frs), la différence étant payée par l'Eglise Presbyterienne. Le même processus est employé pour la construction du collège du Runyomb yi.

- pour participer à la construction du collège officiel de Kigali (7.700.000 frs en 1969), en commun avec la Suisse.

L'aide totale des Pays-Bas au Rwanda a été évaluée à 17 millions en 1969.

2e- Luxembourg.

Le Luxembourg s'est engagé à financer l'Ecole d'Infirmières de Rwamagana. Les travaux ont commencé en 1967 par une première tranche (1967-68) de 6.650.000 frs, suivi d'une deuxième-tranche (1968-69) de 20.200.000 frs. Une troisième tranche, portant sur environ 11.000.000 frs est prévue pour la construction de la salle de réunion, et de locaux de service.

L'aide du Luxembourg au Rwanda a été évaluée, pour 1969, à 10.500.000 frs.

Israël participe au camp de formation de Service civique de la jeunesse de Kanombe, en 1969, il a financé des installations hydrauliques (aménagement puit et adduction d'eau) pour 400.000 frs contribué au fonctionnement (petit équipement) pour 200.000 frs, et fourni deux experts. Il a également financé 10 bourses de stage, et donné une assistance technique dans le domaine de la santé (5 agents).

L'U.R.S.S. a financé une quarantaine de bourses, pour environ 7.000.000 frs. en 1969.

La grande Bretagne fournit 5 professeurs, ainsi qu'un expert naturaliste au parc de Gabiro.

Enfin, le Fonds Monétaire International, outre l'aide qu'il apporte à notre monnaie par les crédits stand-by qu'il lui consent, fournit deux experts qualifiés en matière financière.

3. ~~12P~~ C o n c l u s i o n :

Tableau global de l'Aide Extérieure Publique

Le tableau 3.XII regroupe l'ensemble de l'aide extérieure dont bénéficie le Rwanda, et permet des comparaisons. Les aides ont été classées en :

I M= investissements matériels réalisés : construction, matériel mise en valeur de marais etc..., à l'exception des experts liés à la réalisation des projets et des études.

I P= investissements en personnel représentant, pour les projets, les frais d'expert et les études.

B = bourses d'études et de stages.

F = frais de fonctionnement pris en charge par l'extérieur.

A.T = assistance technique non lié à un investissement particulier.

On constate ainsi :

- 1e) que la Belgique et le FED assurent 57,5 % de l'aide extérieure totale/
- 2e) que l'enseignement reçoit, à lui seul, plus du tiers de l'aide.
- 3e) que les frais d'experts, sous forme d'assistance technique ou d'études, représentent 46,9 % du total de l'aide reçue.
- 4e) que l'aide multilatérale constitue près du quart de l'aide extérieure publique (22,5 %)

5e) Le tableau ci-dessous raplace l'Aide Extérieure dans le cadre des dépenses publiques et permet de constater la part que reçoit chaque secteur de l'économie : (en milliers frs):

	Budget ordinaire	Budget de développement	Aide extérieure	Total	%
Enseignement (%)	454.365 (46,1)	6.649 (0,7)	524.350 (53,2)	985.364 (100,0)	29,7
Santé (%)	128.658 (49,5)	1.377 (0,5)	130.096 (50,0)	260.131 (100,0)	7,8
Infrastructure Economique (%)	182.067 (52,5)	17.064 (4,9)	147.951 (42,6)	347.082 (100,0)	10,5
Agriculture.Elevage Industries agricoles	89.308 (15,9)	5.591 (2,8)	397.534 (81,3)	562.626 (100,0)	16,9
Autres	837.217 (71,8)	37.338 (3,2)	291.353 (25,0)	1.165.908 (100,0)	35,1
Total	1.691.615	77.916	1.551.580	3.321.111	100,0
%	50,9	2,4	46,7	100,0	

Certes, l'aide extérieure est fortement majorée par rapport aux budgets nationaux; étant donnée la part qu'y tient l'assistance technique, et le coût élevé des experts évalué d'après les renseignements fournis par les ambassades étrangères. Sous cette réserve, on constate :

- que l'aide extérieure assure 46,7 % des dépenses publiques
- que cette part est particulièrement importante dans l'Agriculture et les Industries Agricoles, l'Enseignement et la Santé.
- que le secteur Enseignement absorbe, à lui seul, près de 30 % des dépenses totales.

6e - Par rapport aux prévisions du Plan, le total des investissements publics extérieurs (IM + IP) se monte à 647.023.000 francs, soit à 66,3 %.

Par secteur, cette répartition de réalisation des investissements est la suivante :

(en millions frs Secteur.	Prévisions Plan 1969	Réalisations 1969	Réalisations / Prévisions (%)
Production Industrielle	480,8	397,7	82,7
Infrastructure Economique	229,6	95,3	41,5
Infrastructure Sociale et Administrative	265,9	154,0	57,9
Total	976,3	647,0	66,3

Tableau N° 3-I 107 -
Projets financés par les Nations Unies.

Intitulé des projets	! Crédits ! accordés	! Dépenses ! antérieures	! Dépenses ! en 1969	! Solde	! Prévisions ! d'achèvement	! Observations
<u>Production</u>						
1- Recherches Minières	! 117.930.000!	! 460.000	! 5.109.700	! 112.360.300!	! 1973	! Plan d'opérations signé le 9 avril 1970.
2- Usine pyréthrine	! 142.690.000!	! 20.020.000	! 12.700.400	! 109.969.600!	! mars 1973	! Agent d'exécution ONUDI
3- Cuir et peaux	! 49.190.000!	! 4.090.000	! 12.845.000	! 32.255.000!	! 1972	! Agent d'exécution FAO
<u>Infrastructure Economique</u>						
1- Equipement radio-électrique	! 3.000.000!	! -	! 3.000.000	! -	! terminé	! Plan d'opérat.signé 8/68
<u>Infrastructure Sociale</u>						
1- I.P.N.	! 172.050.000!	! 57.789.000	! 19.450.000	! 94.811.000!	! 1973	! Agent d'exécution UNESCO
2- Lutte antituberculeuse et variole-Centres Santé	! 107.500.000!	! 52.415.000	! 13.197.500	! 41.887.500!	! 1972	! Estimation programme OMS
	! 592.360.000!	! 134.774.000	! 66.302.600	! 391.283.400!		! UNICEF Campagne masse vaccination achevée en 1970
	! !	! !	! !	! !		! controle intégration
	! !	! !	! !	! !		! prolongée 2 ans.

Intitulé des projets	Crédits accordés	Dépenses antérieures	Dépenses en 1969	Solde	Prévisions d'achèvement	Observations.
<u>Production</u>						
1- Théiculture	!	!	!	!	!	!
- Mulindi	!	!	!	!	!	!
	206.872.000	134.282.190	16.468.378	56.121.432	1973	Projet primitif terminé; extension en cours
- Cyengugu	!	!	!	!	!	!
	343.228.000	200.004.158	60.850.930	82.372.912	1975	
- Culture villageoise	!	!	!	!	!	!
	104.000.000	3.800.000	991.272	99.208.728	1975	
2- Pyrèthriculture	!	!	!	!	!	!
	256.000.000	26.295.088	37.478.110	192.226.802	1973	Dépenses antérieures études.
3- Apiculture	!	!	!	!	!	!
	8.800.000	5.177.068	2.819.226	803.706	1970	
4- Paysannats O.B.M.	!	!	!	!	!	!
	445.600.000	243.319.826	27.805.540	174.474.634		
5- Parc industriel	!	!	!	!	!	!
	146.200.000	6.576.728	230.000	139.393.272	1973	Dépenses effectuées = études.
<u>Infrastructure Economique</u>						
1- Route Kigali-Gatuna	!	!	!	!	!	!
	19.000.000	5.481.170	1.836.290	11.682.540	1970	Etude Electroconsult
2- Route Kigali-Butare	!	!	!	!	!	!
	910.000	-	736.000	174.000	-	Expertise Keppeler.
3- Electricité	!	!	!	!	!	!
- Aménagement	!	!	!	!	!	!
	22.700.000	1.969.158	5.994.828	14.736.014		Etude technique Lahmeyer
- Infrastructure	!	!	!	!	!	!
	2.300.000	-	2.070.594	229.405		Etude économique Lahmeyer.
- Ligne Mururu-Shagasha	!	!	!	!	!	!
	7.900.000	4.144.366	1.836.030	1.919.604		Terminé
<u>Infrastructure sociale et administrative</u>						
1- Lycée filles Kigali	!	!	!	!	!	!
	133.400.000	5.600.000	20.094.860	107.705.140	mars 1971	y compris étude.
2- Ecole Technique Butare	!	!	!	!	!	!
	23.400.000	20.798.364	991.090	1.610.546	nov. 1971	" "
3- C.F.C.C.A. Nyabisindu	!	!	!	!	!	!
	88.700.000	23.391.236	22.139.678	43.159.086		Prolongation éventuelle
4- Enseignement audio-visuel	!	!	!	!	!	!
	5.600.000	-	672.000	4.928.000	novembre 71	
	1.814.610.000	680.839.352	203.014.826	930.755.822		

Tableau n° 3. III

Projets financés par la Belgique

Intitulé des projets	Crédits accordés	Dépenses antérieures	Dépenses 1969	Solde	Prévisions d'achèvement	Observations
<u>Production</u>						
1- <u>Recherche</u>						
Subvention ISAR	74.500.000	54.500.000	20.000.000	-	subvention annuelle	Crédits comptabilisés depuis le début du Plan.
2- <u>Vie Rurale</u>						
+ Elevage :						
dipping tank	3.530.000	1.602.142	895.815	1.032.043	juin 1971	
ferme de Keru	4.602.000	3.309.957	494.777	797.266	-	complétée en 1970 par action zool- technique Mayaga
ferme Rubirizi	17.950.000	5.413.446	227.269	12.309.285	1974	
aviculture	850.000	10.550	-	839.450		en suspens.
+ Agriculture						
semences sectionnée ^{le}	39.000.000	20.274.000	10.506.767	8.217.233	subvention annuelle	
apiculture	2.600.000	-	740.912	1.859.088	juin 1971	
contreparties thé	25.630.000	8.920.849	8.763.656	7.945.495	fin 1970	aide exceptionnelle
paysannat Icyanya	20.300.000	13.201.817	2.073.543	5.037.640	1975	aide exceptionnelle et A.S.F.
contreparties pyrèth.	5.150.000	656.329	3.628.671	865.000	fin 1970	aide exceptionnelle
" " paysan. Mayag.	720.000	-	387.500	332.500	fin 1970	"
A.I.D.R.	137.345.000	98.537.000	38.808.000	-	tranche annuelle	
Autres (IBO, IVA...)	4.245.000	1.000.000	3.245.000	-	"	
Etude marais	2.638.000	2.375.000	-	263.000	terminée	
Etude boisements	15.000.000	-	10.800	14.989.200	1972	
Aménagement Nyabugogo	87.539.533	48.982.536	734.489	37.822.508	1973	

3 - Industrie

Huilerie de Kibungo	!	2.760.881	!	2.743.333	!	16.556	!	992	!	terminée	!
Abattoir Kigali	!	20.682.586	!	8.048.233	!	-	!	12.634.353	!	fin 1971	!
Contrepartie usine pyrèthre	!	25.370.000	!	-	!	514.485	!	24.855.515	!	mars 1973	!
Aide COMERWA.	!	2.500.000	!	-	!	2.400.000	!	100.000	!	terminée	!
4 - <u>Tourisme</u>	!		!		!		!		!		!
<u>Infrastructure économique</u>	!		!		!		!		!		!
1. Aérodrome Kigali	!	512.000.000	!	414.501.317	!	52.500.015	!	44.990.668	!	fin 1970	!
2. Hydraulique Rurale	!	34.000.000	!	2.087.465	!	2.417.936	!	29.494.599	!	tranche annuelle	!
3. Cartographie	!	9.000.000	!	914.524	!	1.269.200	!	6.816.276	!	1973	!
4. Surveillance Travaux	!	1.700.000	!	-	!	1.681.000	!	19.000	!	terminée	!
<u>Infrastructure sociale et Administrative</u>	!		!		!		!		!	litige Tekhné	!
1. <u>Santé</u>	!		!		!		!		!		!
Hôpital de Kigali	!	64.407.000	!	20.992.280	!	25.361.006	!	18.053.714	!	fin 1970	!
2. <u>Enseignement Format.</u>	!		!		!		!		!		!
E.T.O. Kicukiro	!	8.800.000	!	5.156.866	!	2.080.812	!	1.562.322	!		!
C.F.C. Murambi	!	29.600.000	!	27.521.774	!	44.369	!	2.033.857	!	terminée	!
C.F.C.C.A. Nyabisindu	!	350.000	!	-	!	225.000	!	125.000	!	fin 1970	!
3. <u>Urbanisme-Habitat</u>	!		!		!		!		!	Aide exceptionnelle: contrepartie	!
Logements*	!	137.000.000	!	78.504.613	!	13.734.203	!	44.761.184	!	tranche	!
Logements sociaux	!	24.000.000	!	6.455.221	!	3.353.990	!	14.190.789	!	fin 1971	!
4. <u>Divers</u>	!		!		!		!		!	depuis 1965	!
Bureau Etude Minagri	!	4.000.000	!	-	!	3.958.514	!	41.466	!	terminée	!
FERIP	!	34.150.000	!	-	!	30.000.000	!	4.150.000	!	juillet 1970	!
	!	1.371.720.000	!	831.538.994	!	234.039.773	!	306.141.233	!	Aide exceptionnelle puis spécifique	!
	!		!		!	.../...	!		!		!

Projets financés par la France.

Intitulé des projets	Crédits accordés	Dépenses antérieures	Dépenses 1969	Solde	Prévisions d'achèvement	Observations
<u>Production</u>						
1- Projet marais	98.375.000	-	35.000.000	63.375.000	1972	A débuté en juin 1969
2- Développement rural	2.440.000	-	2.440.000	-		Action des volontaires du Progrès à Sebeya-Kiruli-Gakoma
<u>Infrastructure Econom.</u>						
1- Radio	1.000.000	-	1.000.000	-		Equipement studio Radio
<u>Infrastructure Sociale et Administrative</u>						
1- Santé Mission médicale à Ruhengeri	39.285.000	32.925.000	6.360.000	-	1e phase terminée	2e phase est prévue
2- Formation Aide à l'URG et CRAFAC (Gitarama)	1.750.000	-	1.750.000	-		Fourniture matériel et aide volontaire du Progrès - A compléter en 1970 par construction CRAFAC.
3- Programme logement	11.000.000	9.400.000	1.600.000	-		
4- Enquête démographique						
que	13.500.000	-	-	13.500.000	1971	Débuté en 1970
	167.350.000	42.325.000	48.150.000	76.875.000		

Projets financés par la Suisse.

Intitulé des projets	Crédits accordés	Dépenses antérieures	Dépenses 1969	Solde	Prévisions d'achèvement	Observations.
<u>Production</u>						
Développement régional Kibuye	59.000.000	45.300.000	13.700.000	-	fonctionnement annuel	y compris assistance technique depuis 1965
<u>Infrastructure Sociale</u>						
Collège Officiel Kigali	52.000.000	44.200.000	7.800.000	-	1e étape terminée 2e étape 1970	
	111.000.000	89.500.000	21.500.000			

Tableau 3. VIII

Projets financés par le Canada.

Intitulé des projets	! Crédits ! accordés	! Dépenses ! antérieures	! Dépenses ! 1969	! Solde	! Prévisions ! d'achèvement	Observations
Université Nationale du Rwanda	! 75.000.000	! -	! 74.000.000	! 1.000.000	! Crédits annuels	! Gouvernement du Canada
	!	!	!	!	!	! budg. d'opération 29.137.500-
	!	!	!	!	!	! assistance technique 40.237.500
	!	!	!	!	!	! Province du Québec 4.625.000
	!	!	!	!	!	! 74.000.000

ANNEXES

QUATRIEME PARTIE : ANNEXES. -

**BILANS DE L'OBM (Services Centraux) ET DES
COOPERATIVES DU MAYAGA - BUGESERA**

4.1. BILANS DE L'O.B.M. (SERVICES CENTRAUX) ET DES COOPERATIVES DU
BUGESERA - MAYAGA.-

SERVICE O.B.M.

(Service Transport)

3.- Compte d'Exploitation Générale.

Exercice 1969.-

D E B I T

C R E D I T

Stock au 1.1.69	-	: Stock au 31.12.69	-
Achat matières consommables	459.302	: Recettes transports	1.964.620
Salaires et appointements	356.402		
Frais déplacements et péage	13.320		
Entretien et réparation	308.394		
Assurances	153.545		
Frais de bureau	1.060		
Dotation de l'exercice au compte d'amortissement	<u>584.292</u>		
	1.76.315		
	<u>88.305</u>		
<u>Résultat brut d'exploitation- Excédent</u>	<u>1.964.620</u>		<u>1.964.620</u>

SERVICES O. B. M.

BILAN AU 31.12.1969.-

Exercice 1969.-

A C T I F

Valeurs immobilisées

Constructions	116.653	
Amortissement	23.330	93.323
Matériel Transport	2.063.739	
Amortissement	1.658.950	404.789
Matériel Mobilier	209.270	
Amortissement	105.541	103.729
Matériel Outillage	53.815	
Amortissement	39.081	14.734
		<u>616.575</u>

Valeur d'Exploitation

Stocks à Butare	294.109
-----------------	---------

Valeurs réalisables à court terme

Clients Service Commercial	1.270.198
" Service Transports	147.395
FED - opérations 1969	349.230
" Moto volontaire	<u>31.500</u>
	380.730
Coopératives	
Gakoma Sce Transports	515.316
Gitovu Sce Commercial	800.443
" Sce transport	<u>134.509</u>
Jenda- Sce transport	934.952
Kinazi- Sce transport	33.269
Munyinya Sce transport	515.358
Mutori Sce Commercial	604.946
" Sce transport	613.429
Nkanga- Sce Commercial	<u>112.406</u>
Ntyazo- Sce transport	725.835
Nyamata- Sce Commercial	17.485
" Sce transport	465.153
Nyamata- Sce Commercial	501.167
" Sce transport	<u>210.093</u>
Monsieur de le Court	711.260
	4.523.574
	<u>11.700</u>

P A S S I F

Capitaux permanents

Fonds de réinvestissement	2.036.329
Réserves affectées à OBM Kigali	1.415.813
Fonds de roulement	
(avance Direction OBM)	<u>1.000.000</u>
	4.452.142

Valeurs exigibles à court terme

Fournisseurs-Service Commercial	211.038
" Service Transport	115.113
Direction OBM Kigali (pétrole)	136.500
" -Chèque BNR)	<u>684.643</u>
	821.143
Coopératives	
Gakoma Sce Commercial	794.312
Jenda- Sce Commercial	223.771
Kinazi- "	568.957
Munyinya- "	464.082
Ntyazo	<u>575.195</u>
	2.626.317

6.333.597

3.773.611

Valeurs disponibles et comptes financiers

Caisse Kigali	7.564		
Caisse Butare	<u>23.766</u>	31.330	
BNR Kigali	112.200		404.963
BCR Kigali	569.651		
BCR Butare	<u>670.534</u>	1.352.385	
Prêt à coopérative Nyamata	<u>2.720</u>		
		1.386.435	
		<u>8.630.716</u>	
		===== 8.630.716	
		=====	

COOPERATIVE DE GAKOMA

EXERCICE 1969

1. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	1967	1968	1969	Total des amortiss. tiss. 31/12/69
<u>IMMEUBLES</u>				
Hangar	507.000	507.000 x 5 % = 25.350	507.000 x 5 % = 25.350	50.700
<u>MATERIEL MOBILIER</u>				
Meubles	3.000			
Machine à calculer	13.256			
Coffre fort	1.180			
Chevalet	1.115	18.551 x 33 % = 6.184	18.551 x 33 % = 6.183	amorti
Tableau	400			
Comptoir	4.360			
Fichiers	1.350			
Claies	3.600			
Citerne à pétrole	4.850	14.560 x 33 % = 4.854	14.560 x 33 % = 4.853	
claies	3.600	-	3.600 x 33 % = 1.200	29.458
<u>MATERIEL OUTILLAGE.</u>				
balance avec poids	3.730			
bascules	16.500	20.230 x 33 % = 6.743	20.230 x 33 % = 6.744	amorti
bascules	49.500	49.500 x 33 % = 16.500	49.500 x 33 % = 16.500	53.230
	613.441	59.631	60.830	133.388
	12.927			

COOPERATIVE DE GAKOMA.

EXERCICE 1969.

2. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE.

D E B I T	C R E D I T
Stocks au 1.1.69	197.801
Achats	
<u>Marchandises commerciales</u>	
café 4.981.595	
divers 981.208	
	6.583.797
Produits d'économat	1.011.741
Sacs	99.390
Matières commerciales	
Fourniture de bureau	
Salaires	
Entretien et réparation	
Commissions aux Services ORM	
Transports	
Dotation de l'exercice aux amortissements	
	7.892.729
	41.034
	<u>7.933.763</u>
	Résultat brut d'exploitation - Perte
	<u>7.933.763</u>

COOPERATIVE DE GAKOMA

EXERCICE 1969.

3. COMPTE DE PERTE ET PROFIT.

	D E B I T	C R E D I T
Perte sur exercice antérieur	40.452	
Perte sur exploitation 1969	41.034	
Différence d'incorporation sur mouvements trésoreries	8.668	
	<u>90.154</u>	
		-
		<u>90.154</u>
		90.154
		=====
		Résultat net - Perte
		<u>90.154</u>
		=====

COOPERATIVE DE GAKOMA.

EXERCICE 1969.

4. BILAN AU 31.12.69.

<u>VALEURS IMMOBILISEES.</u>			
Constructions	507.000		
Amortissement	50.700	456.300	
Matériel mobilier	36.711		
Amortissement	29.458	7.253	
			2.328.500
Matériel outillage	69.730		
Amortissement	53.230	16.500	480.053
			197.801
<u>VALEURS D'EXPLOITATION.</u>			
Stock			
<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME.</u>			
Services commerciaux OBM	794.312		
Coopérative de Kinazi	9.000		
Coopérative de Mutori	30.701	39.701	
Adhérents(solde sur capital)	1.415.850		
<u>VALEURS DISPONIBLES.</u>			
Caisse		25.836	
RESULTAT.		90.154	
Perte		3.043.707	
			3.043.707
			715.207
			686.152
			170.836
			515.316
			29.055
			2.249.863
			197.801
			480.053
			7.253
			456.300
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
			36.711
			29.458
			69.730
			53.230
			16.500
			7.253
			36.711
			29.458
			507.000
			50.700
		</	

COOPERATIVE DE MUTORI

EXERCICE 1969

1. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS.

	1967	1968	1969	Total amortissements au 31.12.69
<u>IMMEUBLES</u>				
Hangar	300.000	-	-	300.000
<u>MATERIEL MOBILIER.</u>				
Machine à calculer	12.800	-	-	12.800
Chaises	3.200	-	-	3.200
Citerne à pétrole	4.850	-	-	4.850
Claires	3.600	-	-	3.600
2 chaises	800	-	-	800
1 armoire	5.000	-	-	5.000
1 caisse	400	-	-	400
<u>MATERIEL OUTILLAGE</u>				
Balance avec 9 pds.	3.900	-	-	3.900
2 bascules	66.000	-	-	66.000
	400.550	46.450	48.517	94.967

COOPERATIVE DE MUTORI

EXERCICE 1969

2. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE

D E B I T	C R E D I T
Stock au 1.1.69	288.209
Achats	
Produits commerciaux	
Café	1.444.264
Divers	<u>395.699</u>
Produits d'économat	1.839.963
Sacs	371.056
Matières consommables	92.610
Outillage	6.915
Fournitures bureau	<u>3.760</u>
Salaires	2.315.024
Commission aux Services OBM	109.378
Entretien	21.246
Transports	8.780
Divers	71.273
	4.807
Dotation de l'exercice aux comptes d'amortis-	
sement	<u>48.517</u>
	2.867.234

	2.867.234
	=====
	: Stock au 31.12.69
	: Ventes
	: Produits commerciaux
	: Café
	: Divers
	<u>443.005</u>
	: Produits économat
	: Sacs
	: Matières consommables
	: 2.013.560
	: 509.551
	: 26.610
	: 920
	<u>2.550.641</u>

	: Résultat brut d'exploitation - Perte
	: 2.733.090
	: 134.144

	2.867.234
	=====

COOPERATIVE DE MUTORI.

Exercice 1969.-

3. Compte de Pertes et Profits

	D E B I T	C R E D I T
Perte sur exercice antérieur	54.580	
Perte sur exploitation 1969	134.144	
Différence d'incorporation sur mouvements de trésorerie	3.267	

	191.991	

	191.991	
	=====	

		191.991

		191.991
		=====

: Résultat net - Perte

COOPERATIVE DE MUTORI

Exercice 1969

BILAN AU 31.12.69.-

A C T I F

Valeurs Immobilisées

Constructions 300.000
 Amortissements 30.000
 Matériel outillage 69.900
 Amortissement 46.600
 Matériel mobilier 30.650
 Amortissement 18.367

Valeurs d'Exploitation

Stock

Valeurs réalisables à court terme

Coopérative de Munyinya
 Attente et régularisation

Valeurs disponibles

Caisse

Résultat

Perte

P A S S I F

Capitaux permanents

Fonds de roulement 33.000

Valeurs exigibles à court terme

Coopérative de Gakoma 30.701
 OBM-Services 613.429
 Commerciaux OBM-Services 112.406
 Transports 725.835

27.323

191.991

789.536

789.836

COOPERATIVE DE NTYAZO.

EXERCICE 1969.

1. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS.

	1967	1968	1969	Total des am- ortissements au 31.12.69
<u>IMMEUBLES.</u>	-	-	-	-
<u>MATERIEL MOBILIER.</u>				
Méubles				
Chevalet				
Armoire				
Machine à calculer	20.901 x 33 % =	20.901 x 33 % =	20.901 x 33 % =	6.967
Citerne à pétrole				
Tableau				
	-	5.250 x 33 % =	5.250 x 33 % =	1.750
				24.401
<u>MATERIEL OUTILLAGE.</u>				
Bascule				
Balance				
	23.465 x 33 % =	23.465 x 33 % =	23.465 x 33 % =	7.821
Balances	-	16.500 x 33 % =	16.500 x 33 % =	56.465
	14.789	33.039	33.039	80.866

COOPERATIVE DE NTYAZO.

EXERCICE 1969.

2. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE.

=====

	D E B I T	C R E D I T		
Stocks au 1.1.69		294.582	Stocks au 31.12.69	
Achats			Ventes	
Produits commerciaux	4.446.900		Produits commerciaux	4.759.175
Café	4.115.124		café	4.298.307
Divers	331.776		Divers	460.868
Produits d'Economat	361.209		Produits d'Economat	721.628
Sacs	65.460		Sacs	36.540
Matières consommables	7.458		Matières consommables	150
Fournitures bureau	4.200			
Divers	<u>4.382</u>	4.889.609		<u>5.517.493</u>
Salaires et appointements		131.431		
Entretien et réparations		250		
Transports		171.591		
Commission intermédiaire (Sces OBM)		82.279		
Dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements		33.038		
		<u>5.602.780</u>		<u>5.630.675</u>
Résultat d'exploitation- Excédent brut		27.895		
		<u>5.630.675</u>		<u>5.630.675</u>

COOPERATIVE DE NTYAZO.

EXERCICE 1969.

3. COMPTE DE PERTES ET PROFITS.

D E B I T	C R E D I T
Pertes sur exercice	
65,607	Excédent brut de l'exploitation
	27,895
	Profits exceptionnels (différence d'incorporation)
	9,370
<u>65,607</u>	<u>37,265</u>
	Résultat de l'exercice - Perte nette
<u>65,607</u>	<u>28,342</u>
	<u>65,607</u>

COOPERATIVE DE NIYAZO.

EXERCICE 1969.

4. BILAN AU 31.12.69.

A C T I F

VALEURS IMMOBILISEES.

Constructions -
 Matériel outillage 72.965
 Amortissement 56.465 16.500
 Matériel mobilier 26.151
 Amortissement 24.401 1.750

VALEURS D'EXPLOITATION

Stocks

113.182

VALEURS REALISABLES A COURT TERME.

Adhérents (dû sur parts sociaux) 519.450
 OBM Services commerciaux 575.195
 Gitovu 43.200 1.137.845
 Attente et régularisation 140.011

VALEURS DISPONIBLES.

Caisse

39.441

RESULTAT.

Perte

28.342

1.477.071

P A S S I F

CAPITAUX PERMANENTS.

Capital souscrit (765 parts à 1.000) 765.000
 Réserves 69.073
 Fonds de reinvestissement 33.000 867.073

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME.

OBM - Direction (reste dû sur gestion) 144.845
 OBM - Services transports 465.153 609.998

1.477.071

COOPERATIVE DE MUNYINYA

Exercice 1969.-

1.- Tableau des amortissements

	1967	1968	1969	Total amortis-
<u>Imubles</u>				sements au 31.12.69
Hangar	507.000	507000 X 5% = 25.350	507000 X 5% = 25.350	50.700
<u>Matériel Mobilier</u>				
Meubles	3.000			
Coffre fort	1.450			
Mach. à calculer	13.256			
Chevalet	1.115	18821 X 33% = 6.273	18821 X 33% = 6.274	
Citerne pétrole	4.850			
Tableau	400			
Fichier	450			
Comptoir	4.360	10060 X 33% = 3.354	10060 X 33% = 3.353	25.528
<u>Matériel outillage</u>				
Bascule	16.500			
Balance	6.965	23465 X 33% = 7.822	23465 X 33% = 7.821	
Bascules	49.500	49500 X 33% = 16.500	49500 X 33% = 16.500	
Claires	5.300	-	5300 X 33% = 1.767	58.232
	614.146	14.095	61.065	134.460

COOPERATIVE DE MUNYINYA

EXERCICE 1969

3/ COMPTE DE PERTE ET PROFITS

D E B I T

C R E D I T

Pertes sur exercice antérieur
Perte sur exploitation 1969
Différence d'incorporation sur
mouvements financiers

7.714
437.196
10.719

455.629

Résultat - Perte

455.629

455.629

455.629

COOPERATIVE DE KINAZI.

EXERCICE 1969.

1. TABLEAU D'AMORTISSEMENTS.

	1967	1968	1969	Amortissement to- tal au 31.12.69
<u>IMMEUBLES.</u>				
Hangar	507.000	507.000 x 5 % =	507.000 x 5 % =	50.700
<u>AMENAGEMENT.</u>				
Verges	10.125	-	10.125 x 20 % =	2.025
<u>MATERIEL MOBILIER.</u>				
Meubles	2.000			
Coffre fort	100			
Machine à calculer	13.256			
Chevalet	1.115			
Armoire	5.500	21.971 x 33 % =	21.971 x 33 % =	7.323
Citerne à pétrole	4.850			
Comptoir	4.360			
Tableau	400			
Fichiers	1.800	11.410 x 33 % =	11.410 x 33 % =	3.803
<u>MATERIEL OUTILLAGE.</u>				
Balance	6.965			
Bascule	16.500	23.465 x 33 % =	23.465 x 33 % =	7.821
Bascules	82.500	82.500 x 33 % =	82.500 x 33 % =	27.500
Claires	3.600	-	3.600 x 33 % =	1.200
	660.071	71.800	75.022	161.968

COOPERATIVE DE KINAZI.

EXERCICE 1969.

2. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE.

	D E B I T	C R E D I T
Stock au 1.1.69		315.642
Achats:	572.738	
Produits commerciaux		
café		1.352.315
divers	1.949.157	2.422.762
Produits économat	536.810	
sacs	82.040	
produits consommables	7.745	
fourniture bureau	5.135	
Salaires et appointement	2.580.887	
Commissions Sces commerciaux OBM	130.235	
Entretien et réparation	32.131	
Transports	4.645	
Dotation de l'exercice aux amortissement	192.039	
	75.022	
	<u>3.587.697</u>	
Stock au 31.12.69		315.642
Ventes		
Produits commerciaux		1.352.315
café		1.070.447
divers		<u>2.422.762</u>
Produits économat		468.332
Sacs		<u>90.210</u>
		2.981.304
Résultat brut de l'exploitation - Excédent		<u>3.296.946</u>
Résultat brut d'exploitation - Perte		290.751
		<u>3.587.697</u>

COOPERATIVE DE KINAZI.

4. BILAN AU 31. 12. 69.

P A S S I F

<u>CAPITAUX PERMANENTS.</u>	
Capital souscrit (795 parts à 1.000)	795.000
Réserves	112.168
Fonds de réinvestissement	556.500
	<u>1.463.668</u>

A C T I F

<u>VALEURS IMMOBILISEES.</u>	
Constructions	507.000
Amortissement	50.700
	<u>456.300</u>
Aménagement (verger)	10.125
Amortissement	2.025
	<u>8.100</u>
Matériel Mobilier	33.381
Amortissement	29.578
	<u>3.803</u>
Matériel outillage	109.565
Amortissement	79.665
	<u>29.900</u>

VALEURS D'EXPLOITATION.

Stock 498.103

315.642

VALEURS REALISABLES A COURT TERME.

Services commerciaux OBM	568.957
Coopérative Munyinya	6.096
Direction OBM	-
Adhérents (solde sur capital)	596.970
Bourgmestre (dette 68)	2.100
	<u>1.174.123</u>

Attente et régularisation actif. 85.934

1.260.057

VALEURS DISPONIBLES.

Caisse 35.059

35.059

RESULTAT.

Perte nette au 31.12.69 363.265

363.265

2.472.126VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME.

Services transport OBM	515.358
Coopérative Gakoma	9.000
Coopérative Gitovu	152.000
Coopérative Jenda	109.200
Direction OBM	149.363
	<u>934.921</u>

Attente et régularisation Passif 73.537

1.008.458

2.472.126

EXERCICE 1969.

PRE-COOPERATIVE DE JENDA.

2. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE.

D E B I T

Stock au 1.1.69 -
Achats;
 Produits commerciaux café 1.060.115 1.060.115
 Produits d'économat 1.830
 Matières consommables 1.260
 Fournitures bureau 1.426
Salaires 13.700
Commissions aux Services centraux OBM 14.555
Transports 53.269

1.126.155

Résultat de l'exploitation - Excédent 41.062

1.167.217

C R E D I T

Stocks au 31.12.69 -
Ventes:
 Produits commerciaux: café 1.139.659 1.139.659
 Réparation matériel et outillage 27.558

1.139.659

1.167.217

1.167.217

PRE-COOPERATIVE DE JENDA.

EXERCICE 1969.

4. BILAN AU 31.12.69.
=====

<u>A C T I F</u>	<u>P A S S I F</u>
<u>VALEURS IMMOBILISEES</u>	<u>CAPITAUX PERMANENTS</u>
<u>VALEURS D'EXPLOITATION</u>	
Stock	-
<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME</u>	<u>VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME</u>
Services commerciaux OBM 223.771	Services transports OBM 53.269
Coopérative de Kinazi 109.200	Coopérative de Gitovu 277.375
	<u>310.644</u>
<u>VALEURS DISPONIBLE</u>	
Ca isse	
	19.077
	<u>352.048</u>
	=====
	<u>RESULTAT</u>
	Excédent
	41.404
	<u>352.048</u>
	=====

EXERCICE 1969.

PRE-COOPERATIVE DE JENDA.

3. COMPTE DE PERTE ET PROFIT.

	D E B I T	C R E D I T
		41.062
		342
		41.404
	41.404	
	41.404	

Résultat net - Excédent

EXERCICE 1969.

COOPERATIVE DE GITOVU.

2. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE.

	D E B I T	C R E D I T
Stock au 1.1.69	-	181.862
Achat produits commerciaux		
café	1.182.013	
divers	1.695.614	
	<u>2.877.627</u>	1.712.867
- Produits économat	575.346	475.248
- Sacs	78.930	48.132
- Matière consommable	7.683	
- Fourniture bureau	<u>17.617</u>	<u>1.280</u>
Salaires et appointements	114.711	
Commission aux services commerciaux OBM	12.816	
Entretien et réparation	3.507	
Transports	133.723	
Dotation de l'exercice aux amortissements	9.734	
	<u>2.649.681</u>	<u>2.419.389</u>
		230.292
		<u>2.649.681</u>
		=====
		Résultat brut d'exploitation - Perte
		<u>2.649.681</u>
		=====

EXERCICE 1969.

COOPERATIVE DE GITOVU.

3. COMPTE DE PERTES ET PROFITS.

=====

	D E B I T	C R E D I T
Perte sur l'exploitation 1969	230,292	
	<u>230,292</u>	
		2,296
		<u>227,996</u>
		230,292
		=====

COOPERATIVE DE GITOVU.

EXERCICE 1969.

4. BILAN AU 31,12.69.

A C T I F	P A S S I F
<u>VALEURS IMMOBILISEES.</u>	
Matériel outillage 16.400	
Amortissement 5.467	
10.933	
Matériel mobilier 12.800	
Amortissement 4.267	
8.533	
<u>VALEURS D'EXPLOITATIONS</u>	
Stock 181.862	
<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME.</u>	
Coopérative de Jenda 277.375	
Coopérative de Munyinya 314.353	
Coopérative de Kinazi 152.000	
743.728	
Adhérents dû sur capital 901.100	
1.644.828	
<u>VA LEURS DISPONIBLES.</u>	
Caisse 14.332	
<u>RESULTAT.</u>	
Perte 227.996	
2.088.484	
	<u>CAPITAUX PERMANENTS.</u>
	Capital souscrit (1.033 parts à 1.000
	1.033.000
	<u>VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME.</u>
	Services commerciaux OBM 800.443
	Services transports OBM 134.509
	934.952
	Coopérative de Ntyazo 43.200
	77.332
	Attente et régularisation
	1.055.484
	2.088.484

2. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE.

D E B I T

C R E D I T

Stock au 1.1.69		Stock au 31.12.69	207.755
Achats		Ventes	
Produits commerciaux:		Produits commerciaux:	
Café	924.192	Café	946.121
Divers	100.710	Divers	91.066
	1.024.902		1.037.187
Produits d'Economat	641.401	Produits d'Economat	431.333
Sacs	16.410		
Matières consommables	1.723	Matières consommables	54
			1.468.574
Salaires et appointements		Produits divers	2.950
Entretien et réparation			
Mouture			
Fourniture de bureau			
Transports			
Dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement			
	1.684.436		
	82.290		
	7.020		
	9.300		
	7.651		
	199.310		
	2.300		
	<u>1.992.307</u>		
		Résultat brut d'exploitation - Pertes	
			<u>1.679.279</u>
			313.028
			<u>1.992.307</u>
			=====

COOPERATIVE DE NYAMATA.

EXERCICE 1969.

3. COMPTE DE PERTES ET PROFITS.

D E B I T

Perte sur exploitation

313,028

Différence d'incorporation sur mouvements

208

313,236

Résultat net - Perte

313,236

C R E D I T

313,236

313,236

COOPERATIVE DE NYAMATA.

EXERCICE 1969.

4. BILAN AU 31.12.69

=====

A C T I F	P A S S I F
<u>VALEURS IMMOBILISEES.</u>	<u>CAPITAUX PERMANENTS.</u>
Matériel outillage 6.900	
Amortissement 2.300	
	4.600
<u>VALEURS D'EXPLOITATION.</u>	
Stocks	207.755
<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME.</u>	<u>VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME.</u>
Coopérative Nkanga	Services commerciaux OBM 78.451
Attente et régularisation	501.167
	Services transports OBM 210.093
<u>VALEURS DISPONIBLES.</u>	711.260
Caisse	Attente et régularisation 32.444
<u>RESULTAT.</u>	743.704
Perte	Dépenses FED à régulariser par Services OBM 16.220
	759.924
	=====

COOPERATIVE DE NKANGA.

EXERCICE 1969.

1. TABLEAU D' AMORTISSEMENT.

	1967	1968	1969	Total amortis- sement au 31.12.69
<u>IMMEUBLES</u>	-	-	-	-
<u>MATERIEL OUTILLAGE.</u>				
1 Balance avec poids 6.900	-	-	6.900 x 33 % = 2.300	2.300
<u>MATERIEL MOBILIER.</u>	-	-	-	-
			<u>2.300</u>	<u>2.300</u>

COOPERATIVE DE NKANGA.

EXERCICE 1969.

3. TABLEAU DE PERTE ET PROFITS

	D E B I T	C R E D I T
Pertes brutes de l'exploitation	19.491	
Différence sur caisse	20	
	<u>19.511</u>	
		<u>Pertes nettes</u>
		19.511
		<u>19.511</u>
		=====

EXERCICE 1969.

COOPERATIVE DE NKANGA.

4. BILAN AU 31.12.69.

A C T I F	P A S S I F
<u>VALEURS IMMOBILISEES.</u>	
Matériel outillage 6.900	
Amortissements 2.300	4.600
<u>VALEURS D'EXPLOITATION.</u>	
Stock	36.717
<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME.</u>	<u>EXIGIBLE A COURT TERME.</u>
Attente	10.000
	OEM Services commerciaux 17.485
	Coopérative de Nyamata 78.451
<u>VALEURS DISPONIBLES.</u>	
Caisse	25.108
<u>RESULTATS.</u>	
Pertes	19.511
	<u>95.936</u>
	=====
	<u>95.936</u>
	=====

ANNEXES STATISTIQUES

4.2. ANNEXES STATISTIQUES.-

Situation des entreprises industrielles au cours de l'année 1968 par branches d'activité et Secteurs d'investissement.

Unité: Milliers de Frw.

Facteurs d'investissements	Branches d'activités	Industries extraactives	Industries alim- entaires + bois	Valorisation de produits agricoles	Industries d'ha- bitement	Menuiseries		Industries chimiques	Constructions + T.P.	Garages	Imprimeries, énergies et divers	Total
						bois	métalli- que					
Capitaux initiaux		1.449.369	273.800	112.012	4.600	8.700	26.500	11.408	34.579	119.500	293.500	1.333.968
Nombre de parc automobile		66	20	37	12	17	8	10	113	49	7	339
Investissements de l'exercice	68	25.356	38.266	35.468	6.146	1.844	10.298	3.065	8.891	4.757	86	134.177
Personnel-permanent		6.039	238	2.113	264	328	117	121	2.616	705	232	12.773
-non permanent		2.268	30	1.239	-	-	-	-	53	-	7	3.597
Salaires versés (1)		165.820	25.371	19.808	19.893	6.275	9.520	2.411	67.774	40.842	12.950	364.664
Approvisionnement matières premières:												
- locales		15.095	12.087	541.715	868	9.641	7.923	3.773	12.790	-	-	601.601
- importées		14.788	6.802	-	50.571	6.349	17.539	44.389	20.488	60.227	44.496	265.445
produits manufacturés:												
- locaux		31.191	11.430	1.150	4	182	1.023	-	-	-	-	44.980
- importés		45.638	10.367	7.279	29.739	3.117	817	-	-	-	-	96.957
Valeur de la production		410.623	263.428	623.385	120.542	26.780	49.378	67.554	147.915	(3)89748	73.852	1.881.205
Valeur stock au début 1968		156.944	379	39.789	33.400	3.478	7.730	10.062	58.653	(4)	48.550	358.985
Stock au 31.12.1968		133.203	5.710	26.226	27.944	4.489	14.824	17.008	95.260	-	48.592	373.256
Ventes de l'exercice		449.446	256.907	629.385	112.245	28.478	42.285	67.243	316.186	(2)180342	(2)64073	2.146.591

(1) Salaires du personnel non compris les charges sur salaires+assurances. (2)Montant du chiffre d'affaires.

(3) Coût d'exécution de bâtiment+T.P. (4) Le coût des travaux qui restaient au 1.1.1968

(5) Le coût des travaux qui restaient au 31.12.1968.

N.B. :-La différence de 280 millions de F.RW.entre la production+stock début de l'exercice-ventes+stock fin d'année, provient de ce que la production+stock sont évalués au prix de revient, tandis que dans les ventes+stock fin d'année est incluses les marges bénéficiaires. - Il arrive également et surtout pour les produits de consommation interne, que les stocks soient revalorisés suivant les bilans.

Annexe 4.2.2 Effectifs permanents et non permanents et salaires versés par branches d'activité des Entreprises industrielles en 1968.

	Selon la main d'oeuvre permanente					Selon la main d'oeuvre non permanente				
	Nombre	Directeurs	Techniciens	Employés de bureau	Ouvriers qualifiés	Autres	Total général	Salaires versés en milliers F.Rw.	Nombre	Salaires versés en milliers F.Rw.
Branches d'activités										
<u>Secteur primaire</u>										
Industries extractives	9	37	-	73	492	5.437	6.039	136.049	2.268	27.771
<u>Secteurs secondaires</u>										
Industries alimentaire + boissons	4	5	-	26	75	132	238	125.079	30	292
Valorisation de produits agricoles	11	22	-	28	58	2.005	2.113	16.686	1.239	3.122
Habillage	2	8	-	37	31	188	264	13.893	-	-
Menuiseries-bois	7	10	1	51	152	160	328	6.275	-	-
-métalliques	2	2	5	71	57	45	117	9.520	-	-
Industries chimiques	5	5	-	11	22	94	121	2.411	-	-
Constructions + T.P.	14	18	18	-	983	1.597	2.616	167.260	53	514
Garages	14	16	24	73	243	349	705	140.842	-	-
Imprimeries, Energies + Divers	4	5	-	13	102	112	232	12.943	7	7
T O T A L	72	128	48	263	2.215	10.119	12.773	332.958	3.597	31.706

Annexe 4.2.3.

Coût industriel, frais de personnel, amortissements de l'exercice 1968
 exprimés en milliers de francs rwandais et par branches d'activité

Branches d'activité	C o n s o m m a t i o n s									
	Matières premières 1	produits intermé- diaires 2	Total 1 & 2	Eau 3	Electri- cité 4	Total 3 & 4	Carbu- rants et lu- brifiants	Total 1 & 5	Frais de personnel (1)	Amortis- sements de l'exer- cice
<u>Secteur primaire</u>	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Industries extractives	51.171	97.833	149.004	-	8.219	8.219	18.530	175.753	178.163	20.938
<u>Secteurs secondaires</u>	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Industries alimentaires et boissons	67.887	20.661	88.548	1.607	1.861	3.468	60	92.076	26.959	23.544
Valorisation de produits agri.	544.504	17.023	561.527	53	2.056	2.109	3.943	567.579	20.761	11.330
Industries d'habillement	50.778	25.660	76.438	90	204	294	712	77.444	15.359	4.449
Menuiseries - bois	12.038	5.471	17.509	38	691	729	152	18.390	7.040	1.881
- métalliques	21.485	-	21.485	19	121	140	264	21.889	12.573	2.179
Industries chimiques	45.714	-	45.714	13	124	137	379	46.230	2.456	1.197
Constructions + T.P.	31.694	8.686	41.380	364	973	1.337	7.757	50.474	71.032	9.988
Garages	68.599	6.495	75.094	169	1.040	1.209	3.045	79.348	42.493	-
Imprimeries, énergie et divers	36.804	-	36.804	17	495	512	394	37.710	13.568	10.437
T O T A L	930.674	182.829	1.113.503	2.370	15.784	18.154	35.236	1.166.893	390.404	85.943

- 169 -
Annexe 4.2.4 Ventilation du parc automobile par type de véhicule et branches d'activité
de l'entreprise en 1968.

Branches d'activités	P a r c a u t o m o b i l e						! Total !	! pourcentage
	! Voitures !	! Camionnettes !	! Camions !	! Remorques !	! Autres !	! Total !		
<u>Secteur primaire</u>	!	!	!	!	!	!	!	
Industries extractives	11	25	10	2	18	66	20	
<u>Secteurs secondaires</u>	!	!	!	!	!	!	!	
Industries alimentaire + boiss.	4	5	3	3	5	20	6	
Valorisation des produits agricoles	9	4	10	8	6	37	11	
Habillement	6	1	5	-	-	12	4	
Menuiseries - bois	6	4	7	-	-	17	5	
- métalliques	1	3	2	1	1	8	2	
Industries chimiques	6	4	-	-	-	10	3	
Constructions + T.P.	21	24	30	-	38	113	33	
Garages	24	7	6	3	9	49	14	
Imprimeries, énergie + divers	5	1	1	-	-	7	2	
T O T A L	93	78	74	17	77	339	100 %	

Annexe 4.2.5 Classement des Entreprises industrielles en 1968

Secteur primaire	Selon la main d'oeuvre permanente					Selon le chiffre d'affaires				
	! 50 !	! 51 à !	! 101 à !	! 251 à !	! 501 à !	! 1001 et !	! 5 M !	! 21 M !	! 51 M à !	! 100 M !
	! 100 !	! 250 !	! 500 !	! 1000 !	! plus !	! à 20 !	! à 50M !			
Industries extractives	9	3	1	3	2	1	2	4		
<u>Secteurs secondaires</u>										
Industries alimentaire et bois.	4	3	1			2	1			
Valorisat. de produits agricole!	11	8	1	1	1	4	3	1		1
Industries d'habillement	2	1	1							3
Menuiseries - bois	7	1	3					1		
- métalliques	2	1	1				5	1		
Industries chimiques	5	5					1	1		
Constructions + T.P.	14	6	2	2	5	2	1	2		
Garages,	14	12	1			8	4	2		
Energie, imprimeries et Divers!	4	4					3	1		
Total	72	39	12	8	4	6	22	26	14	4

REPARTITION PAR PREFECTURE DU FINANCEMENT
PUBLIC INTERNE ET DES AIDES EXTERIEURES

4.3. REPARTITION PAR PREFECTURE DU FINANCEMENT PUBLIC
PUBLIC INTERNE ET DES AIDES EXTERIEURES. -

ANNEXE 4.3.1. Budget Extraordinaire 1963-1964-1965.

Préfecture	1963			1964			1965		
	Montant en F. Rw.	%	Dépenses	Montant en F. Rw.	%	Dépenses	Montant en F. Rw.	%	Dépense
GIKONGORO	5.000.000	13,2	-	1.500.000	1,2	3.205.569	-	-	4.717.988
BYUMBA	100.000	0,3	-	5.000.000	3,9	2.644.372	-	-	4.167.436
KIGALI	26.600.000	70,2	1.055.477	56,7	44,1	35.249.552	7.500.000	-	42.275.249
KIBUNGO	-	-	-	2.500.000	2,0	164.547	-	-	1.877.034
GISENYI	-	-	-	2.800.000	2,2	576.070	-	-	1.929.553
CYANGUGU	-	-	-	3.700.000	2,9	39.003	-	-	474.173
BUTARE	-	-	-	2.000.000	1,6	2.000.000	-	-	-
RUHENGURI	2.700.000	7,1	-	-	-	620.796	-	-	2.321.923
KIBUYE	-	-	-	800.000	0,6	79.513	-	-	29.950
GITARAMA	-	-	-	3.000.000	2,3	874.797	-	-	1.078.592
DIVERS	3.500.000	9,2	806.868	43,3	39,2	9.030.125	-	-	17.587.592
TOTAL	37.900.000	100	1.862.345	100	100	54.484.344	75.000.000	100	76.459.490

Budget de Développement

ANNEXE 4.3.2.

Préfectures	Année 1966 Dépenses	%	Année 1967 dépenses	%	Année 1968 dépenses	%	Année 1969 dépenses	%
BUTARE	577.000	0,7	946.000	1,4	1.761.000	5,3	3.795.000	4,9
GITARAMA	--	--	--	--	--	--	4.997.000	6,4
RUHENGERI	1.950.000	2,2	715.000	1,0	--	4.170.000	5,4	
CYANGUGU	--	--	11.000.000	15,9	--	--	--	--
GISENYI	799.000	0,9	--	--	1.163.000	3,5	1.315.000	1,7
GIKONGORO	1.457.000	1,7	714.000	1,0	--	1.482.000	1,9	
BYUMBA	134.000	0,2	183.000	0,3	93.000	0,3	685.000	0,9
KIBUNGO	1.940.000	2,2	50.000	0,1	--	1.063.000	1,4	
KIGALI	10.185.000	11,6	12.712.000	18,3	14.946.000	44,6	18.759.000	24,0
DIVERS	70.496.000	80,6	143.107.000	62,0	15.483.000	46,3	41.650.000	53,4
TOTAL	87.538.000	100	69.427.000	100	33.446.000	100	77.916.000	100

ANNEXE 4.3.3.

Aide Belge

Préfectures	Année 1966 dépenses	%	Année 1967 dépenses	%	Année 1968 dépenses	%	Année 1969 dépenses	%
BUTARE	22.611.000	14,4	25.599.000	9,6	21.877.000	10,5	20.432.000	10,0
RUHENGERI	-	-	200.000	0,1	1.462.000	0,7	4.800.000	2,3
KIBUNGO	35.068.000	22,3	33.304.000	12,5	32.909.000	15,9	38.825.000	19,0
KIGALI	78.635.000	50,0	116.913.000	44,0	82.900.000	40,0	89.881.000	43,0
CYANGUGU	-	-	11.000.000	4,1	-	-	-	-
GITARAMA	6.111.000	3,9	13.599.000	5,1	5.877.000	2,8	44.000	0,1
DIVERS	14.657.000	9,4	65.391.000	24,6	62.511.000	30,1	50.717.000	24,7
TOTAL	157.082.000	100	266.006.000	100	207.536.000	100	204.699.000	100

Financements F.E.D.

ANNEXE 4.3.4.

Préfectures	Année 1966 dépenses	%	Année 1967 dépenses	%	Année 1968 dépenses	%	Année 1969 dépenses	%
BUJUMBURA	5.000.000	4,1	1.900.000	1,4	3.000.000	1,8	991.000	0,5
CYANGUGU	28.561.055	23,3	6.553.716	4,9	15.756.234	9,7	5.557.544	2,7
RUHENGERI	-	-	2.800.000	2,1	23.495.000	14,4	37.478.000	18,5
BYUMBA	13.484.445	11,0	840.904	0,6	1.129.262	0,8	3.479.888	1,7
KIGALI	1.400.000	1,1	6.800.000	5,1	9.194.000	5,6	23.308.000	11,5
DIVERS	74.144.548	60,5	115.235.380	85,9	110.276.504	67,7	132.200.568	65,1
TOTAL	122.590.000	100	134.130.000	100	162.851.000	100	203.015.000	100

Projets financés par l'Allemagne en 1969.-

Préfecture	Montant accordés	%	Dépenses	%
KIGALI	128.000.000	51,1	18.614.118	36,7
BYUMBA	20.500.000	8,1	4.756.494	9,4
KIBUNGO	38.250.000	15,2	2.159.646	4,3
DIVERS	64.700.000	25,6	25.200.000	49,6
TOTAL	252.350.000	100	50.730.372	100

ANNEXE 4.3.6.

Projets financés par la France en 1969.-

Préfectures	Montant accordés	%	Dépenses	%
KIGALI	1.000.000	0,6	1.000.000	2,2
RUHENGERI	39.285.000	23,4	6.360.000	13,2
GITARAMA	1.750.000	1,1	1.750.000	3,6
DIVERS	125.315.000	74,9	39.040.000	81,0
TOTAL	167.350.000	100	48.150.000	100

.. / ...

ANNEXE 4.3.7.

Projets financés par les Pays-Bas en 1969.-

Préfecture	Montant accordés	%	Dépenses	%
KIGALI	8.900.000	6,8	8.900.000	32,4
GIKONGORO	22.500.000	17,3	2.400.000	8,7
GITARAMA	24.400.000	18,8	5.700.000	20,7
KIBUNGO	38.750.000	29,8	10.500.000	38,2
DIVERS	35.500.000	27,3	-	-
TOTAL	130.050.000	100	27.500.000	100

ANNEXE 4.3.8.

Projets financés par la Chine en 1969.-

Préfecture	Montants alloués	%	Dépenses	%
KIGALI	150.000.000	100	49.180.290	98,8
DIVERS	-	-	618.827	1,2
TOTAL	150.000.000	100	49.799.117	100

ANNEXE 4.3.9.

Projets financés par la Suisse en 1969.-

Préfecture	Montants accordés	%	Dépenses	%
KIGALI	52.000.000	46,8	7.800.000	36,3
KIBUYE	59.000.000	53,2	13.700.000	63,7
TOTAL	111.000.000	100	21.500.000	100

ANNEXE 4.3.10.

Projets financés par les Nations-Unies en 1969.-

Préfecture	Montants accordés	%	Dépenses	%
KIGALI	49.190.000	8,3	12.845.000	19,4
RUHENGARI	142.690.000	24,1	12.700.400	19,2
BUTARE	172.050.000	29,0	19.450.000	29,3
DIVERS	228.430.000	38,6	21.307.200	32,1
TOTAL	592.360.000	100	66.302.600	100

**REPARTITION PAR PREFECTURE DES PROJETS
INSCRITS AU PLAN INTERIMAIRE D'URGENCE**

Situation au 31-12-1969

4.4 REPARTITION PAR PREFECTURE DES PROJETS INSCRITS
AU PLAN INT2RIMAIRE D'URGENCE
SITUATION AU 31-12-1969

4.4.1. PREFECTURE DE KIGALI.

K I G A L I.

Montant en millions F. Rw.	Région ou sous-région	Projets terminés et en cours de réalisation	Observations
50,-	Karama	1. Station d'essai Karama 1) La recherche pour les zones les plus chaudes (OBM) 2) L'implantation de boisement 3) Ferme expérimentale de Nyabugogo	en cours de réalisation
15,2 45,-	Vallée de Nyabugogo, Bishenyi et Shyorongi	2. Cultures vivrières et industrielles. - Diffusion d'arbres fruitiers - Canne à sucre, Riz, Légumes et Soja - Multiplication des semences sélectionnées	Ces cultures ont été plantées
45,-	Ioyanya, Bumbogo et Buliza	3. Cultures industrielles. - Café - Coton (Projet d'extension des surfaces en collines 1.500 ha)	Réorganisation de la caféiculture en cours. Organisation de la Théiculture. Pas commencé.
3,7 19,-	Kiwukiro Rubilizizi "	4. Elevage. 1) Projet de remise en état des dippings-tanks (14 dip.) 2) Un centre vétérinaire 3) L'installation d'un centre avicole 4) Ferme de production laitière (Projet non prévus au Plan)	en cours de réalisation. déjà terminé (900.000 frs). en cours de réalisation en cours de réalisation
	Gitagata Musha Myamata Rubungo Masaka	5. Apiculture. 1) Le centre groupe 15 ruchers 2) Le centre de Musha groupe 76 ruchers 3) Le centre de Myamata 4) Le centre de Rubungo 5) Un centre apicole de Masaka	terminé terminé en cours, les travaux achevés fin 1969 travaux terminés financement AIDR (650.000 frs).

6. Mines.

- Amélioration de l'équipement
- Recherches de nouveaux Gisements dans la vallée en aval de Rutongo.

7. Production industrielle.

Industries de valorisation des produits agricoles

- Une usine de valorisation de cire d'abeille.
- Une usine vin banane
- Une usine de traitement de canne à sucre - soja

- Une tannerie (cette usine sera un centre d'ensei-
gnement)
- Construction d'un abattoir

Industries de consommation et de transformation.

- Fabrique de couverture
- Usine de tissage
- Confection à Kigali (SIRWA)
- Usine de peintures et vernis (Rwanda-Paints)
- Charpente et menuiserie métalliques
- La société Manumétal
- La société Métalusa

Ces projets ont été retenue comme prioritaires en étude. Financement : 2,1 M. F.R. (non dévalués). Le projet est en essai. études terminées; financement : 10 M. F.R. (non dévalués) projet sucrier = réalisé études terminées, financement : 1 M. F.R. (non dévalués).

Les travaux terminés; financement : 5,2 M. F.R. (non dévalués). Il ne reste que l'installation : coût 13 M. F.R. (non dévalués).

Installations achevées, mais ne fonctionne pas.
Aucune réalisation effectuée
L'entreprise est en activité depuis 1965.
Société privée (en activité)
société privée (en activité).
" "
" "

Prévisions du Plan.	
Kigali	1) La création d'un institut de développement industriel et artisanal.
"	2) La mise sur pied d'une société nationale d'investissement ou d'une Banque de Développement
Gikondo	3) Le projet d'installation d'une zone industrielle
Mayaga-Bugesera	4) L'installation de 2 usines à café.
Kigali	5) Un projet de construction de 3 centres de dépulpage dans le paysannat (FED)
"	6) Une usine de déparchage (Rwandex)
Gikondo	7) Un programme de deshydratation de légumes
Kigali	8) Usine claussures (Bata)
"	9) Construction d'une menuiserie
"	10) La construction d'une briqueterie
"	11) Projet de Développement Kigali Nord (PNUD)
<u>Industries de base.</u>	
Kigali	- Usine fonderie d'acier
"	- Usine fonderie d'étain
"	8. Artisanat et commerce.
Gikondo	1) Un centre pilote des briques et tuiles (centre de recherches)
"	2) Centre d'artisanat communal
Gikondo	3) Coopérative de Menuiserie Ebeniste du Rwanda (COMERWA)
"	4) Coopérative de Manufacturation Electrotechnique au Rwanda (MERA).
Gikondo	5) Coopérative des travailleurs Géorwanda
Rutongó	6) Coopérative des travailleurs Somuki.

.../...

9. Mise en valeur des nouvelles terres.

Paysannats

- Aménagements communautaires,
- Achèvement d'opérations antérieures
- Aménagement de nouveaux périmètres
- Paysannat Bugesera

Drainage de la Nyabugogo.

- Périmètre de Kabuye (450 ha).
- Périmètre de Marengo-Rusine (35 ha).
- Périmètre de Rusine-Mwange (300 ha).

Dossiers Hydrauliques des grands marais.

- complexe de l'Icyanya-ouest
- complexe de l'Icyanya-est
- marais de la Kiryango et de la Bishenyi

10. Restauration de réseau d'irrigation.

Prévisions.

- Dans les paysannats du Mayaga et de l'Icyanya l'extension du réseau
- Le ravitaillement en eau courante de communautés à Kiyovu

11. Conservation des sols et reboisement.

- L'office du Bugesera-Mayaga (OBM)
- Un projet de reboisement

12. Etudes Hydrauliques.

- Etude de drainage de vallée de la ferme de Rubirizi
- Une étude détaillée d'une prise d'eau sur la rivière Yanza pour l'alimentation de Kigali
- Une étude détaillée de drainage - irrigation pour l'aménagement de la vallée de la Bishenyi en maraichage

en cours de réalisation.

Etudes terminées

Fait

en cours

en cours

en cours

en cours de réalisation

pas commencé.

en cours

La réalisation a eu lieu en 1967.

en cours.

96,5

94,5

Nyamata, Gahanga

Icyanya et Mkanga

Kabuye
Marengo-Rusine
Rusine-Mwange

Icyanya

Kiryango-Bishenyi

Icyanya

Kiyovu

Bugesera
"

Rubirizi

Yanza

Bishenyi

1,-
85,-

375,-

Kigali
"

Nyamata
Kanombe

Jari

13. Tourisme.

- Création d'un office du Tourisme
- Hôtels Kigali

14. Routes.

- Route Kigali-Butare
- Route Kigali-Gatuna
- Route Kigali-Rwamagana
- Route Kigali-Ruhengeri

15. Postes et Télécommunications.

Postes.

- la création d'une nouvelle sous-perception
- l'ouverture d'un bureau de postes à l'aérodrome

Télécommunications (intérieures).

- La mise en place du projet Philips
- Le déplacement à plus long terme, des centres d'émissions et de réception radio hors Kigali
- L'installation d'un centre téléphonique automatique de 600 lignes, extensibles à 2.400
- Des liaisons radio entre Butare, Gisenyi, Cyangugu et Ruhengeri, ultérieurement entre les principaux centres du pays.
- Liaison Kigali-Kanombe.

Télécommunications (extérieures)

- Le déplacement du centre de réception de Kigali sur le mont Jari.
- Amélioration d'un réseau actuel
- Ouverture d'une liaison avec Brazzaville
- Liaison Hertzienne Interafricaine

l'étude a été effectuée
les études ont été financées (FIED)
financement travaux en cours négociation avec (BIRD). En étude.

priorité

en cours

en cours

en cours

en cours

.../...

16. Aéronautique et Météorologie

1) Aéronautique

- a) L'achèvement des travaux d'infrastructure aérienne.
- b) Aérodrome de Kanombe
 - Le déplacement de la zone militaire
 - Le logement du personnel
 - Le parc à instruments météo
 - La création d'un port franc
 - La création d'une Ecole Rwandaise de l'aviation et de la Météorologie

2) Météorologie

- Création d'un Comité climatologique National
- La création d'une compagnie rwandaise de transport aérien international.

17. Urbanisme et Habitat.

1) Urbanisme.

- Organiser le peuplement de la ville par densification.
- Organiser l'urbanisation.
- Asphaltage liaison Kigali - Kanombe
- Les travaux d'engineering.
- L'asphaltage avenue député Kayuku, avenue de l'est, avenue de la Jeunesse, partie rue des citoyens, partie avenue Paul VI.
- Voiries
- La station d'épuration des eaux.

en cours
en cours

pas commencé

demande de reprendre l'étude faite en 1966 la "Sabena".

une étude ultérieure a été confiée à l'atelier d'architecture et d'urbanisme Kröll.
les travaux ont été réalisés sur fonds allemands.
les USA ont financé les travaux réalisés par société Preston.
Une somme de 15 millions est prévue en 1969 sur l'aide belge.

Une étude a été effectuée en 1965 par la mission de la S.C.E.T.

A été montée sur crédits américains

2) Habitat.

- Kigali
Gikondo
- La Société TIKHME présente des bâtiments selon plusieurs types.
 - Les Compagnons Bâtitisseurs

terminé
ont monté un chantier expérimental à
Gikondo.

- Réalisation du programme de construction de logements
- Organisation société immobilière (CHAR)
- Laboratoire T.P. pour résistance de matériaux de construction

18. Santé et affaires sociales.

- Kigali
- Création d'un centre de santé prefectoral et intercommunal

Ndera

- L'édification à Ndera d'un institut Psychiatrique

Extension et modernisation de l'Hôpital
(en cours)

- Création des 3 centres de santé intercommunaux
- Formation du personnel

en cours
en cours

19. Enseignement et formation.

- Kicukiro
Kicukiro
- L'installation d'un Lycée français à Kigali
 - L'ouverture de sections travaux publics, mines et Génie Civil à Kicukiro
 - Création d'un centre d'apprentissage pour l'alimentation bâtiments, Forge et serrurerie
 - Formation d'infirmiers vétérinaires
 - Enseignement technique
 - Formation d'employés de bureau à Gikondo

Projet non prévu par le Plan

Financé par BITP

20. Infrastructure Publique.

- Kanombe
- Assemblée Nationale et Présidence
 - Achèvement camp militaire Kanombe

288,-
285,-

.. / ..

4.4.2. PRELECTURE DE BYUMBA. -

Montant en millions F. Cfv.	Région ou sous-région	Projets terminés et en cours de réalisation	Observations
65,-	Ruhunde et Ndorwa	1. <u>Cultures vivrières et industrielles.</u> - orge : <u>projet</u> de réorganisation de la culture de l'orge - café : <u>réorganisation</u> de la caféiculture - thé : plantations européennes Mulindi - thé : plantations CEE Mulindi - thé : Cyohoha - Rukeri Futur paysannat Mulindi	en cours en cours prévisions de 150 ha en 1970. prévisions de 380 ha en 1970.
248,- 29,8	Cyohoha-Rukeri	2. <u>Elevage.</u> - <u>Projet</u> de remise en état de dippings-tanks (25 dippings) - <u>projet</u> ranch d'embauche de Mutara	prévisions de 150 ha en 1970.
17,-		3. <u>Mines.</u> - Amélioration de l'équipement - Recherches de nouveaux gisements.	en cours Financement de la Banque Mondiale.
		4. <u>Production industrielle.</u> Industrie de valorisation des produits agricoles. - L'usine à thé de La Mulindi - <u>Projet</u> de construction d'une usine à orge.	en activité sur financement FED en étude
	Ndorwa	5. <u>Artisanat et commerce.</u> - Création de centres d'artisanat communal - Coopérative de La Mulindi	
		6. <u>Mise en valeur des terres nouvelles.</u> - Paysannats : Mulindi, Cyohoha - Rukeri et Mtete - Etudes et préparation des terres de l'Est	en cours de réalisation
		7. <u>Conservation des sols et Reboisement.</u> - <u>Projet</u> de développement du Mutara - Reboisement en Préfecture de Byumba	en cours
45,-		8. <u>Restauration de réseaux d'irrigation.</u> - <u>Projet</u> de ravitaillement en eau courante de communaux	en cours

10, 2

Gabiro
Parc de la Kagera

9. Etudes Hydrauliques.

- Une étude de rectification de la rivière Cyohoha en liaison avec les projets de théiculture de Mulindi

en cours

10. Tourisme.

1. - Réfection et amélioration du Guest-House
- Agrandissement des installations actuelles
- Constructions de pavillons

en cours

2. - Amélioration de l'infrastructure touristique
- Ouvertures de nouvelles pistes sur le budget de Développement

en cours en 1969 pour les travaux

- La prolongation de la piste, en établissant une liaison le lac Muhindi- Lac Ihema - Kayonza
- L'ouverture d'une piste directe Gabiro-Muhindi
- Construction et aménagement de "Lodge" au lac Muhindi et lac Ihema
- Réseau radio
- L'achat d'une vedette pour l'exploration des lacs et la vision des animaux

une liaison radio a été mise en place entre Gabiro - le lac Ihema et Mulindi.

11. Routes.

- Route Gatuna - Kigali

Montant estimé à 600 M.F.R. Etudes préliminaires terminées les travaux dans les meilleurs hypothèses ne commenceraient sans doute pas avant 1970.

12. Energie.

- Le plan prévoit un raccordement à l'infrastructure actuelle pour l'alimentation de Rulindo, Byumba et Mulindi.

Etudes terminées, travaux non encore commencés en attente - Problème avec Forces de l'Est.

.../...

- 13. Postes et Télécommunications.
 - La mise en état de sous-perceptions à Byumba
- 14. Aéronautique.
 - L'aménagement du terrain de Gabiro.
- 15. Urbanisme et Habitat.
 - Organiser le peuplement de la ville par densification
 - Organiser l'urbanisation et promouvoir le développement prioritaire
 - Elaboration du plan d'urbanisation de la ville
 - Construction de logements.
- 16. Santé et affaires sociales.
 - Création d'un centre de santé préfectoral
 - Création de centres de santé intercommunaux (3 centres)

••/••••

4.4.3. PREFECTURE DE RUHUNGERI. -

R U H E N G E R I . -

Montant en millions F. Rr.	Région ou sous-région	Projets terminés et en cours de réalisation	Observations
	Rwerere	<p>1. Centre expérimental.</p> <p>Programme de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Essais sur les plantes, orge, froment, pois, et pommes de terre - Fournir plants et semences - Produire du bétail pour la ferme de Rubillizi 	<p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p>
317,-	Rukiga	<p>2. Cultures industrielles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - café - pyrèthre en paysannats de Nkumba, Kinigi, Mukingo-Mkuli, Mutura et Mulera - Orge et Froment 	<p>Réorganisation de la caféiculture</p> <p>Programme (IIACO) Développement de la culture du Pyrèthre.</p> <p>Réorganisation de la culture de l'orge et Froment.</p>
3,-	Mukingo	<p>3. Elevage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de remise en état de dippings-tanks (17 dippings) - Multiplication de Génisses demi-jersey au centre de Mukingo - Mise en fonctionnement de 2 centres de saillies 	<p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>en activité</p>
		<p>4. Mines.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'équipement - Recherches de nouveaux gisements 	<p>en cours</p>

.../...

165,7

Mukingo

5. Production industrielle.

Industries de valorisation des produits agricoles

- Usine à pyrèthre

- Un projet de Maltérie

- un projet de cigarerie

Industrie de base.

- L'implantation d'une unité de fabrication de liants volcaniques

Le Plan définitif a été signé en janvier 1968
le projet a été soumis à l'ONUDI

9,5

Mukingo

Kinigi

6. Artisanat et commerce.

- Création de centres d'artisanat communal

- Coopérative d'union des maçons et briquetierie

- Coopérative pyrèthre de Kinigi

- Coopérative pour la commercialisation des pommes de terre

en études

a débuté à Nyamugali
en cours

7. Mise en valeur de terres nouvelles

1. Paysannats : Kinigi, Mkumba, Mkuli-Mukingo

2. Dossiers hydrauliques des grands marais

- marais Rugezi et Rubagamavu

- complexe de la Kora

- marais Ntaruka

3. Reboisement en préfecture de Ruhengeri

en cours

8. Restauration de réseaux d'irrigation.

- L'extension des adductions d'eau desservant les paysannats pyrèthre et 7 nouvelles communautés

La régidesso a repris les stations
en 1969.

9. Etudes Hydrauliques.

- Projet de protection des sols, grâce à la lutte anti-érosive.

Les opérations sont en cours

.../...

9,-

Remera

10. Tourisme.

- Accroissement de la capacité hôtelière
- Refection de l'hôtel Muhabura
- Un refuge sur le volcan Sabyinyo
- Un nouveau refuge sur le volcan Visoke
- L'aménagement gîte Remera sur le lac Ruhondo
- Perfectionner le circuit "fléché".

a été construit
est en cours de construction
les travaux sont terminés
en cours

11. Routes.

- Route Ruhengeri - Gitarama
- Route Ruhengeri - Kigali
- Route Ruhengeri - Gisenyi

en étude
en étude

12. Postes et Télécommunications.

La transformation en perception de sous-perception à Ruhengeri

Aménagement bureau TSF - Projet Phillips

13. Energie.

- Le renforcement de la centrale Ntaruka
- La construction d'une centrale à Mukungwa
- Ligne M.T. Ruhengeri - Mukingo

a été recommandé par le Plan
le programme a été modifié

14. Aéronautique.

- L'aménagement de la piste de Ruhengeri.

15. Urbanisme

- 1) - Organiser le peuplement de la ville par densification
- Organiser l'urbanisation et promouvoir le développement prioritaire.

L'urbanisme directeur a fait l'objet
d'un rapport de la mission SMUH-SCEF
en 1966.

.../...

2) Habitat

- programme de construction de logements

16. Santé et affaires sociales.

- Création d'un centre de santé préfectoral et intercommunal
- Création de trois centres de santé intercommunaux
- Extension et modernisation hospital
- Renforcement des dispensaires

Extension et modernisation en cours.
Financement 12 M.F.R.

17. Enseignement et formation.

- Encadrement de l'Ecole de Police
- Création de centres d'apprentissage pour l'alimentation, forge-serrurerie et cuir.

.../...

4.4.4. PRELECTURE DE GISENYI.-

4.4.4. GISEMYI.-

Montant en millions F. Rv.	Région ou sous-région	Projets terminés et en cours de réalisation	Observations
5,2	Pfunda, Mkorra, Kingogo, Pfunda Kagano - Suza - Bonde et Bugoyi	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Cultures industrielles.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Café - Thé : Mise en valeur de 220 ha du marais - Pyrèthre 2. <u>Elevage.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de remise en état de dippings-tanks (8 dippings) - Mise en fonctionnement de 2 centres de saillies 3. <u>Mines.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'équipement - Recherches de nouveaux gisements dans la vallée de la Nyabugogo en aval de Katumba. 4. <u>Production industrielle.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Industries de valorisation des produits agricoles <ul style="list-style-type: none"> - Une usine de confiserie - Domaine industriel - Une usine à thé à Pfunda - Extraits secs de fraises et de légumes déshydratés - Industries liées à la mise en valeur du gisement de gaz méthane. <ul style="list-style-type: none"> - une savonnerie NORDA - Brasserie 	<p>Réorganisation de la caféiculture L'aide belge a été demandée Développement de la culture pyrèthre, en cours.</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>(étude TEKHINE).</p> <p>a été remise en route (société privée).</p>
5,4	Pfunda		
33,5			

.../...

27,-

Nkora
Bugoyi

- 5. Artisanat et commerce
 - création de centres d'artisanat communal
 - coopérative de la Nkora
 - création d'une coopérative pour la commercialisation de bananes

en cours
- 6. Mise en valeur des terres nouvelles.
 - Paysannats : Pfunda, Mwiyanike et Bonda
 - Reboisement en Préfecture de Gisenyi

en cours
en cours
- 7. Restauration de réseaux d'irrigation
 - L'entretien des réseaux urbains

La Regideso est chargée de l'entretien
- 8. Etudes Hydrauliques.
 - Projet de protection des sols grâce à la lutte anti-érosive

en cours
- 9. Tourisme.
 - L'amélioration de l'infrastructure touristique
 - L'équipement sportif de la plage de Gisenyi sur le lac Kivu.
 - Les projets de signalisation par circuits fléchés, des circuits Bugoyi et de l'Akora.
- 10. Routes.
 - Aménagement route Gisenyi - Ruhengeri
 - L'amélioration des routes en Préfecture de Gisenyi

en cours
- 11. Aéronautique.
 - Aménagement de la piste de Gisenyi
 - Construction de l'aérogare

en cours

2,1

.../...

12. Urbanismes et Habitat.

1. Urbanisme

- Organiser le peuplement de la ville par densification
- Organiser l'urbanisation et promouvoir le développement prioritaire

2. Habitat.

- Programme de construction de logements.

13. Enseignement et Formation.

- Formation du personnel
- Création de centres d'apprentissage pour la mécanique et des produits céramiques.
- Ecole Postale

14. Santé et affaires sociales.

- Création d'un centre préfectoral et intercommunal.
- Création de 3 centres de santé intercommunaux

Le croquis directeur a été réalisé par la mission SMUH - SCEP en 1964

Une école postale a été ouverte en 1965.

Nyundo - Gisenyi

.../....

4.4.5. PREFECTURE DE BUDAPESTE. -

Montant en millions F. Rw.	Région ou sous-région	Projets terminés et en cours de réalisation	Observations.
175,-	<u>Butare</u>	<p>1. Recherche (INRS)</p> <p>1) <u>Institut National de Recherche Scientifique (INRS)</u> <u>Programme à réaliser</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes des tourbières. - Etude Géologique du Rwanda Central et levée des feuilles de Nyabisindu et Butare. - Enquête socio-économique et familiale - Enquête nutritionnelle - Formation de chercheurs rwandais 	<p>En cours pour une période de 12 ans. L'étude est terminée par le Professeur Deuse et publiée.</p>
	Rubona	<p>2) <u>Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR)</u></p> <p>Les <u>groupes zootochniques et agrostologiques</u> poursuivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de la ferme laitière de Rubillizi - Le contrôle de la production des taureaux du centre de multiplication de Gyeru - Le projet d'exploitation d'un ranch pilote au Mutara - La tenue de conférences et de cours au centre de formation des cadres de Murambi et à U.N.R. 	<p>a été menée parmi 300 Moniteurs écoles primaires, a débuté comme prévue en 1967</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p>

••/••••

Rubona	Le groupe pédologique : <ul style="list-style-type: none">- La préparation pédologique de la région de Rubiro (Bugarama)- La prospection pédologique de la région de Mata- La prospection pédologique du marais de la Bishenyi Le groupe climatologique Les essais de fumure sur les plantes vivrières Le contrôle Paysannat de Muhero Le groupe des plantes économiques	terminée terminée terminée terminé en cours
Rubona et Mututu	2. <u>Cultures vivrières et industrielles.</u> Arbres fruitiers, arachides, soja, manioc, riz, bananes, etc...	en cours de réorganisation
Buhanga-Busanza Rubona-Mayaga	3. <u>Cultures industrielles.</u> <ul style="list-style-type: none">- café	réorganisation de la caféiculture
Busanza	4. <u>Elevage.</u> <ul style="list-style-type: none">- Projet de remise en état de dippings-tanks (29 dippings)- Amélioration de la zone entourant la station de Songa.	en cours en cours
Kigembe	5. <u>Pêche.</u> <ul style="list-style-type: none">- Un centre d'allevinage	a été mis en état par un expert de la FAO
	6. <u>Mines.</u> <ul style="list-style-type: none">- Amélioration de l'équipement- Recherches de nouveaux gisements	en cours

13,5

Nyabisindu

5,4

7,5
10,6

7,7

Gihindamyaga

Butare
Nyabisindu

7. Production industrielle.

Industrie de valorisation des Produits agricoles

- Laiterie de Nyabisindu

- Domaine industriel

Industries de consommation et de transformation.

Le plan prévoit :

- La création d'une usine à cuir
- La construction d'une Menuiserie
- L'amélioration des scieries Gouvernementales
- L'amélioration de l'équipement de la Scierie
- Une usine de déparcage caféwanda
- L'amélioration d'une confiserie
- Briqueterie mécanique

Industries chimiques.

- La fabrication de vaccins, par le Laboratoire Médical

8. Artisanat et commerce.

- La vannerie
- Centre pilote de forgeron
- Office National des métiers
- Centres pilotes des briques et tuiles
- Création de centres d'artisanat communal

9. Mise en valeur des terres nouvelles.

- Amélioration des paysannats : Ntyazo, Muhero, Mbogo, Gakoma, Muyaga.
- Paysannat MayaGa
- Dossiers Hydrauliques des grands marais de Mugina et Isumo.
- Projet de Reboisement en Préfecture de Butare.

financement 7.735 M. non (dévalués)
FAO-UNICEF en activité depuis mars 1969

Projet (MASINDI).
Privée

La configi n'est pas prévue par le Plan.

Recherche déjà achevées (Mission
Chinoise)
en cours
en cours

en cours

L'Assistance technique Française prend
le projet en charge

- 10. Restauration de réseaux d'irrigation.
 - Projet de l'entretien des réseaux urbains
- 11. Etudes Hydrauliques.
 - Le projet de la protection des sols grâce à la lutte anti-érosive
- 12. Tourisme.
 - L'accroissement de la capacité hôtelière
 - Refection de l'hôtel IBIS
- 13. Routes.
 - L'amélioration des routes en préfecture de Butare
 - Route Kigali-Butare
- 14. Aéronautique.
 - L'aménagement de la piste de Butare
- 15. Urbanisme et habitat. 1) Urbanisme.
 - Organiser le peuplement de la ville par densification
 - Organiser l'urbanisation et promouvoir le développement prioritaire.2) Habitat.
 - Programme de construction de logements
- 16. Santé et affaires sociales.
 - Création d'un centre de santé préfectoral et intercommunal
 - L'extension du bloc opératoire à U.N.R.
 - Amélioration d'un centre pilote de Santé à Kibilizzi
 - Création de 3 centres de Santé intercommunaux

La Regideso est chargée de l'entretien

fait

Etudes terminées

L'urbanisme directeur a fait l'objet d'un rapport de la mission SMUH-SCEP en 1966.

Extension et modernisation de l'hôpital (en cours).

Ce centre fonctionne avec l'aide de l'OMS-UNICEF)

Kibilizzi

25,-

2,2

••/•••

5,-

153,-
67,-

Nyabisindu

Karubanda
Save et Butare

17. Enseignement et Formation.

- Amélioration d'un centre de Formation pédagogique
- Un projet de création d'une Ecole Universitaire d'Infirmières
- Création d'un Centre National d'Etudes Judiciaires.
- Le projet de fonctionnement de l'Ecole d'Assistants Sociales
- La création d'un centre d'apprentissage pour métiers
- Université Nationale du Rwanda.
- Bâtiments divers
- Hôpital Universitaire
- Institut National Pédagogique
- Centre de Formation des Cadres pour Coopératives Agricoles

.../....

en activité

Le projet a reçu l'approbation du Minisanté

en cours négociations

en cours

en cours durée du projet 7 ans

en cours ont débuté en 1968 sur crédit FED.

4.4.6. PREFECTURE DE GITARAMA.-

6. Mise en valeur des terres nouvelles.
- Paysannats de Iugina - Rutabo, Mukunguli
- Drainage de marais de Kiryango, Base, Rwamisa-
mbi, Bishya, Nyamigongo, Magafunzo et Bumbo-
go (560 ha)
- Dossiers hydrauliques des grands marais
(Marais de la Iwogo).
7. Conservation des sols et reboisement.
- Un projet de développement rural de la culture
du café
- Reboisement en Préfecture de Gitarama
8. Restauration de réseaux d'irrigation.
- L'entretien de réseaux urbains
9. Etudes Hydrauliques.
- Le projet de protection des sols grâce à la
lutte anti-érosive
10. Routes.
- Pont route Ndiza-Mdusu
- L'amélioration de routes en préfecture de
Gitarama
11. Postes et Télécommunications.
- Amélioration de l'infrastructure
- Construction d'un bureau de postes à Gitarama
- Formation du personnel (Murambi).
- en cours de réalisation par l'AIDR
- Le projet est en préparation pour
être soumis au FED (en cours)
- la Régideso a repris les stations
en 1968.
- les opérations sont en cours
- en cours
- fait
fonctionne

Kavumu

- 12. Urbanisme et Habitat.
 - 1) Urbanisme
 - Organiser le peuplement de la ville par densification
 - Organiser l'urbanisation et promouvoir le développement prioritaire
 - 2) Habitat.
 - Développer un centre d'activité commerciale et administrative
 - Créer une zone artisanale et de petite industrie
- 13. Enseignement et Formation.
 - développement enseignement audio-visuel à l'URG
 - centre de Murambi (formation accélérée)
 - centre de formation rurale et artisanale
- 14. Santé et affaires sociales.
 - création d'un centre de santé préfectoral et intercommunal
 - création de 3 centres de santé intercommunaux

La mission SMUH a effectué une enquête d'urbanisme et dressée en 1967 un croquis directeur

11 centres fonctionnement aide belge (en cours) début en 1966 en cours avec aide française et FED

••/•••

4.47. PREFECTURE DE KIBUNGO.-

4.4.7. K I B U M G O.

Biringa-Gisaka		
	1. <u>Cultures industrielles.</u>	par AIDR
	- Café : réorganisation de la caféiculture	
	- Arachides : développement de la culture d'arachides	Programme AIDR
	2. <u>Elevage.</u>	
	- Projet de remise en état de dipping-tanks (11 dipping)	en cours
	3. <u>Apiculture.</u>	
	- Développement du centre de Kayonza	en activité avec 89 ruchers (AIDR). prêt à fonctionner les travaux sont terminés.
	- Construction centre de Vumwe	
	4. <u>Mines.</u>	
	- Amélioration de l'équipement	en cours
	- Recherches de nouveaux gisements	
	5. <u>Production industrielle.</u>	
	- Une usine à huiles de Kibungo	en activité depuis le commencement 1969.
	6. <u>Artisanat et commerce.</u>	
	- Création de centres d'artisanat communal	par AIDR en cours
	- Développement régional et Global ou animation rurale	
	- Création d'une coopérative pour la commercialisation de bananes	
	7. <u>Mise en valeur des terres nouvelles.</u>	
	- Paysannats : Bwilliri, Matongo et Rusumo	en cours
	- Dossier hydraulique marais de Kibaya	

Gisaka

8. Conservation des sols et reboisement.
 - Développement communautaire en zone de Kibungo
 - Reboisement en Préfecture de Kibungo

commencé par AIDR dans les communes de Rukira, Kigarama et Rusumo. en cours
9. Etudes Hydrauliques.
 - Projet de protection des sols grâce à la lutte anti-érosive

les opérations sont en cours
10. Routes.
 - Construction pont sur la Rusumo et voies d'accès
 - Route Rwamagana - Zaza.

en cours
11. Postes et Télécommunications.
 - La création d'une nouvelle sous-perception à Rwamagana
 - La remise en état de sous-perception à Kibungo
12. Urbanisme et Habitat.
 - Organiser le peuplement de la ville par densification
 - Organiser l'urbanisation et promouvoir le développement prioritaire
 - Elaboration du plan d'urbanisme de la ville
13. Enseignement et Formation.
 - Développement d'une école d'infirmière à Rwamagana
 - Centre d'apprentissage pour les cuirs

en cours
14. Santé et affaires sociales.
 - Création d'un centre de santé préfectoral et intercommunal
 - Création de 3 centres de santé intercommunaux

un centre fonctionne (coût 4 millions F.Rw.

4.4.8. PREFECTURE DE CYANGUJU.-

4.4.8. C Y A N G U G U.

Montant en millions F. Rv.	Région ou sous-région	Projets terminés et en cours de réalisation	Observations
52,- 156,-	Impara	<p>1. <u>Cultures vivrières et industrielles.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Riz : développement de la riziculture - Café: réorganisation de la caféiculture - Thé : plantations européennes Bigutu et Kibazi plantations CEE Gatandara et Shagasha plantations CEE Mwaga- Gisakura plantations villageoise Cyangugu-Ntendozi études concernant Busozo (FED) <p>Ces projets devront être réalisés pendant la période quinquennale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coton : étendre la culture du coton de Bugarama - Quinquina : extension et intensification 	<p>en cours par la Mission Chinoise prévisions de 445 ha en 1970 en cours d'exécution en cours d'exécution études effectuées par Agrar & Hydrotech, sont terminées, reste à présenter</p>
17,-	Bugarama	<p>2. <u>Élevage.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets de remise en état de dipping-tanks (6 dipping) 	<p>projet dont un expert de la FAO doit venir (en cours)</p>
		<p>3. <u>Mines.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'équipement - Recherches de nouveaux gisements 	<p>en cours</p>
170,-		<p>4. <u>Production industrielle.</u></p> <p><u>Industries de valorisation des produits agricoles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de construction d'une usine à café de Cyangugu - Projet d'une cimenterie à Amashyuza - Projet d'une usine de coton à Bugarama - Une usine à thé de Shagasha - Une usine à thé de Gisakura - Fabrique de maracuja à Mibilizi 	<p>en cours n'a pas été retenue par le plan dans la tranche prioritaire en étude liée à la production terminée en cours de construction</p>

Mwito
Ntendezi
Bugarama

5. Artisanat et commerce.

- Création de centres d'artisans communaux
- Coopérative d'exploitation de la chaux à Amashyuza
- Coopérative de l'Impara à Mwito
- Cothédendezi
- Coopérative pour la commercialisation de sorgho
- Compagnie de la Ruzizi (cogenco)

traite le coton

6. Mise en valeur des terres nouvelles.

- Paysannats : Bugarama, Gatandara-Shagasha, Mwaga-Gisakura
- Dossier hydraulique marais de Gishoma

en cours

7. Conservation des sols et reboisement.

- Projet de développement rural du Bugarama
- Reboisement en préfecture de Cyangugu

en cours
en cours

8. Restauration de réseaux d'irrigation.

- L'entretien de réseaux urbains

La regideso est chargée de l'entretien

9. Etudes Hydrauliques.

- Projet de protection des sols grâce à la lutte anti-érosive

Les opérations sont en cours

10. Routes.

- Route Ntendezi - Cyangugu
- Route Cyangugu - Bugarama
- Amélioration des routes en préfecture de Cyangugu

en cours
en cours
en cours

3,95

Cyangugu
Nyamashoke

Kamembe

11. Energie.
 - Projets d'électrification des usines par une ligne Murruru-Shagasha
12. Postes et Télécommunications.
 - La transformation en perception de sous-perception
 - Création d'une nouvelle sous-perception
 - Bureau TSF et équipement téléphonique
13. Aéronautique.
 - L'aménagement du terrain à Kamembe
14. Enseignement et Formation.
 - Création d'un centre d'apprentissage.
15. Urbanisme et Habitat.
 - Organiser le peuplement de la ville par densification
 - Organiser l'urbanisation et promouvoir le développement prioritaire
 - Construction de logements

en cours
terminé en 1970

.../...

4.4.9. PREFECTURE DE KIBUYE.-

Montant en millions F.Rw.	Région ou sous-région	Projets terminés et en cours de réalisation	Observations
Bwishaza-Budaha	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Cultures industrielles</u> <ul style="list-style-type: none"> - café : réorganisation de la caféiculture 2. <u>Elevage.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de remise en état de dipping-tanks (5 dipping) 3. <u>Apiculture.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une coopérative apicole 4. <u>Mines.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'équipement - Recherches de nouveaux gisements 5. <u>Production industrielle.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Scierie de Gisovu 6. <u>Artisanat et commerce.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Création de centres d'artisanat communal - Groupement des menuisiers de Gishyita - Coopérative sylvo-agricole de Gisovu - Coopérative de l'Abahizi à Musaho 7. <u>Mise en valeur des terres nouvelles.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier hydraulique de marais Kilimbi - Reboisement en Préfecture de Kibuye - Un projet de l'association sylvo-agricole à Gisovu 8. <u>Restauration de réseaux d'irrigation.</u> <ul style="list-style-type: none"> - Un ravitaillement en eau courante de communautés 	<p>déjà réalisée (installée)</p> <p>Par l'A.T. Suisse</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p> <p>en cours</p>	

Karora
Ndaba

9. Etudes Hydrauliques.
- La protection des sols grâce à la lutte anti-érosive
10. Tourisme.
- L'accroissement de la capacité hôtelière
 - Agrandissement du Guest-House
 - La construction de 2 nouveaux pavillons
 - Amélioration de l'infrastructure touristique
 - L'achat d'une vedette de transport lacustre
 - L'aménagement du gîte de Karora
 - L'aménagement du gîte de Ndaba et sur la Crête Congo-Wil entre Gitarama et Kibuye
 - La construction d'un Guest-House à Karambi
11. Energie.
- Transporter l'énergie par une ligne H.T. selon le tracé Mururu à Kibuye
12. Urbanisme et Habitat.
- Organiser le peuplement de la ville par densification
 - Organiser l'urbanisation et promouvoir le développement prioritaire
 - Elaboration du plan d'urbanisme de la ville
13. Santé et affaires sociales.
- Création d'un centre de santé préfectoral
 - Création de 3 centres de santé intercommunaux
14. Enseignement et Formation.
- Ecole d'agriculture de Kibuye.

Les opérations sont en cours

est envisagée en 1969
en cours

fait

en étude

en activité par la mission suisse.

4.4.10. PREFECTURE DE GIKONGORO. -

4.4.10. G I K O N G O R O .-

Montant en millions F. Rv.	Région ou sous-région	Projets terminés et en cours de réalisation	Observations
	Gisovu	1. <u>Cultures vivrières et industrielles.</u> - Pommes de terre : développement de la culture - Blé - Café : organisation de la caféiculture - Thé : projet regroupant les périmètres projet Kitabi	en cours financement en négociation avec PNUD (B.W.)
120,-	Mata, Rukarara Kirabo	2. <u>Élevage.</u> - Projet de remise en état de dippings-tanks (15 dippings) - Projet d'élevage du petit bétail	en cours
113,-	Gisovu, Kitabi	3. <u>Mines.</u> - Amélioration de l'équipement - Recherches de nouveaux gisements	terminée par la coopération Suisse, financement demandé au FED financement a été demandé à la Belgique
		4. <u>Production industrielle.</u> - L'usine à thé Mata - Construction d'une usine à Cyvushyika.	
		5. <u>Artisanat et commerce.</u> - Création de centres d'artisanat communal - Projet de développement rural (FUREAC) - Dossier hydraulique marais de Mwogo et Akavuguto	
		6. <u>Conservation des sols et Reboisement</u> - Action de développement régional - Le projet Mata et Kitabi - Reboisement en préfecture de Gikongoro	l'aménagement théicole 550 ha

.../...

EVOLUTION DES PROJETS OPERATIONNELS FED
ET HYDRAULIQUE RURALE (AFS 1968)

4.5. EVOLUTION DES PROJETS OPERATIONNELS FED ET DE
L'HYDRAULIQUE RURALE (A.F.S. 1968)

N° de code du projet : 211.014.27

Intitulé du projet : Extension lycée et école normale inférieure pour jeunes filles à Kigali.

Description sommaire :

Ce projet concerne la construction des bâtiments, les aménagements généraux (voirie, eau, électricité) et l'équipement relatifs au lycée et à l'école normale pour jeunes filles à Kigali pour porter le nombre d'élèves à un total de 420, dont 388 internes.

Les bâtiments sont situés à Kigali et constituent le prolongement du complexe scolaire existant entre l'Avenue Président Kayibanda et l'Avenue de la Justice.

Source de financement : FED - Convention n° 475/RW. du 27.11.1967

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 3 janvier 1966.

Date d'approbation : le 9 juin 1967.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 18 mois; Début : 6 juin 1969.

Prévisions de coût du projet :

A. Prévision initiale :

Charge de l'organisme extérieur : 125.000.000 F.RW.

A. Charge du Rwanda : -

Total

: 125.000.000 F.RW.

B. Modifications ultérieures des prévisions

Contrat d'exécution

Contrat ARCH 1394 du 26 septembre 1966 - Avenant n° 1. Commande travaux n° 764 du 6 juin et Avenant n° 1.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées.	
	Devises	F.RW;	Devises	F.Rw.
1er semestre	-	-	-	-
2e semestre	13.150.000	20.000.000	1.008.000	18.486.860
<u>Totaux</u>	33.350.000			19.494.860

Observations.

L'auteur du projet est le bureau d'études Tekhné (contrat ARCH 1394). Suite aux observations faites, le projet définitif a été établi sur une surface totale couverte de 9.660 m² se répartissant comme suit :

- Salle d'études, bibliothèque, administration	! 940 m ²
- Classes	! 230 "
- Préau couvert, Dortoir, infirmerie, toilettes	! 1.910 "
- Réfectoire, Dortoir	! 1.910 "
- Dortoirs	! 440 "
- Logements célibataires (studios)	! 750 "
- Logements mariés (4 habitations)	! 650 "
Total	! 6.830 m ²

.../...

Ce projet a fait l'objet de l'adjudication n° 759 qui a eu lieu le 24 mars 1969 à Kigali. A la suite de celle-ci les travaux ont été confiés aux Entreprises ENGECO de Kigali pour le montant global et forfaitaire de : 86.745.086 F.Rw.
 Les travaux préparatoires ont débuté le 15 juin 1969 et les constructions proprement dites le 1er juillet 1969.
 Au cours des 6 mois de 1969, l'état d'avancement des travaux est le suivant :

Bâtiment ! -- Etat d'avancement !

Salle d'étude (bâtiement 1)

Maçonnerie d'élevation ! - 40 Cm des charpentes
 Radier et dalle sous-scène ! terminé
 Balcon en B.A. ! coulé

Classes (bât 2 et 3).

Radier ! terminé
 Maçonnerie ! hauteur sous charpente
 Charpentes ! en cours
 Pannes ! 60 %

Dortoir - Préau (bât 4).

Maçonnerie d'élevation ! 70 %
 Canalisation évacuation ! 90 %
 Radier et dalle de l'étage ! terminé

Dortoir -- réfectoire (5 et bât.).

Maçonnerie d'élevation ! hauteur sous dalle
 Canalisation d'élevation ! 90 %
 Radier ! terminé
 BA des 4 premières travées ! en cours
 Coffrage et ferrailage des autres ! en cours
 travées

Dortoir (Rhétorique) bât. 6.

B.A. de la salle rez-de-chaussée ! terminé
 Maçonnerie d'élevation ! terminée
 Coffrage dalle 2er étage ! 40 %

Logements célibataires (bât. 7).

Dalle étage ! terminée
 Coffrage escalier (B.A.) ! terminé
 Canalisation évacuation ! 90 %
 Maçonnerie d'élevation de l'étage ! 80 %
 Pose des pannes ! en cours

2 Habitations (bât. 8).

Radier ! terminé
 Canalisation d'évacuation ! 90 %
 Maçonnerie d'élevation ! terminée
 B.A. linteau continu et pose des !
 pannes ! en cours

2 Habitations (Bât. 9).

Radier, maçonnerie ! terminé
 Canalisation d'évacuation ! 90 %
 Pose des pannes ! en cours

Observations : -- Les délais d'exécution des travaux sont respectés.
 -- Les matériaux utilisés sont de bonne qualité.
 -- Leur mise en oeuvre est correcte.

N° de code du projet : 212.114.19
 Intitulé du projet : Etude construction et équipement d'un internat pour
 : l'Ecole d'Agriculture de Butare.

Description sommaire:

Ce projet concerne l'étude de la construction et l'équipement d'un internat pour 130 élèves destiné à compléter l'Ecole technique agricole de Butare, soit - le bâtiment dortoir -réfectoire
 - la salle de gymnastique
 - les passages couverts
 - 2 habitations.

Source de financement : FED
 Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 16 juin 1966.
 Date d'approbation : 13 avril 1968 (construction).
 Durée prévue pour l'exécution du projet : 8 mois Début mars 1968 (étude).

Prévisions de coût du projet :

Prévision initiale :	
A charge de l'organisme extérieur :	2.400.000 F.Rw.
A charge du Rwanda :	---
<hr/>	
T o t a l	2.400.000 F.Rw.

Contrat d'exécution
 Contrat ARCH/500 (Tekhné).

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	900.000	-	900.000	-
2e semestre	-	-	-	-
Totaux	900.000	-	900.000	-

Observations.

Les prestations de Tekhne comprennent l'avant-projet et le projet définitif ainsi que l'établissement du dossier d'adjudications.
 L'étude effectuée par le bureau Tekhné comprend les documents suivants:

- cahier 1 : Avis d'adjudication
- " 2 : Clauses administratives, conditions du marché et de son exécution - clauses additionnelles.
- " 3 : Clauses techniques
- " 4 : Métré détaillé - Plans.
- " 5 : Documents à remettre par le soumissionnaire.

Au début de l'année 1969, des remarques concernant les clauses techniques (détails des métrés, mobilier, raccordement électrique et cuisines) ont été formulées par l'Administration et d'autres observations émanant du FED relatives à l'architecture de la salle de gymnastique ont été communiquées au bureau d'études Tekhné qui a modifié les plans et documents en conséquence.

L'adjudication pour la construction d'un internat et deux habitations pour l'école technique agricole de Butare a eu lieu à Kigali le 20 octobre 1969 et a été emportée par la société coopérative de construction "Un toit à toi" pour le montant de F.Rw. 20.582.085.
 L'ouverture des chantiers est prévue pour début mars 1970.

N° de code du projet : 211.014.18
 Intitulé du projet : Ligne de transport d'énergie de Mururu à Cyangugu
 Shagasha.

Description sommaire :

Fourniture et installation d'une ligne aérienne de 15 KV et de 12, KM 6 de la centrale de Mururu à l'usine à thé de Shagasha avec poste de transformation.

Les travaux effectués comprennent

1. Connection de 15 KV à Mururu (Forces de l'Est).
2. Installation de la ligne aérienne (Poteaux, isolateurs, câbles accessoires)
3. Poste de transformation à Shagasha (Transfo, sectionneur, coffrest basse tension, parafoudre accessoires).
4. Montage de l'ensemble.

Source de financement : FED - Convention n° 445/RW. du 8 juin 1967
 Date de présentation du projet à l'organisme de financement: avril 1966

Date d'approbation : 14 janvier 1967.

Durée prévue pour l'exécution du projet; 18 mois Début : 30.10.1967.

Prévisions de coût du projet :

A. Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur : 7.900.000 F.Rw.
 A charge du Rwanda (expropriation): 462.679 F.Rw.

Total

: 8.362.679 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions

Contrats d'exécution (ou protocoles d'exécution, etc...)
 Commande matériel n° 5003/FED du 30.10.67; (3.738.775) - Commande pose de la ligne à REGIDESO (2.152.000 F.Rw.) n° 116 du 14.3.68 - Avenant n° 1 (120.000 F.Rw.)

Exécution du projet.

Situation semestri elle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	485.000	1.787.000	-	1.242.186
2e semestre			169.016	424.828
Totaux		2.272.000		1.836.030

Observations.

Ce projet comprend deux parties

1. La fourniture du matériel électrique
2. La pose de la ligne aérienne Mururu - Shagasha.

1. Fourniture du matériel électrique.

Cette fourniture a fait l'objet d'une adjudication en août 1967 qui a été emportée par la firme allemande Starkstromanlagen à Frankfort/Main pour le montant de 3.738.775 F.Rw. Ces fourniture sont arrivées à Kigali le 3 mai 1969 et ont été immédiatement acheminées vers Cyangugu.

.../...

2. Pose de la ligne aérienne Mururu - Shagasha.

Ce travail a été confié à la Régideso (commande n° 116/FED + Avenant n° 1) par un marché de gré à gré. Les travaux ont débuté à Cyangugu le 4 novembre 1968 par le traitement de quelques 100 poteaux au moyen de basilite.

En février 1969 l'implantation des poteaux a débuté et s'est poursuivie jusqu'en mai.

Début mai a eu lieu la pose des 3 câbles. Des difficultés ont surgi lors de la pose des câbles à la centrale de Mururu. En effet, le schéma de raccordement proposé ne tenait pas compte de l'existence de relais différentiels protégeant les transformateurs 6,6/15 KV des cellules Bukavu I et II. Une solution à ce problème a été trouvée par le raccordement de la ligne sur le jeu de barres 15 KV de Régideso - Bukavu, dans la centrale. Cette solution n'est que provisoire.

Le 1er juillet, les travaux ont été terminés par un essai de mise sous tension d'une durée de 24 heures.

Depuis le 1er décembre 1969, l'alimentation en énergie de l'usine à thé de Shagasha s'effectue par la nouvelle ligne. Un accord avec la société Forces de l'Est a été obtenu pour la livraison à Shagasha de l'énergie nécessaire pour autant que la Régideso-Rwanda effectue les versements correspondant aux dépenses de Ntaruka.

Un contrat doit intervenir avec AGRAR pour la fourniture d'énergie électrique à Shagasha.

N° de code du projet : 213.814.38
 Intitulé du projet : Programme de formation de cadres pour l'enseignement audio-visuel.

Description sommaire :

Le projet consiste à former 30 cadres pour l'enseignement audio-visuel dont - 9 cadres de production du matériel audio-visuel.
 - 21 d'études primaires dans les écoles audio-visuelles situées au Mayaga.

Ce programme de formation se déroulera à l'Université Radiophonique de Gitarama.

Source de financement : FED - Convention n° 550/Rw. du 14 mai 1969.
 Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 15 mars 1968.
 Date d'approbation : 10 décembre 1968
 Durée prévue pour l'exécution du projet : 2 ans. Début 1er novembre 1969.

Prévisions de coût du projet:

A. Prévision initiale :
 A charge de l'organisme extérieur : 5.567.000 F.Rw.
 A charge du Rwanda : --

 T o t a l : 5.567.000 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions

Contrats et protocoles d'exécution

Contrat AT/739 du 5.11.69 Devis d'exécution du 27.10.1969 (F.Rw. 2.113.300) et F.Rw. 3.300.000).

Exécution du projet.

Situation semestrielle!	Montant des engagements!		Montant des dépenses effectuées	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er Semestre			-	-
2e Semestre	380.000	857.000	--	672.000
T o t a u x 1969		1.237.000		672.000

Observations.

Le projet a débuté le 15 novembre 1969, après la signature du devis d'exécution et du contrat de direction des travaux.

Le déroulement des opérations est freiné par le manque de matériel didactique. Au moment où les cours ont débuté, l'U.R.G. aurait dû être en possession du matériel didactique prévu au devis. Des commandes fermes ont pu être passées pour les articles dont les prix étaient connus. Mais pour la plupart des fournitures, faute d'un correspondant spécialisé en Europe, nous ne pouvons nous engager aux achats qu'après des contacts préliminaires pouvant durer plusieurs mois.

Ce problème est général pour les petits marchés de fournitures et nous l'avons rencontré aussi pour les achats d'équipement de l'Ecole Technique Agricole de Butare où la conclusion des marchés de gré à gré (après l'échec de l'adjudication) aura duré 4 ans en tout.

Dans le présent projet de formation des cadres, l'Université Radiophonique de Gitarama a pu cependant entamer les cours dès le début grâce à son propre matériel didactique. La totalité des commandes passées au titre du projet FED ne sera disponible qu'au cours du 3ème trimestre de l'année 1970, soit après la 1ère année d'exécution du projet.

Le programme enseigné dans le cadre de ce projet se résume comme suit :

Matières enseignées	! Nombre d'heures ! par semaine	! Cadres ! 9 unités
a) <u>Enseignement général</u>	!	!
Français	! 3	! 2
Mathématiques	! 2	!
Sciences	! 1	!
Géographie/Histoire	! 2	!
Civisme/Sociologie	! 1	! 1
Education Physique	! 1	! 1
Religion / Morale	! 1	! 1
b) <u>Pédagogie des moyens audio-visuels.</u>	!	!
Pédagogie générale	! 8	! 8
Production son et image	! 2	! 4
Pédagogie Son et image	! 4	! 10
Utilisation Son et image	! 4	! 6
c) <u>Pratique.</u>	!	!
Leçon-modèles-conduite de leçons-Tests - inspection.	! 5	! 2
<u>Total : 68 heures</u>	35	! 33

.../...

N° de code du projet : 11.12.004
 Intitulé du projet : Ecole Technique Butare - Equipement.
 Description sommaire

Les bâtiments de l'Ecole Technique Agricole de Butare sont achevés depuis septembre 1966. Ils comprennent un seul niveau. Le bâtiment de l'école couvre 2.310 m² et le bâtiment des ateliers 898 m².

L'adjudication pour l'achat du matériel didactique et de l'équipement ayant échoué, le FED a donné l'autorisation de passer des marchés de gré à gré, sur place et en Europe.

Source de financement : FED - Convention n° 87/B/Rv/S du 8.11.1961.
 Date de présentation du projet à l'organisme de financement : novembre 1960.
 Date d'approbation : 30 juin 1961.
 Durée prévue pour l'exécution du projet : 18 mois. Début 22 septembre 1966 (Equipement).

Prévisions de coût du projet.

Prévision initiale :	
A charge de l'organisme extérieur :	21.000.000 F.Rw.
A charge du Rwanda :	-----
Total	21.000.000 F.Rw.

Contrats d'exécution (ou protocoles d'exécution, etc...)
 Contrat d'étude (Tekhne) du 22 mars 1962 - Devis d'exécution (Entreprises Pirard) du 8.10.1963.

Situation semestrielle	<u>Exécution du projet.</u>			
	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées.	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	-	-	-	-
2e semestre	3.335.194	798.290	-	91.090
Totaux : 1969		4.133.484	91.090	

Observations.

Les dépenses effectuées en 1969 concernant uniquement l'équipement de l'Ecole Technique Agricole de Butare. Suite à l'échec de l'adjudication de novembre 1966 des offres de prix ont été demandées auprès des firmes spécialisées européennes en ce qui concerne les fournitures didactiques et sur le marché local pour le mobilier.
 Après la comparaison des prix, les commandes suivantes ont été passées.

- Lot 1. Mobilier scolaire.
- Atelier technique et social de Kimihurura - (59 %)
 - Menuiserie Van Der Jaught à Kigali (29 %)
 - Menuiserie centrale de Kabgayi (4 %)
 - Menuiserie de l'AIDR à Butare (8 %).

- Lot 2. Matériel de bureau.
- Ets Diethelm à Kigali.

Lot 3. Matériel didactique.

Ets I.V.A.C. à Bruxelles (Belgique).

Lot 4. Matériel optique.

Ets LEITZ à Wetzlar (Allemagne).

Lot 5. Matériel de topographie et météorologie.

Ets Kolb à Frankfort/Main (Allemagne).

Lot 6. Matériel de laboratoire de physique.

Ets ANALIS à Namur (Belgique).

Lot 7. Matériel de laboratoire de chimie.

Ets KLEES à Düsseldorf (Allemagne).

Lot 8. Produits chimiques et réactifs.

Ets MERCK à Darmstadt (Allemagne).

Lot 9. Machines agricoles.

Commandes suspendues (1).

Lot 10. Atelier bois et fer.

Ets Peugeot à Levallois Perret (France) - 14 %

Ets Polar Werke à Remscheid (Allemagne) 28 %

Ets FRITZ à Mellrichstadt (Allemagne). 58 %

Remarque (1)- Les commandes de machines agricoles ne seront passées que si les autres fournitures mentionnées ci-dessus laissent des soldes de crédit.

.../...

N° de code du projet : 215.014.02

Intitulé du projet : Valorisation des ressources agricoles du Rwanda.

Description sommaire :

Implantation dans la région mellifère du Bugesera-Mayaga de 400 ruchers comprenant chacun 5 ruches. Les opérations incluent également la sélection des abeilles, la rationalisation de l'extraction du miel, sa commercialisation ainsi que celle de la cire grâce à des coopératives à créer dans quatre centres prévus dans le financement de ce projet.

Source de financement : FED - Convention 315/RW du 15.4.1965.

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 1er mai 1963.

Date d'approbation : 21 janvier 1965.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 2 ans. Début 1.6.1965.

Prévisions de coût du projet.

Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur	:	8.800.000 F.Rw.
A charge du Rwanda (aide bilatérale)	:	1.400.000 F.Rw.
A charge des bénéficiaires	:	500.000 F.Rw.
Total	:	<u>10.700.000 F.Rw.</u>

Contrat d'exécution et protocole d'exécution
Devis d'exécution du 12.12.1966 - Commandes : Ruches - supports - tôles et clous - peinture - matériel apicole.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	! Montant des engage- ! ments		! Montant des dépenses ! effectuées.	
	! Devises	! F.Rw.	! Devises	! F.Rw.
1er semestre	!	! 1.865.050	!	! 1.589.076
2e semestre	!	! 1.002.152	!	! 1.230.150
Totaux 1969	!	! 2.867.202	!	! 2.819.226

Observations.

Les 4 centres agricoles prévus dans le programme sont situés à Rugarika et Mugina pour le Mayaga et à Gitagata et Nyamata pour le Bugesera. La situation dans ces différents centres se présente comme suit:

Rugarika : Le centre a été réceptionné le 24.2.1967.

La totalité des 100 ruchers est terminée depuis le 11.12.1969.

Les retards apportés à la réception sont dus à une mauvaise exécution de la construction. Il faut noter cependant que celle-ci est réalisée en partie par le propriétaire du rucher. Le centre de Rugarika a produit 2.798 Kgs de miel.

Mugina : Le centre a été réceptionné le 23.7.1968, mais l'équipement est encore incomplet. Il reste à fournir les maturateurs. En 1969, 83 ruchers ont été réceptionnés sur les 100 du programme.

Le coût de ces ruchers est supérieur aux prévisions, suite à l'emploi d'une presse à brique (supplément F.Rw. 77.750).

Le centre de Mugina a produit 491 Kgs de miel de qualité moyenne.

GITAGATA : Le centre a été réceptionné le 11.5.1967, cependant la construction des ruchers a subi des retards à cause des délais de livraison des ruches et de la pénurie d'apiculteurs. 50 ruchers ont été réceptionnés définitivement en 1969.

Le centre de Gitagata a produit 90 Kgs de miel de bonne qualité.

NYAMATA : Le centre a été réceptionné le 23 avril 1969. Il reste à fournir les maturateurs à miel. Les 100 ruchers sont terminés et réceptionnés depuis le 27.11.1969. Le coût est supérieur de 67.444 Frs aux prévisions à cause de l'emploi de briques contractées et de bois de charpente éloigné de 130 Kms.

Le centre de Nyamata n'a pas encore produit de miel.

Remarque :

Les dépenses pour 1969 se répartissent comme suit :

Personnel	: 14 %
Centres d'extraction	: 11 %
Ruches	: 42 %
Ruchers	: 33 %

N° de code du projet : 213.814.26

Intitulé du projet : Centre de formation de cadres pour coopératives agricoles

Description sommaire :

Le projet consiste à assurer la formation et le perfectionnement de 158 cadres pour les coopératives agricoles financées par le FED. Ce chiffre doit être ramené à 135 cadres formés, compte tenu des échecs probables.

Trois groupes de formation sont prévus :

- A. Agents de plantation et sérants : 18 %
- B. Vulgarisateurs agricoles : 50 %
- C. Comptables et aides-comptables : 32 %

Les cours sont donnés à Nyabisindu par une équipe comprenant

- 4 Instructeurs
- 3 maîtres de stage
- 2 Unités administratives.

Source de financement : FED - Convention 456/RW du 9.6.1967.

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 28 novembre 66.

Date d'approbation : 23 mai 1967.

Durée prévue pour l'exécution du projet : Deux ans et demi. Début 1.9.1967.

Prévisions de coût du projet.

Prévision initiales:		
A charge de l'organisme extérieur	:	87.770.000 F.Rw.
A charge du Rwanda locaux)	:	700.000 F.Rw.
Total	:	<u>88.470.000 F.Rw.</u>

Contrats d'exécution et protocoles d'exécution.
 Devis du 18.10.67 : (985.000 F) - Protocole AIDR : 8.826.772 F.Rw. + Avenant n° 1 (699.614 F.Rw.) - Contrat Arch. Kroll : 150.000 F.B. Contrat BDPA n° AT/641 : 238.050 F.F. - Contrat CEDES : 661.400 F.B. - Contrat AGRAR DM 398.320 Avenant n° 2 - Protocole AIDR : 365.153 F.Rw. - Subsistance élèves devis 69: 2.400.000

Exécution du projet.

Situation semestrielle	! Montant des engagements !		! Montant des dépenses effectuées.	
	! Davises !	! F.Rw. !	! Davises !	! F.Rw. !
1er semestre	! 10.822.400 !	! 8.741.000 !	! 6.146.748 !	! 5.220.857 !
2e semestre	! 12.762.600 !	! 9.446.460 !	! 8.161.477 !	! 2.610.596 !
Totaux 1969	! 123.585.000 !	! 18.187.460 !	! 14.308.225 !	! 7.831.453 !
		Total	! 22.139.678 !	

Observations.

Stagiaires de la 1ère session.

Ces élèves ont activé leur stage de perfectionnement fin août 1969. Celui-ci s'est déroulé dans les différents projets financés par le FED : théiculture, pyrèthre, paysannats.

Les maîtres de stage et volontaires sont toujours à la disposition des stagiaires pour les aider dans leurs tâches.

A la fin de l'année, les stagiaires ont tous été mis en place dans les différents projets. Un contrat d'engagement d'une durée de 5 ans est à l'étude pour garantir leur maintien à disposition des organismes gouvernementaux.

Stagiaires de la 2ème session.

Les stagiaires de la 2ème session sont au nombre de 68 dont 12 pour le groupe A (gérants), 22 pour le groupe B (Comptables - aides-comptables) et 34 pour le groupe C (Vulgarisateurs agricoles).
Le programme d'enseignement est composé comme suit : (en heures de cours).

Matières	Groupes		
	A	B	C
Français	60	60	60
Arithmétique agricole	10	10	10
Arithmétique comptable	32	32	32
Géographie	20	20	20
Sciences naturelles	25	25	25
Civisme	15	15	15
Zootéchnie	20	20	20
Coopérative	60	25	60
Gestion	60	45	25
Economie générale	65	48	42
Economie rurale	30		28
Agriculture générale	75	40	75
Agriculture spéciale	60	20	60
Cultures maraîchères	25	25	25
Commerce	30	30	15
Animation rurale	58	20	130
Comptabilité	115	260	65
Organisation du travail	15	10	25
Vulgarisation	20	10	40
Conférences	50	50	50
Révisions et travaux pratiques	120	120	120
Total	965 heures	885 heures	942 heures

Les stagiaires de la 2ème session sont dans l'ensemble plus jeunes que la moyenne de la première.

Les problèmes d'enseignement et d'ordre matériel ne suscitent pas de remarque spéciale, ce stage se déroulant normalement.

Les stages pratiques effectués dans les projets FED par les élèves de la 2ème session peuvent se résumer comme suit:

Stage	Nombre de stagiaires	Appréciation
Stage Mayaga (paysannats OBM)	22	bon à très bon
Stage Cyangugu (projet théiculture)	29	faible
Stage Mulindi (projet théiculture)	27	moyen à bon
Stage Ruhengeri (projet pyrèthre)	16	moyen.

.../...

N° de code du projet : 212.114.24

Intitulé du projet : Aménagement et équipement d'un parc industriel à Kigali (Etude).

Description sommaire :

Cette étude concerne l'implantation d'un parc industriel de ± 26 ha dans le site de Gikondo à proximité de Kigali. Le but des travaux effectués par le Bureau Bayer est de mettre à la disposition du gouvernement un plan précis d'infrastructure dans le périmètre choisi destiné au développement prévisible de l'industrie au Rwanda.

L'étude porte essentiellement sur :

- Les enquêtes économiques préliminaires au sujet des secteurs industriels intéressés.
- Le parcellement cadastral suivant le type d'industrie (A,B,C,D,)
- Aménagements fonciers (canalisation rivière, drainage, nivellement du terrain)
- Réseau routier (3 Km 450)
- Assainissement du terrain - Evacuation des eaux usées
- Alimentation en eau
- Alimentation en énergie électrique.
- Télécommunications.

Source de financement : FED.

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 6 août 1966.

Date d'approbation : 3 août 1967.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 10 mois. Début : Août 1967 (Etude).

Prévisions de coût du projet.

A. Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur : 13.200.000 F.Rw.
A charge du Rwanda : -

Total : 13.200.000 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions : Avenant n° 1 : étude relative à l'extension du réseau moyenne tension dans la région de Kigali.

Contrat d'exécution

Contrat ET/527 du 3 août 1967 et Avenant n° 1 du 8.10.68

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	481.366	-	-	-
2e semestre	-	-	230.000	-
Totaux 1969	481.366	-	230.000	-

Observations.

L'étude du parc industriel de Kigali a été confiée au bureau BAYER de Kaiserslautern. Celui-ci a remis le document définitif au gouvernement le 18 septembre 1968, conformément au contrat d'étude.

Le gouvernement a émis certaines remarques concernant cette étude, et notamment l'importante question du drainage et l'exploitation des parcelles aménagées conditionnant le choix du puits principal, les terrassements, la résistance des terres et l'évacuation des eaux.

.../...

Le bureau d'études a donné sa réponse au sujet des routes, du planning et de l'alimentation en eau, mais des précisions supplémentaires doivent encore être fournies concernant le pertuis (solution ARMCO), les examens géotechnique et les problèmes de la nappe phréatique.

Le FED a, pour sa part émis une série de remarques techniques supplémentaires relative aux points suivants :

- Analyse de l'agressivité de l'eau
- Lieu de mise en dépôt des terres inutilisables
- Précision des lignes manométriques statiques (plans 31 et 32)
- Précision sur le compactage des sols.

Le bureau d'études a répondu à une partie de ces questions mais doit encore éclaircir plusieurs points du projet avant que l'appel d'offre international ne puisse être lancé.

Par Avenant n° 1 au contrat ET/527 du 8.10.1968, le gouvernement a chargé le bureau BAYER d'élaborer une étude complémentaire relative à l'extension du réseau moyenne tension de la région de Kigali.

Il est à signaler que la convention FED n° 540/RW relative à la création d'un parc industriel à Kigali a été signée le 30 juin 1969.

Ce projet porte le n° 211.014.37 et le montant en est de :

F.Rw. 133.040.000.-

.../...

N° de code du projet : 211.014.28

Intitulé du projet : Infrastructure sociale des paysannats du Mayaga.

Description sommaire :

Ce projet comprend deux volets :

1. Constructions communautaires dans les périmètres de paysannats, soit - 3 dispensaires médicaux
- 7 écoles de 6 classes
- 9 hangars pour coopératives agricoles.

2. L'alimentation en eau au moyen de 211 Km de conduites en PVC et acier de huit périmètres de paysannats.

Source de financement : FED - Convention n° 495/RW du 30.4.1968.

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 15.2.1966
et 16.7.1966

Date d'approbation : le 20 juillet 1967.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 2 ans d'exécution. Début :
Septembre 1970.

<u>Prévisions de coût du projet</u>	!	<u>Construction</u>	!	<u>Adduction</u>
A. Prévision initiale	!		!	
A charge de l'organisme extérieur	!	52.250.000 F.Rw.	!	50.000.000 F.Rw.
A charge du Rwanda	!	-	!	-
Total	!	52.250.000 F.Rw.	!	50.000.000 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions : Construction : 24.000.000
adduction : 59.000.000 - reliquat ± 19.250.000 pour achèvement des centres

Contrats d'exécution et protocole d'exécution Contrat ARCH/654
Contrat DT-AIDR (pose des conduites) : non encore signé.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	! Montant des engagements		! Montant des dépenses effectuées	
	! Devises	! F.Rw.	! Devises	! F.Rw.
1er semestre	! -	! 516.000	! -	! 154.800
2e semestre	! -	! -	! -	! 258.000
Totaux 1969	! -	! 516.000	! -	! 412.800

Observations.

Les seuls engagements effectués en 1969 sont relatifs au Contrat avec l'architecte Monsieur Pirard chargé d'établir les plans des constructions communautaires et le cahier spécial des charges.

Selon les prévisions, les travaux débiteront au début du dernier trimestre de l'année 1970.

Depuis la signature de la Convention n° 495/RW et en accord avec le FED, le programme a subi des modifications suivantes :

Prévu	A réaliser
4 dispensaires médicaux	3 (-1)
7 écoles de 6 classes	7 Statu quo
1 dispensaire vétérinaire	supprimé (-1)
7 hangars agricoles	9 (+ 2)

.../...

Remarque - la construction de 2 hangars agricoles complémentaires permettra d'achever l'équipement coopératif de l'ensemble des périmètres. Ce bâtiment constitue en effet le noyau de la Coopérative du paysannat.

- une économie importante sur le budget total de la convention permettra d'envisager la construction de logements à proximité des centres et destinés au cadre de fonctionnement.

- les constructions pourraient être terminées vers septembre 1972.

En ce qui concerne l'alimentation en eau du Mayaga, l'adjudication des conduites et accessoires a eu lieu le 15 juillet 1969. Cependant elle a été déclarée nulle suite à la perte d'un pli. Une nouvelle séance a été organisée le 22 décembre 1969 qui a confirmé les offres les moins disantes de : Vauvert (France) pour le PVC et Travhydro (Belgique) pour l'acier. Les fournitures seront à pied d'oeuvre à la mi-octobre 1970. Le contrat de direction des travaux par l'AIDR, auteur du projet n'est pas encore signé par les parties car le FED a demandé la justification de certains prix unitaires, mais les négociations sont en bonne voie. Les travaux d'adduction d'eau au Mayaga pourraient être achevés vers la fin de l'année 1972.

.../...

N° de code du projet : 215.014.11

Intitulé du projet : Développement de la culture du pyrèthre.

Description sommaire:

Mise en valeur d'un périmètre total de 3.600 ha de pyrèthre dans la région du Bugoyi - Mulera. La culture se fait en paysannats et en blocs et intéresse 5.000 familles en préfectures de Gisenyi et Ruhengeri . Le projet comprend la création de 186 Km de routes et pistes, l'infrastructure des paysannats et blocs (chaque paysan reçoit une parcelle de 1,62 Ha à 1,80 Ha, dont 72 ares de pyrèthre), l'établissement des pépinières, la plantation du pyrèthre, l'aide aux paysans (semences sélectionnées), l'établissement des boisements, la construction des séchoirs, des habitations et des centres communautaires, le programme d'essais et de sélection des clones rentables. La direction des travaux est assurée par le bureau d'études ILACO - Arnhem.

Source de financement : FED - Convention n° 401/RW du 29.9.1965

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 26 juin 1965

Date d'approbation : 31 mars 1966.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 6 ans. Début : 1.8.1967.

Prévisions de coût du projet .

Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur :	256.000.000 F.Rw.
A charge du Rwanda	: 25.478.550 F.Rw.
A charge de la Coopérative	: 23.976.000 F.Rw.
A charge des bénéficiaires	: 110.037.600 F.Rw.

Total

: 415.492.150 F.Rw.

Contrat d'exécution et protocoles d'exécution DT/526 du 20.9.67

Devis travaux agricoles 1969 - Avenant n° 2 (DT.1969) - Avenant n° 4

(conducteur des travaux 1969)- Devis routier - Engagement achat matériel

Protocole n° 2 et 3 (constructions).

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées.	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	23.248.258	11.211.112	12.206.616	7.533.744
2e semestre	15.434.900	14.995.021	8.556.920	9.180.830
Totaux	38.683.158	26.206.133	20.763.536	16.714.574
	Total 1969	:	:	37.478.110 F.Rw.

Observations.

Production pyrèthre .

1er trimestre 1969	360.431 Kgs de fleurs fraîches	72.378 de fleurs sèches.
2ème trimestre 1969	114.299 Kgs de fleurs fraîches	24.320 Kgs de fleurs sèches.
3ème trimestre 1969	242.858 Kgs de fleurs fraîches	53.709 Kgs de fleurs sèches.
4ème trimestre 1969	818.304 Kgs de fleurs fraîches	166.748 Kgs de fleurs sèches.

.../...

Total 1.535.892 Kgs de fleurs fraîches 317.155 Kgs de fleurs sèches.

Rendement: $\frac{317.155}{1.535.892} = 1/4,84$

Le séchage des fleurs a été effectué à concurrence de 57 % dans les anciens séchoirs et 43 % dans les nouveaux séchoirs au fuel de Kanyamiheto, Kagano et Kora-Mutura. Le rendement de ces nouveaux séchoirs au fuel est nettement insuffisant car il n'atteint que 55 % des prévisions. Il semble que la conception technique d'ensemble doive être revue par un spécialiste en thermodynamique et séchage des matières vertes. L'avis de ce spécialiste doit être déterminant pour fixer l'emplacement et la capacité des séchoirs restant à construire.

4. Commercialisation du pyrèthre.

La coopérative des producteurs "ASPY" a conclu deux contrats de vente de pyrèthre séché et pressé avec le Pyrethrum Board of Kenya.
1er contrat, portant sur 101.269 Kg à 1,46 % de teneur en pyrèthrine, pour le prix de 6.500 F.Rw. la tonne.
2ème contrat, portant sur 215 tonnes à 1,30 % de teneur en pyrèthrine, pour le prix de 6.500 F.Rw. la tonne.

5. Commentaires sur les réalisations de l'année.

A. Parcelles.

5.009 parcelles ont été délimitées dont :
 4.924 sont distribuées aux paysans
 30 sont à distribuer
 55 de réserve.

Il reste 110 parcelles à délimiter à Nkuli et Mukingo. Parmi les 4.924 parcelles distribuées, 346 ne sont pas occupées par leur propriétaire (274 en secteur Ruhengeri et 72 en secteur Gisenyi). Le comité de distribution envisage de les attribuer à d'autres candidats.

B. Plantation pyrèthre .

Suite aux difficultés d'approvisionnement en graines et éclats de souche le programme de plantation de 1057 ha prévu pour 1969 n'a pu être exécuté. En effet 711 ha seulement ont été plantés au cours de cette année. Afin de combler ce retard la D.T. a installé 2.258 germoirs individuels de 40 m² chez les paysans. Les résultats constatés sont inégaux: bons à Nkumba et Nkuli, moyens à Bugoyi III et médiocres dans tout le Kinigi. Néanmoins, la DT projette d'établir dès 1970, 24 ha de germoirs (14 ha à Gisenyi et 10 à Ruhengeri). Une quantité de 300 Kgs de graines de pyrèthre donnera + 30.000.000 plantules à 50.000 pieds/ha, soit 600 ha de plantation. Or, au retard de 346 ha de 1970 (1057-711) s'ajoute l'extension prévue de 531 ha, soit au total 877 ha. La différence de 277 ha (877-600) devra provenir des éclats de souche prélevés dans les propres plantations des paysans.

Notons enfin que les plantations sont en bon état sanitaire et que le travail de sélection sur les clones à haut rendement se poursuit par l'ISAR. Un spectro-photomètre est en commande.

C. Plantations vivrières.

Les cultures vivrières se répartissent comme suit :

Cultures	! Secteur Ruhengeri en Ha	! Secteur Gisenyi en Ha
Harcots	! 99	! 63
Maïs	! 338	! 562
Bois	! 763	! 156
Sorgho	! 32	!
Froment	! 14	!
Pommes de terre	583	! 75
Tabac	! 39	! 84
Légumes	!	! 5
Orge	!	! 0,3
Total 2.813 K	soit 1.868	! 945

Tableau récapitulatif des prévisions et réalisations fin 1969

Désignation	Exécution par la D.T					Total
	Prévisions	Existences	Réaligées	Nouvelles	Total DT	
	1	2	3	4	5 (3 + 4)	6(2 + 5)
A) Parcelles individuelles						
Axes d'alignement en Km	150	70	148	-	148	219
Délimitation parcelles	5.000	2.709	2.709	114	2.823	5.009
Abornage	5.000	200	1.737	60	1.803	2.203
Distribution	5.000	2.186	2.202	536	2.738	4.924
Lutte antiérosive	-	-	216	20	236 Km	236 Km
B) Plantation ha.						
Pyrèthre	3.600	-	424	125	549	711
" Gisenyi	-	-	93	69	162	-
Plantes vivrières	3.250	-	-	1.868	1.868	2.813
" Gisenyi	-	-	-	945	945	-
C) Infrastructure routière						
Désignation	Prévisions	Terrassement	Terminées 100 %	Terminées à 75 %	Terminées à 50 %	Terminées à 25 %
Routes camions	21 Km	23,730	15,000	6,230	-	2,500
route tracteurs	23,5	17,570	9,800	7,770	-	-
Ronds points	20	-	3	-	-	-
Routes à améliorer	20,5	19,340	16,480	2,860	-	-
Réseau secondaire	55,5	700	-	700	-	-
D) Constructions						
Prot. 1 Séchoir double	1	-	1 Récept. Prov. 30/4/69	-	-	-
Prot. 2 Adduction eau Kora	1	-	1 Récept. Prov. 14/3/69	-	-	-
Prot. 3 Divers 8 bâtiments	8	-	18 Récept. Prov. 4/12/69	-	-	-

245
2. Recensement des Paysannats

PAYSANNATS	Parcelles distrib.	Parcelles occupées	Ha. Py	Moyenne	Cult. vivr.	Moyenne	Setaria	N. Germeins Py.
Nkumba	155	111	30,89	0,26	74,55	0,67	8,4 Km	100
Kagano (Bloc)	139	87	14,89	0,17	21,96	0,25	-	4
Ruhanga-Rukore	234	234	65,05	0,27	334,12	1,42	43,75 "	206
Kabwende	243	238	73,36	0,31	170,13	0,71	14,75 "	220
Ryango	252	183	35,90	0,19	201,51	1,10	22,77 "	169
Ruhangabo etc.	249	158	19,71	0,12	58,27	0,36	7,55 "	155
Rukore - Bisate	256	255	74,43	0,29	166,54	0,65	8,70 "	254
Susa I	229	216	7,11	0,03	209,75	0,97	3,55 "	198
Susa II	257	231	109,57	0,47	164,69	0,71	6,45 "	224
Gisasa	254	244	51,90	0,21	130,47	0,53	15,17 "	241
Mukingo	213	149	36,68	0,24	83,66	0,56	8,40 "	147
Nkuli	303	212	29,86	0,14	252,84	1,19	- "	180
Karago	250	250	34,70	0,13				
Mutura I	148	148	21,-	0,14			10,000	
Mutura II	189	189	34,20	0,18			1.000	
Bugoyi IV-V	426	-	-	-	945,000	0,54	945,00	160
Bugoyi III	385	379	9,87	0,02			36,00 "	
Bugoyi III	410	404	14,50	0,13	7		14,70 "	
Bugoyi I	372	352	48,50	0,13			43,00 "	
	4.924	14.040	1711,82	0,17	2.813 Ha	0,7	236, Km	2.258

Personnel de la Direction des Travaux.

Expatrié

- 1 Chef de Mission
- 2 Agronomes
- 3 Conducteurs
- 1 Expert Coopératives
- 1 Volontaire CFCCA.

7 Véhicules de la DT.

- 2 Camionnettes Peugeot
- 3 Land-Rover
- 1 V.W. 1600
- 2 V.W. 1200
- 1 Camionnette Fiat 1100

8 Véhicules remis à l'ASPY.

- 1 Camionnette FIAT 1100
- 12 Remorques Blumhardt
- 6 Tracteurs FIAT 650
- 3 Camions FIAT 650.

National

- 2 Agronomes

N.B. Le nombre de cadres rwandais devrait être augmenté.

La D.T. doit assurer la formation des homologues rwandais qui assureront la relève.- La dominance absolue d'expatriés étrangers dans un projet agricole peut expliquer en partie le désintéressement des paysans dans certains secteurs, d'occuper leurs parcelles en paysannat.

.../...

N° de code du projet : 211/215.014.40

Intitulé du projet : Introduction de la théiculture en milieu villageois à Cyangugu.

Description sommaire :

Ce projet a pour but d'étendre la théiculture aux environs des plantations industrielles, dans le milieu villageois des zones d'altitude en préfecture de Cyangugu (Shagasha-Mwaga).

L'aire totale du projet couvrira environ 500 ha, ce qui doit permettre d'attribuer 50 ares à 1.000 familles en moyenne.

Source de financement : FED - Convention 555/RW du 7.8.1969

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 14.11.1967.

Date d'approbation : 18 avril 1969.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 5 ans. Début : 1.7.1969.

Prévisions de coût du projet.

A. Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur : 99.200.000 F.Rw.

A charge du Rwanda

A charge des planteurs-bénéficiaires 10.875.000 F.Rw.

Total

110.075.000 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions (voir observations).

Contrats d'exécution et protocoles d'exécution Contrat DT/718 avec Agrar (9.972.893 F.Rw.) Devis A/270 du 1.7.69 au 30.6.70.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées	
	Devises	F. Rw.	Devises	F. Rw.
1er semestre	2.493.118	831.066	-	-
2e semestre	-	-	594.000	397.272
Totaux 1969	2.493.118	831.066	594.000	397.272

Observations.

L'étude des possibilités d'extension de la théiculture en milieu villageois, a été demandée par le Gouvernement Rwandais au FED, début 1965.

Les travaux en ont été confiés à Agrar und Hydrotechnik (Contrat ET/276).

Cette étude a été réalisée entre le 15 août 1965 et le 15 mai 1967 après une prolongation de 6 mois.

Elle a permis de déterminer 2 périmètres principaux divisés en secteurs.

Ce sont :

Périmètre Shagasha : 293 ha (secteurs, C, O, P, Q et R).

Périmètre Mwaga : 207 ha (Secteurs, A, B et C).

Total : 500 Ha.

Les travaux sur le terrain ont débuté le 1er juillet 1969 avec une équipe composée de :

1 Ingénieur agronome (Chef de mission)

2 Agronomes-adjoints

1 Volontaire du CFCCA

1 Comptable

1 aide-comptable

2 Agents de plantation

6 Vulgarisateurs

15 Moniteurs

2 Chauffeurs

1 Clerc.

.../...

L'abondance du cadre moyen (vulgarisateurs et moniteurs) s'explique par la nature du projet consistant dans l'implantation de nombreuses parcelles de thé à courbe de niveau dans les amasambu.

Les opérations ont malheureusement été handicapées au départ par l'absence de stumps dans le pays. Tenant compte de la disponibilité de 1.200.000 stumps dans la vallée de la Cyohoha, le programme de plantation avait été établi comme suit :

1ère année : 50 ha
2ème année : 150 ha
3ème année : 150 ha
4ème année : 150 ha
5ème année : corrections éventuelles.

Cependant, suite aux délais d'exécution du présent projet, les stumps de la Cyohoha ont dû être employés pour d'autres plantations et 200.000 stumps seulement sont disponibles pour le thé villageois, soit 20 ha en 1969-1970. Du 1er juillet au 31 décembre 1969, 19 ha ont été plantés dans les parcelles disponibles piquetées en milieu villageois, soit 288 parcelles de 6,77 ares par paysan.

D'autre part, la DT dispose de graines en sachets permettant de mettre sous culture 15 ha de théiers.

A la suite de la réunion du Comité restreint pour le thé, un nouveau programme de plantation a été approuvé :

Année 1966 - 19 ha (6 mois)
" 1970 - 66 ha
" 1971 - 150 ha
" 1972 - 150 ha
" 1973-1974 - 115 ha Total : 500 ha.

La durée du programme d'ensemble ne subira donc pas de changement puisque la superficie totale plantée au bout des cinq années est de 500 ha.

Les faibles superficies plantées au cours des deux premières années laisseront le temps disponible aux équipes d'enquêteurs et de vulgarisateurs de préparer les planteurs à leur tâche et de délimiter sur le terrain les parcelles nécessaires.

Le programme de vulgarisation et de plantation adopté par la DT suit le schéma suivant :

- Réunion sur place et inscription des futurs planteurs de la colline
- Piquetage des parcelles suivant les secteurs et délimitation au moyen de pennisetum. Lutte anti-érosive.
- Second labour, piquetage, trouaison, mise en place
- Protection du sol et entretien des plantations.

Depuis le début des travaux la DT a acheté 6.954 Kgs de graines de thé à Loashi (Congo).

Les caractéristiques moyennes de ces graines sont les suivantes :

1 Kg donne 470 graines et 1.000 graines pèsent 2.127 Gr.

Les livraisons de stumps ont été effectuées comme suit :

165.000 - Plantation Funda (Svt)

15.000 - Plantation Gisakura (FED)

Des boutures en provenance de clones ugandais ont été en outre fournis pour le projet : 2.000 unités de 8 clones différents - pertes au transport 842 unités.

La DT dispose à ce jour de 17 ha de pépinières contenant 2.645.484 graines repiquées de moins de 6 mois.

A la densité de plantation de 9.260 théiers/Ha, la direction de ces pépinières doit pouvoir couvrir une superficie de 285 ha de thé.

Les parcelles villageoises seront protégées du vent par des lignes d'Hakea saligna, grevillea robusta et de cuprès. 64.4000 plants sont en pépinières. Les pépinières sont traitées à la Towadrin/Aldrin contre les parasites du thé en enrichies d'engrais composés : 407 Kg de N.P.K. (25,5,5) et 300 Kg de superphosphate de chaux (pour les graines en sachets).

En ce qui concerne l'infrastructure routière, 10 Km 670 de routes ont été construites et 0, Km 070 empierrées, ainsi que 19 caniveaux.

.../...

Composition du parc de véhicules : V.W. 1200 19.087 Km
 - V.W. 1300 19.000 Km
 - Land Rover(location) 41.789 Km

Coopérative : La DT a établi un recensement par secteur de travail, des paysans, futurs coopérateurs.

N° de code du projet : 212/214.04

Intitulé du projet : Direction des travaux pour la création de plantations de thé à la Mulindi.

Description sommaire :

La convention n° 329/Rw. se rapporte à la direction des travaux Agrar und Hydrotechnik pour les projets exécutés à la Mulindi et à Cyangugu. L'assistance technique liée aux investissements n'avait été prévue que durant la période s'étendant sur le 1er Fonds.

Le présent projet continue le financement jusque fin 1969.

Cependant, à la demande du gouvernement, le FED a accepté de prendre en charge pour l'année 1970 la moitié des frais du cadre expatrié (3.520.000 F.Rw.

Source de financement : FED - Convention n° 329. du 20.9.1965 et Avenant n° 1 du 7 août 1969.

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : janvier 64.

Date d'approbation : 5 avril 1965 et 18.4.1969 (Avenant).

Durée prévue pour l'exécution du projet : 4 ans. Début octobre 1965.

Prévisions de coût du projet :

A. Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur : 27.841.000 F.Rw.

A charge du Rwanda

Total

27.841.000 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions: Avenant n° 1 à la convention, montant : 33.531.000 F.Rw. (4 ans et 3 mois supplémentaires).

Contrats d'exécution : le Contrat DT du 23 août 1962 a fait l'objet des avenants n° 1 à 11. Les avenants 10 et 11 concernant l'année 1969 - Montant pour 1969.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées.	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	3.622.098	1.272.629	624.822	330.120
2e semestre	3.622.098	1.272.629	6.605.272	1.804.090
Totaux	7.244.196	2.545.258	7.230.094	2.134.210
		Total		9.364.304

Observations.

Le personnel de direction des travaux comprend :

1. Personnel de maîtrise expatrié.

1 Ingénieur agronome

1 tea-maker

1 mécanicien

2. Personnel de maîtrise local

2 Agronomes

3. Personnel d'encadrement local.

1 Secrétaire comptable

2 Clercs

2 mécaniciens

4 chauffeurs

6 moniteurs

4. Fonctionnement de véhicules.

5. Frais de siège Agrar.

.../...

N° de code du projet : 211.014.35

Intitulé du projet : Développement régional du Mayaga-Bugesera.

Description sommaire :

Ce projet comprend trois parties :

- I. Assistance technique complémentaire au Mayaga-Bugesera.
L'opération consiste à permettre l'utilisation maximum des investissements consentis précédemment dans les paysannats. Le programme intéresse les domaines agricole, coopératif, commercial et financier.
- II. Achèvement du périmètre de Nkanga - Installation de 200 familles supplémentaires au sud - est du Bugesera.
- III. Eradication de la mouche tsé-tsé.
 - a. Isolement du sud Bugesera par un couloir débroussé de protection entre les lacs Cyohoha sud et Rugwero d'une superficie de 2.500 ha.
 - b. Pulvérisation d'insecticide sur les trônes d'acacias et les gîtes ou biotopes de la mouche tsé-tsé.

Source de financement : FED - Convention n° 526/RW du 14.11.68

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 4.1.68; 5.1.68 et 12.12.67

Date d'approbation : 23.7.68

Durée prévue pour l'exécution du projet : 2 ans. Début : 1.12.1968 (tsé-tsé)
1.1.69 (Assist. techn.)

Prévisions de coût du projet.

A. Prévision initiale :

A Charge de l'organisme extérieur :	1.	29.535.000 F.Rw.
	2.	2.363.000 F.Rw.
	3.	12.815.000 F.Rw.
A charge du Rwanda		3.360.000 F.Rw.

Total

48.073.000 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions

Contrats d'exécution (ou protocoles d'exécution, etc...) Devis fonctionnement 1969 (Assistance technique); 2.610.750 - Contrat ISAR DT/681 F.Rw.
2.496.400 - Devis d'exécution : F.Rw. 9.594.420 ÷ Avenant n° 1 : F.Rw.
1.008.395 - Budget de Développement pour zone Nord : 2.500.000 F.Rw.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées.	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	4.763.252	3.681.500		3.500.000
2e semestre	2.201.312	4.055.506	187.000	2.551.058
Totaux	6.964.564	7.737.006	187.000	6.051.058
		Total		6.238.058

Observations.

1. Assistance technique complémentaire au Mayaga-Bugesera.

Les travaux prévus dans le cadre de ce projet d'assistance technique du FED ont été exécutés sous l'égide de l'organisme du Bugesera-Mayaga (OBM). Voir 2ème partie du R.A. 69 - 27 Direction de l'O.B.M.

Introduction: L'OBM est l'organe de mise en valeur du Bugesera et du Mayaga il est placé sous la tutelle du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement et dirigé par un Directeur Général.

L'Organisme du Bugesera-Mayaga a connu une nouvelle forme d'activité en 1969. Dans les années précédentes, l'OBM confiait la responsabilité des travaux au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, et de ce fait, l'organisme n'avait qu'un rôle de contrôle financier et des réalisations sur la terrain.

En 1969, L'OBM prend en charge directement les responsabilités des travaux. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage met son personnel et encadrement à la disposition de l'OBM.

Administration.

Un Directeur Général et un Conseiller Technique sont à la tête de l'Organisme.

Personnel.

- Direction des travaux : Directeur du projet, Mr. GARRET
- Agronome responsable des Coopératives : ROOSEN René
- Agronome animateur Sud Mayaga : SANDRO Alderighi
- Agronome Nord Mayaga : J.C. ROEST
- Agronome Bugesera : Erhard LOHER.
- Chef Comptable : André GUEGAN.

Cadres Supérieurs Rwandais.

- Agronome région Mayaga ! RUFURUKA
- Agronome adjoint : SAHAHA
- Agronome Secteur adjoint sud Mayaga : NKURUNZIZA
- Agronome adjoint Bugesera : MULIGANDE
- Animateur coopératif : NGIRABATWARE.

Volontaires travaillant dans le cadre de l'OBM.

- Monsieur Van Beuningen : Agronome
- Monsieur Baum - Volontaire allemand - Agronome à Nkanga
- Monsieur Chopin-Volontaire français - Agronome à Muyaga
- Monsieur Laurent - Volontaire français Agronome à Muyaga

Autre personnel rwandais mis à la disposition de l'OBM.

- 4 Gérants agricoles
- 12 Vulgarisateurs agricoles
- 31 Moniteurs.

Stagiaires CFCCA (payés par les Coopératives depuis le 1er septembre).

- 5 Gérants stagiaires
- 51 Vulgarisateurs
- 10 Aides Comptables

Personnel engagé et payé par les Coopératives.

- 3 Gérants
- 1 Responsable transport
- 1 Dactylo

Personnel payé par le Projet.

- 15 Moniteurs
- 1 Secrétaire
- 1 Comptable.

Le programme d'assistance technique complémentaire au Mayaga-Bugesera financé par le F.E.D., est réalisé sous la responsabilité de l'OBM et a pour objectif de permettre la continuation des actions entreprises par l'implantation de l'infrastructure des paysannats réalisés au cours des 1er et 2e Fonds : projets n° 12.12.005, 12.12.007, 12.12.013 et 211.014.010.

Cette action a pour but essentiel l'animation rurale des paysans installés et le développement de l'action coopérative devant permettre à ces populations de valoriser leur production de café et de vivres.

Le programme s'étend sur deux ans et comprend les secteurs suivants :

- Agricole : amélioration des techniques culturales, lutte anti-érosive, élevage, boisements.
- Coopératives des producteurs : organisation -gestion -contrôle.
- Commerce : transformation, conditionnement et transport des produits.
- Financier : organisation du crédit agricole -remboursements au Fonds de Réinvestissement Agricole.

o
o

Réalisations en 1969.

A. Organisation des zones.

L'aire d'action du projet et de coopération technique a été divisée en deux sous-régions : le Mayaga et le Bugesera.

1. MAYAGA. Cette sous-région est dirigée par un agronome rwandais dont le poste d'attache se trouve à Busoro-périmètre de Munyinya.

La sous-région du Mayaga comprend deux secteurs.

- a) Secteur Nord : Il est dirigé par un chef de secteur et un adjoint (poste d'attache : Jenda).

Ce secteur comprend 5 périmètres : Mugina, Jenda, Rutabu, Gitovu et Munyinya.

Chaque périmètre dispose d'un animateur responsable de la vulgarisation. Celui-ci dispose d'une équipe de moniteurs chargés de la propagande agricole auprès des agriculteurs. Un moniteur contrôle 250 à 300 paysans.

- b) Secteur sud : comprend les deux paysannats de Mayaga-Gakoma et de Ntyazo-Mututu. Deux assistants agricoles dirigent ces paysannats. Comme dans le secteur Nord une équipe ayant à sa tête un vulgarisateur responsable s'occupe de l'animation des agriculteurs.

.../...

2. BUGESERA. Cette sous-région est sous la responsabilité d'un agronome du FED qui a son poste d'attache à Nyamata. Elle comprend deux secteurs.
- a) Secteur Nord. Dirigé par un agronome rwandais, il s'étend aux périmètres de Kanzenze et Maranyundo.
 - b) Secteur Sud. Il comprend les périmètres de Rugeyo et Kagusa dirigés par un assistant agricole rwandais, le périmètre de Gihinga (vulgarisateur) et Nkanga (volontaire allemand). Chaque périmètre dispose d'un animateur et de plusieurs moniteurs agricoles.

Remarque. En vue de créer une zone agricole pilote dynamique à Muyaga-Gakoma, et de promouvoir l'agriculture intensive (assolement, fumure, L.A.E., caféiculture, boisement) le cadre de ce périmètre a été renforcé par un maître de stage du Centre de Formation des Cadres pour Coopératives Agricoles (Butare) et deux volontaires français basés à Gakoma.

B. Travaux effectués.

Les réalisations à la fin de l'année 1969 figurent au projet des quatre périmètres, n° FED 211.014.010 (c. ci-après)

Observations.

1. Caféiculture. Les coopératives du Mayaga ont commercialisé une quantité totale de : 510.789 Kgs de café parche en provenance des paysannats. En outre, 138.848 Kgs en provenance de zones limitrophes ont été achetés par ces coopératives. L'état sanitaire des caféières est généralement satisfaisant. Cependant, il a été signalé quelques attaques limitées de *Stephanoderes Hampei*.

En ce qui concerne le dépulpage des cerises, l'OCIR a collaboré à la création de cinq nouveaux centres dont 3 au Mayaga et 2 au Bugesera, ce qui porte le nombre des centres à 26. Ce chiffre est nettement insuffisant pour traiter la production des quelques 3 millions de caféiers en rapport.

Prévisions de la production 1970.

Mayaga-Sud. La récolte sera probablement moins abondante qu'en 1969, mais compte tenu de l'entrée en production des nouvelles extensions, les prévisions pour 1970 atteindront sensiblement les récoltes de 1969.
Mayaga-Nord. La récolte dépassera probablement celle de 1969.

Bugesera. La production escomptée sera égale au légèrement supérieure.

2. Lutte anti-érosive. La lutte anti-érosive dans les parcelles s'effectue selon un programme de vulgarisation rurale mis en oeuvre par groupe d'agriculteurs.

Les explications données sur le terrain pour montrer l'utilité des pratiques anti-érosives sont suivies du piquetage de la grille selon la déclivité du sol, ensuite le creusement des fossés de protection et la plantation de la haie de graminées dont les boutures ou les graines sont fournies par le centre régional (Mututu et Nyamata).

3. Boisements. Un programme de boisements est à l'étude dans la région du Sud-Mayaga.

Ces plantations seront effectuées par la population bénéficiaire et groupées sur les sols à valeur agricole faible dans chaque périmètre. Les essences seront choisies selon le type de sol disponible.

.../...

II Achèvement du périmètre de Nkanga.

Ce périmètre pilote du Bugesera, situé au Sud de la station de Karama a été entamé en 1963 par l'ISAR sur un budget du 1er FED (Projet n° 12.12.013) Un programme d'occupation des terres a été établi par cet institut, visant à l'occupation du périmètre par la population déjà sur place et des migrants de la préfecture de Butare.

La paysannat comprend 958 ha de bonnes terres agricoles pouvant être distribuées chez 547 agriculteurs. Les terres à vocation pastorales s'étendent sur 2.686 ha, permettant de détenir en moyenne 2,4 têtes de gros bétail. Le budget du 1er Fonds a en outre permis la construction d'un centre communautaire polyvalent à Nkanga et la poursuite d'un programme d'études hydro-météorologiques par la station ISAR de Karama.

.../...

Le nouveau programme d'infrastructure du périmètre de Nkanga s'étend sur une période de 15 mois.

Au cours de l'année 1969, 131 parcelles ont été réalisées par l'équipe du secteur Bugesera.

L'ISAR ayant déjà effectué le lotissement de 229 fermettes, le total des parcelles réalisées à ce jour s'élève à 360, dont 174 sont occupées et 186 sont librés.

Le problème de la migration vers Nkanga reste difficile à résoudre car les conditions climatiques du périmètre sont peu favorables et l'on a enregistré plusieurs départs chez les premiers paysans installés.

Boisements de Nkanga.

Les travaux effectués en 1969 ont consisté dans le remplacement des sujets manquants au moyen des 17.000 plants restés en pépinières. Les travaux ont été réalisés à Kivusha et Kigina.

Taux d'occupation :

Blac Kigoma : 89,60 %
Nemba : 75,40 %
Nkanga : 44,20 %
Kivusha : 51,10 %
Kigina : 88,80 %

Le faible taux d'occupation constaté est dû aux dégâts du gibier, des termites ainsi qu'à la sécheresse exceptionnelle de l'année 1969.

III Eradication de la mouche tsé-tsé dans le Bugesera-Sud.

Ce projet comprend deux opérations distinctes :

a. Couloir anti-glossinaire entre le lac Cyohoha-sud et le lac Rugwero (jonction avec l'ancien corridor) - 2.500 hectares.

Les travaux ont débuté à la mi-décembre 1968 par une coupe de tous les arbres et arbustes ne constituant pas des biotopes à tsé-tsé (saison des pluies).

Les équipes reviennent aux mêmes endroits en saison sèche pour couper et badigeonner les acacias et pour brûler la végétation coupée.

Le badigeonnage s'effectue au moyen d'une phylo hormone, le trioxone mélangée au mazout (2 %).

b. Désinsectisation de la zone sud (± 13.000 ha).

Les travaux de désinsectisation se limitent aux biotopes tsé-tsé (acacias seyal) et s'effectuent durant la saison sèche. Des équipes transportées à pied d'oeuvre circulent d'un gîte à l'autre en appliquant une solution de 18,5 % Dieldrin dans l'eau au moyen de pulvérisateurs à dos. L'approvisionnement en eau est assuré par un réservoir tracté.

Remarques : 1. La direction des travaux de l'ISAR a constaté que les biotopes sont plus variables que ceux de la zone nord et donc plus difficilement décelables. Des essences autres que les acacias peuvent servir de gîte et d'aire de reproduction. Il en résulte que les zones traitées sont plus importantes que prévues et atteignent le juin 1969 la superficie de 17.683 ha au lieu des 13.000 ha prévus. Il en est de même du couloir anti-tsé-tsé, estimé initialement à 2.500 ha mais dont la superficie doit être augmenté de 410 ha. Les crédits correspondants à prévoir s'élèvent à 1.008.395 F.Rw. et ont fait l'objet de l'Avenant n° 1 au protocole d'exécution.

2. Afin de préparer les travaux de la zone sud réalisés sur fonds du FED l'Assemblée Nationale a voté un crédit de 2.500.000 F.Rw. au Budget de Développement pour la pulvérisation des gîtes tsé-tsé situés entre le lac Cyohoha-Nord, le 1er couloir, la Nyabarongo et l'Akanyaru. Ces travaux ont été terminés en novembre 1968 et couronnés de succès. Leur coût a été de : F.Rw. 2.015.864.

Travaux effectués durant la campagne tsé-tsé en 1969.

1. Pistes d'accès aux biotopes et au couloir :
- | | |
|---------------|----------|
| Etablissement | : 98 Kms |
| Réaménagement | : 16 " |
| Entretien | : 31 " |

2. Couloir d'isolement

Déboisement	: 2.447 ha
Coupe acacias et traitement	: 1.207 ha
Produits mazout	: 13.800 litres
Thioxone	: 282 litres
Nettoyage ancien couloir	: 400 ha

3. Traitement des biotopes

superficie	: 17.683 Ha
Dieldrine	: 13.760 litres.-

.../...

N° de code du projet : 211.014.010

Intitulé du projet : Mise en valeur du Mayaga - Aménagement de 4 nouveaux périmètres de paysannats.

Description sommaire :

Ce projet a pour but la poursuite de la réorganisation et de la mise en valeur du Mayaga par l'aménagement du quatre nouveaux périmètres. Le programme d'installation est le suivant:

<u>Périmètre</u>	<u>Nombre de familles à installer</u>
MUTUTU-MUYIRA	1.550
NGOMA-MUTIMA	1.630
NYAMATA-SUD	3.286
GIHINGA-NORD	<u>547</u>
Total	7.013

L'intervention concerne les travaux suivants: bornage, trace et ouverture de pistes - Délimitation de + 7.013 parcelles de 1, ha 75 chacune - Débroussaillage et lutte anti-érosive sur 2 soles - Aide matérielle aux paysans (perches, semences) - pépinières café et reboisements
Création de coopératives.

Source de financement : 2ème FED - Convention n° 380/RW.

Date de présentation du projet à l'organisme de financement: 25 juin 1965.

Date d'approbation : 26 novembre 1965.

Durée prévue pour l'exécution du projet : Deux années - Début : 5 avril 1966

Prévisions de coût du projet.

A charge de l'organisme extérieur	: 45.000.000 F.Rw.
A charge du Rwanda	: 2.400.000 F.Rw.
A charge des bénéficiaires	: <u>9.964.000 F.Rw.</u>
Total	: 57.364.000 F.Rw.

Contrats d'exécution et protocoles d'exécution Mandats pour les 5 unités A.E.C. expatriées - Protocole d'exécution IBM-Minagri n° 132/211. 214.010 du 11 mai 1966 - Marché Janssen n° 4489/OBM du 29.9.67 (pistes)-
Marché Collet n° 313 du 26.4.1968 (pistes).

Exécution du projet.

Situation semestrielle	! Montant des engagements		! Montant des dépenses effectuées	
	! Devises !	! F.Rw. !	! Devise !	! F.Rw. !
1er semestre	! - !	! 10.772.000 !	! - !	! 7.162.496 !
2e semestre	! - !	! 4.611.000 !	! - !	! 3.664.280 !
<u>Totaux</u>	! - !	! 15.383.000 !	! - !	! 10.826.776 !

Observations.

Les travaux d'infrastructure agricole des paysannats du Mayaga ont été achevés en décembre 1969, le décompte final du projet intervenant au début de l'année 1970. Les activités concernant la totalité des travaux réalisés sur l'aide des 1er et 2ème FED sont résumées dans le tableau ci-après, y compris les plantations café dont les pépinières ont été financées par le FED.

Situation des paysannats du Mayaga (fin 1969) à l'usine des travaux d'infrastructure des projets FED n° 12.12.005 - 12.12.007 et 211.214.010i

PERIMETRES	n° projet FED	Début exercice	Nbre de parcelles occupées	Km de pistes carrossables	Km de pistes dérossables	Km de pistes débroussées	Ha	Kms LAE	Nbre de cafés en rapport	Nbre de cafés non en rapport	Extensions 1969	Totaux
MUYAGA	12.12.005	1961	1.851	166,100	4,200	430	144	379,276	23,817	7,030	410,123	
RUTABO	12.12.007	1962	1.137	101,805	5,970	311	72	162,921	30,944	54,866	248,731	
MUGINA-JENDA	12.12.007	1963	2.313	62,900	7,190	512	121	173,980	293,349	147,012	614,341	
GITOVU	12.12.007	1963	1.047	73,490	4,080	212	68	150,988	91,671	142,659	385,318	
MUNYINYA	12.12.007	1963	1.082	87,790	8,640	335	97	241,811	33,172	36,018	311,001	
MUTUTU-MUYIRA	211.214.010	1966	1.711	174,878	16,195	264	103	142,363	104,147	117,120	363,630	
NGOMA-MURIMA	211.214.010	1967	1.745	120,132	9,960	472	286	-	-	-	-(1)	
NYAMATA-SUD	211.214.010	1966	3.489	269,629	15,197	520	147	164,024	351,172	300,000	815,196	
GIHINGA-NORD	211.214.010	1966	1.089	78,201	4,220	276	82	-	-	-	-	
TOTAUX			15,464	1,134,925	75,652	3,332	1,120	1,415,363	928,272	804,705	3,148,340	

(1) périmètre récent
(2) pas d'extension -café à Gihinga.

N° de code du projet : 211.014.01

Intitulé du projet : Création d'une plantation de 500 Ha dans la région de Mwaga-Gisakura.

Description sommaire :

Ce projet a pour but la mise en valeur par la culture du thé sur une superficie de 150 Ha dans la vallée de la Mwaga et 350 Ha sur le plateau de Gisakura en préfecture de Cyangugu.

Les opérations culturales consistent notamment en :

- Construction de routes d'accès
- Le déboisement, défrichage et préparation du sol
- L'installation des pépinières
- La mise en place des théiers et des plantes de couverture
- La plantation des coupe-vent et arbres d'ombrage
- L'entretien, la taille des arbustes
- L'application d'engrais, les récoltes et l'usinage
- La constitution d'une coopérative de théiculteurs.

Remarque : la construction de l'usine à thé de Gisakura fera l'objet d'une demande de financement sur le 3e FED.

Source de financement : FED - Convention n° 304/RW/64 du 22.1.1965

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 10.7.1963

Date d'approbation : le 28.10.1964

Durée prévue pour l'exécution du projet : huit années. Début : 1er mars 1965

Prévisions de coût du projet.

A. Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur	: 90.000.000 F.Rw.
A charge du Rwanda	: 3.460.000 F.Rw.
A charge des bénéficiaires	: 5.400.000 F.Rw.
A charge de la coopérative	: 1.020.000 F.Rw.

Total : 99.880.000 F.Rw.

Contrats d'exécution et protocoles d'exécution Contrat DT/241 du 1.10.65 (Montant 6.750.000 F.Rw. - 8 mois) - Avenant n° 1 à 4 - Avenant n° 5 (Année 1969 montant : 18.060.000 F.Rw.) au contrat DT - Devis travaux agricoles A VI : Montant FED 14.475.300 F.Rw. - Gouvernement : 1.242.000 F.Rw. Coopthé : 533.000 - Protocole d'exécution. Lots n° 1 et 2 (constructions) + Avenant n° 1.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées.	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	7.080.600	9.875.400	6.971.000	9.504.491
2e semestre	10.101.400	8.610.800	9.035.127	8.511.684
Totaux	17.182.000	18.486.200	16.006.255	18.016.175
Totaux 1969		35.668.200		34.022.430

Réalisation du projet.

1. Plantations: La DT a acquis au cours de l'année un total de 13.062 Kgs de graines de thé en provenance de Loashi (Congo). Le nombre de stumps produit au cours de 1969 est de 380.900 unités. Les pépinières courent une superficie de 13 ha comprenant 320.000 plants de mois de 6 mois et 1.454.200 de plus d'un an, soit 1.774.200 plants au total.

La DT a entrepris la multiplication des plants par boutures. Cependant, la croissance à Gisakura étant trop lente la DT a renoncé à l'emploi des bouture dans ce projet. Le total des boutures en pépinières a été de 58.705.

.../...

Suite à la vente à Shagasha de 3.850 plants et à la perte de 855 boutures, la situation fin 1969 est de 54.000 plants bouturés. La superficie totale plantée est de 414 ha à la densité de 9.200 théiers/ha

2. Préparation du terrain.

a) Mwaga : Plantation terminée (150 ha).

b) Gisakura : superficie délimitée, débroussée
(total 350 ha) et ayant subi le 1er labour 250 ha
2ème labour 138 ha

3. Drainage. L'entretien des canaux a porté sur une longueur de 13, Km 436 représentant une superficie drainée de 170 ha.

4. Arbres d'ombrage et coupe-vent - Plantes de couverture.

Ombrage : Podocarpus - Jacaranda

Coupe-vent : Acaçis de curres - grevillea - Hakea

La superficie totale protégée s'élève à 414 ha.

5. Engrais minéraux.

Nitrate d'Ammoniaque et de chaux : 19.350 Kgs (= 257 ha)
Superphosphate double : 8.100 Kgs (= 257 ha)
Muriate de potasse : 17.250 Kgs (= 257 ha)
Amendements calcaires : 2.000 Kgs (= 1 ha)

Total : 46.700 Kgs de fumure minérale.

6. Produits phytosanitaires : Un mélange de gramerin - gramoxone, a été épandu à raison de 3, Kg 800/ha, en une application sur une surface total de 53 ha.

7. Infrastructure routière : 59.692 m de pistes d'exploitation ont été aménagés au cours de l'année, selon le tableau ci-dessous.

Fronçon	Réalisation	Total	Coût par Km
A	5.281 m	182.996	34.529
B	10.398 m	272.075	26.161
B II	10.400 m	1.540.768	150.620
C	27.000 m	795.611	29.469
D	6.613 m	100.749	15.290
Total	59.592 m	2.892.199	

8. Paysannat de Gisakura - 150 parcelles ont été délimitées. Les travaux anti-érosifs sont en cours.

9. Constructions.

Lot A. Bâtiments auxiliaires - en régie

Protocole d'exécution n° 1 du 27.12.69 - Montant : 8.974 F.Rw.

Réception provisoire : début 1970.

Lot B. Protocole d'exécution n° 2 du 15.7.69 - Montant : 2.458.250 F.Rw.

Constructions "Plantations" - 1 bureau - magasin à Mwaga (terminé)

3 hangars réception feuilles thé (terminé)

.../...

2. Réalisable.

Débuteurs : Coopthé Shagasha : 1.675.836
 Thé Ntendezi : 348.695
 Thé villageois : 37.500

s/total

2.062.031

3. Disponible.

Banque (extrait bancaire au 31.12.69)

878.824

Total "Actif"

56.421.570

Passif.

1. Capital. Le capital de la Coopthé s'élève à 199.000 Frs, soit 199 parts sociales à 1.000 Frs -
 Un montant de 1.860.642 Frs consiste en des réserves 2.059.642

2. Mise en réserves : constituée pour le transport des feuilles vertes 42.035

3. Exigible à long terme

Financements accordés à la Coopthé Mwaga-Gisakura par FED : 51.479.611 F.Rw.
 Gvt : 1.802.104 F.Rw.

s/total

53.281.715

4. Exigible à court terme, sommes réparties chez les créiteurs suivants : a) Agrar : 430.729

b) Coop. Shagasha 2.860
 c) Caisse sociale 123

s/total

433.712

5. Réctification du passif. Salaires plantations décembre 69 payés en janvier 1970 88.584

6. Comptes de résultats (Projet)

515.882 (1)

Total "Passif"

56.421.570

(1) Compte "Profits et Pertes"

1. Recettes -vente feuilles vertes 1.122.898
 -vente des boutures 39.000

Total "Recettes"

1.161.898

2. Dépenses a) Frais de plantation :
 - Salaires cueillette 442.591
 - Transport feuillet vertes 189.965

s/total

632.556

b) Frais généraux :
 Matériel de bureau 13.060
 Frais bancaires 400

s/total 13.460

Total "Dépenses" : 646.016

3. Profits : 1.161.898 - 646.016 = 515.882.

...../.....

N° de code du projet : 212.114.31

Intitulé du projet : Etudes économiques et financières concernant le projet d'infrastructure électrique au Rwanda.

Description sommaire :

Ces études comprennent cinq parties :

1. Politique tarifaire : élaboration de prévisions d'utilisation de l'énergie et la répartition par secteur économique propositions nouvelles tenant compte des objectifs principaux du pays.
2. Etude des effets sur le développement économique : comparaison des prix d'énergie, investissements induits, effets globaux (emploi, balance commerciale).
3. Investissements complémentaires : leur évaluation et leur financement.
4. Rentabilité et situation de trésorerie a) Calcul de rentabilité du programme
b) Etablissement de la situation de la trésorerie (cash-flow) pour les premières 30 années du programme.
5. Mode de financement : étude d'un financement entièrement ou partiellement sous forme de subvention ou de prêt.

Source de financement : FED (Etudes).

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : mar 1968.

Date d'approbation : novembre 1968.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 3 mois 1/2 - Début : 24.2.1969.

Prévisions de coût du projet.

Prévision initiale :

A Charge de l'organisme extérieur : 2.513.440 F.Rw.

A Charge du Rwanda : -

Total : 2.513.440 F.Rw.

Contrat d'exécution

Contrat n° ET/679 du 24.2.1969 avec Lahmeyer International.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées.	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	2.513.440	-	1.797.394	-
2e semestre	-	-	273.200	-
Totaux	2.513.440	-	2.070.594	

Observations.

L'équipe de trois experts est arrivée à Kigali le 1er mars 1969. Elle se composait de :

- Un Ingénieur économiste spécialisé en matière de tarification et d'économie énergétique.
- Un économiste (économie de développement et questions financières).
- Un Ingénieur (programmation d'économie énergétique).

Le programme de ces experts fut le suivant :

- les 3 chacun 1 mois 1/2 au Rwanda.
- les 2 premiers : chacun 2 mois en Europe.

L'étude a été présentée au gouvernement fin 1969.

L'examen du rapport Lahmeyer donne lieu aux remarques suivantes :

- Le bureau d'études n'a pas suffisamment approfondi l'aspect de la rentabilité d'un programme d'électrification tenant compte de la trésorerie durant une période de 30 ans suivant les investissements.
La nature du financement (prêt ou subvention) serait déterminée d'après les données de la rentabilité (- 0 ou +).
- Ces précisions ne pouvaient être obtenues qu'après une étude sur la capacité de paiement des utilisateurs de l'énergie.
- Le bureau a admis comme unique hypothèse de départ que le financement ne pourrait être qu'une subvention (sans intérêt ni amortissement), le tarif de vente ayant été calculé pour couvrir seulement les charges. Il en résulte que l'énergie produite serait vendue aux utilisateurs à son prix de revient en admettant la gratuité des investissements.
- Il est probable que l'étude sera approuvée suivant cette hypothèse, d'autant que le programme d'électrification a entretemps subi quelques modifications.

.../...

N° de code du projet : 212.114.29

Intitulé du projet : Etude de l'aménagement hydro-électrique et infrastructure électrique au Rwanda (1ère tranche).

Description sommaire :

La présente étude a pour objet l'examen des possibilités d'extension de la centrale de Ntaruka et du tracé des lignes à haute tension vers les principaux centres de consommation : Kigali, Ruhengeri, Butare, Gikongoro, Gitarama, Gatumba et le parc industriel de Kigali.

L'étude comprend :

- l'installation d'une ligne à haute tension (110 KV) de Kigali aux environs de Kigoma, y compris les postes de transformation à Kigali et Kigoma.
- l'installation de transfert et de distribution des lignes à moyenne tension 30 KV, y compris les postes de transformation abaisseurs pour les lignes suivantes : Kigoma - Gitarama - Gatumba, Kigoma-Butare-Gikongoro et Ntaruka-Ruhengeri.
- la transformation de la ligne HT : Ntaruka-Kigali-Rwinkwavu de 70 KV à 110 KV sur + 120 Km, y compris les postes de transformation de Ntaruka, Kigali, Musha et Rwinkwavu .
- l'installation d'une 3ème turbine à Ntaruka.

Source de financement : 2ème FED.

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 15.4.1967 (1ère partie, 1ère tranche).

Date d'approbation : décembre 1967.

Durée prévue pour l'exécution du projet: deux ans - Début des travaux 15. août 1968.

Prévisions de coût du projet.

Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur : 22.700.000 F.Rw.
 A charge du Rwanda : -

Total : 22.700.000 F.Rw.

Contrat d'exécution

Contrat ET/586 du 15 juillet 1968 avec Lahmeyer (montant : 22.700.000 F.Rw.)

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	14.680.000	8.320.000	545.492	693.914
2e semestre	-	-	3.541.102	1.214.320
Totaux	14.680.000	8.020.000	4.086.594	1.908.234
	22.700.000		5.994.828	

Observations.

L'étude a été effectuée par le bureau Lahmeyer. Les travaux ont subi des retards dès le début à cause de l'opposition de la Société Forces à toute collaboration avec Lahmeyer tant que la Régideso n'aurait pas apuré sa dette de 45 millions. Or cette collaboration était indispensable pour mener à bien les prestations prévues par le contrat ET/586 et notamment la fourniture de renseignements et documents, la visite des installations (centrales, lignes), l'engagement de discussions avec Forces au sujet des conceptions techniques, prolongement de lignes et modifications des.

L'étude globale effectuée par le bureau LAHMEYER concernant les ressources énergétiques du Rwanda a abouti à deux variantes principales.

A. Solution Mukungwa.

Construction de la Centrale de Mukungwa (30 à 40 millions de Kwh.) à la sortie du lac Ruhondo. Cet ouvrage doit être interconnecté avec la centrale existante de la Ntaruka et l'étude prévoit la transformation de la ligne actuelle de 70 KV à 110 Kv.

Si cette solution a l'avantage d'être entièrement nationale, elle ne résoud pas les problèmes énergétiques à long terme de l'ensemble du pays.

Le coût de la centrale est évalué à 7.100.000 U.C.

B. Solution Mururu.

Des travaux d'agrandissement et d'équipement (3ème groupe) de la centrale existante doivent élever sa capacité à 80 millions de Kwh. Une ligne H.T. est projetée selon le tracé : Mururu - Kibuye - Gitarama - Kigali.

A plus longue échéance sont prévues : l'étude des chutes de la Rukarara et l'interconnection avec le réseau Ntaruka - Kigali.

Le Gouvernement rwandais a opté pour la solution B Mururu car elle permettra de développer chaque région du pays de façon plus complète et à longue échéance. Elle assurera au Rwanda une exploitation plus rationnelle de la centrale située à la frontière Congo - Burundi.

De plus le Kwh produit à Mururu sera meilleur marché qu'à la Mukungwa.

Une demande d'étude complémentaire concernant la solution Mururu et ses répercussions sur le plan économique régional a été demandé aux instances du FED. Dans l'immédiat, une autre étude serait sollicitée du FED en prenant comme point de départ les deux hypothèses suivantes :

- 1) Prolongement de la ligne Kigali-Kigoma jusqu'au tracé prévu Mururu - Kibuye - Gitarama.
- 2) Variante du 1^o ci-dessus entraînant des modifications du réseau Sud.

o

o

o

Le 22 mai 1969 s'est ouverte à Kinshasa la conférence couvrant les négociations avec Forces. Un accord de principe a été obtenu par la délégation rwandaise notamment sur les points suivants :

- l'installation d'un 3ème groupe
- le raccordement de nouvelles lignes haute tension sur les installations existantes de Forces.

au cours de l'année 1969 - Lahmeyer a présenté le projet définitif de la ligne moyenne tension Ntaruka-Ruhengeri, qui sera financé en 1970 sur le second FED.

Les clauses du contrat d'étude ont subi les modifications suivantes :

Etudes résiliées.

- 3ème turbine Ntaruka (stade d'avant-projet).
- Transformation de la ligne HT Kigali-Ntaruka de 70 à 110 KV
- (stade travaux préliminaires).

Etudes suspendues au stade d'avant-projet.

- Ligne HT Kigali-Kigoma
- Ligne HT Kigoma-Gitarama-Gatumba
- Ligne HT Kigoma-Butare-Gikongoro.

Etude au stade d'achèvement et à terminer.

- Ligne HT Ntaruka-Ruhengeri.

.../...

N° de code du projet : 12.12.008

Intitulé du projet : Création d'une plantation de 500 ha de théiers à la Mulindi.

Description sommaire :

Ce projet a pour but la création d'un bloc de 500 ha de théiers dans la vallée de la Mulindi, au nord-ouest de Byumba.

Les opérations s'étendent sur 6 années et comprennent l'établissement des germoirs et pépinières, l'aménagement des pistes d'accès, le drainage secondaire, les labours et la plantation des théiers. Au cours de la 2ème année, la construction des extensions de l'usine et bâtiments annexes est entamée.

La coopérative des planteurs est mise sur pied au cours de la 4ème année. Le projet a débuté en octobre 1962.

Source de financement : FED - Convention n° 119/B/R-V/ES du 28.2.1962

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 5 septembre 61.

Date d'approbation : le 8 janvier 1962.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 6 ans - Début octobre 1962.

Prévisions de coût du projet.

A. Prévision initiale

A charge de l'organisme extérieur : 93.220.000 F.Rw.

A charge du Rwanda : 24.740.000 F.Rw.

A charge des Coopérateurs
(épargne-travail) : 13.700.000 F.Rw.

Total : 131.660.000 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions

Contrats d'exécution en 1969 et protocoles d'exécution

Contrat DT du 23.8.1962 - Devis VII, lot D, Devis C VIII, extension usine Phase II et III, Devis agricole 62-67.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	! Montant des engagements		! Montant des dépenses effectuées	
	! Devises	! F.Rw.	! Devises	! F.Rw.
1er semestre	! 13.343.894	! 4.650.242	! 1.048.516	! 698.478
2e semestre	! 3.865.644	! 341.220	! 1.788.434	! 3.300
Totaux	! 17.209.538	! 4.991.462	! 2.836.950	! 701.778
	Total 1969	!	!	! 3.538.728 F.Rw.

Marché mondial :

Le marché du thé noir a été très faible pendant la plus grande partie de l'année et les prix payés aux producteurs n'étaient pas rentables. Cependant, grâce aux mesures prises par les instances internationales, les plus importants producteurs, c'est-à-dire l'Inde, Ceylan et l'Indonésie ont consenti une restriction à l'exportation du thé à concurrence de 90.000.000 livres tout en favorisant l'assort des petits pays comme le Rwanda. L'évolution favorable des cours du thé s'est amorcée en fin d'année (décembre).

Théiculture Mulindi (suite).

Réalisations: Prévu initialement sur une superficie de 500 ha au total (Mulindi et Nyamulindi) le projet n'a pu être réalisé que sur 486 hectares à cause des difficultés de drainage en Uganda. Il en résulte que 14 ha (ex-concession Rycks) ne peuvent être mis en valeur pour le moment.

Il sont situés à l'extrême Nord du projet, près de la frontière ugandaise.

Les travaux de drainage, primaires et secondaires ont été entretenus dans chaque bloc, sur toute l'aire du marais. Les dépenses totales furent de 434.460 Frs et les recettes de 109.197, représentant la quote-part des riverains à l'entretien du drain principal. Les dépenses à charge de la Coopthé s'élèvent donc à 325.263 Frs.

Fertilisation des terres.

Les terres de la Mulindi se caractérisent par une grande richesse organique et leur pauvreté en phosphates et surtout en sels potassique.

Ces carences ont été corrigées par l'apport d'engrais minéraux composés (C.A.N.- D.S.P.-KCL). Un tonnage total de 67.955 Kgs a été épandu dans les blocs de la Coopthé au cours de l'année. La valeur de ces amendements s'élève à: 767.892 Frs (épandage compris).

Etant donné la modicité du fonds de roulement de la Coopthé, le FED a pris ces dépenses en charge sur les reliquats des devis agricoles cumulés.

Herbicides. Une superficie de 149 ha de théiers a été traitée en saison des pluies au moyen de "gramoxone" et " Basfapon ". Les coût total des applications a été de 276.799 Frs.

Le prix de revient du traitement aux herbicides sélectifs est variable selon la nature et la prolifération des plantes adventices :

Coupe à la sepette : 329 Frs l'hectare
 Désherbant chimique : 353 Frs l'hectare
 Sarclage houe : 505,2 Frs l'hectare.

Taille : La taille a été pratiquée sur 142 ha de théiers en production et a donné lieu à une dépense totale de 334.660 Frs.

Production.

a) Thé vert.

Coopthé Mulindi	:	1.921.960 Kgs	
Tiers	:	684.264 Kgs	
		<hr/>	
Total	:	2.606.224 Kgs,	soit 94,5 % des prévisions de récolte.

b) Thé sec.

Coopthé Mulindi	:	443.507 Kg
Tiers	:	157.907 Kg
		<hr/>

	Total	:	601.414 Kg
Rapport de séchage :	Thé vert	:	2.606.414 Kg
	Thé sec	:	601.414
			= 4,33

Spécification du thé produit et exporté en 1969 selon les grades - en kiloqrm.

Grades	! BP 1 !	BP	! P ₁ !	PF	! P !	BMF	! Total
Production(Coopthé)							
Tiers	!45.619 !	162.030	! 65.491 !	248.426	! 45.358 !	34.490	!601.414
Exportation(Coopthé)	!	!	!	!	!	!	!
* Tiers	!54.378 !	148.896	! 66.720 !	235.410	! 44.550 !	15.900	!565.854
	(1)		(2)				

(1) 8.759 Kgs proviennent de stocks 1968.

(2) 1.229 Kgs proviennent de stocks 1968.

Production mensuelle de la Coopthé - comparaison avec 1968.-

Production en Kgs Thé vert

Mois	1968	1969
Janvier	! 100.223	! 190.972
Février	! 111.044	! 193.628
Mars	! 134.916	! 203.439
Avril	! 154.896	! 203.001
Mai	! 58.326	! 170.291
Juin	! 132.535	! 129.636
Juillet	! 130.266	! 98.766
Août	! 131.316	! 69.607
Septembre	! 114.169	! 128.649
Octobre	! 92.028	! 180.110
Novembre	! 161.428	! 147.949
Décembre	! 175.700	! 205.912
Total	! 1.596.847	! 1.921.960

Augmentation de la production en 1969 : 325.113 Kgs
soit + 20 % par rapport à 1968.

Bilan de la Coopthé Mulindi au 31 décembre 1969 en francs rwandais.

Actif.

1. Immobilisés.

a) <u>Plantations</u> - Frais d'investissements pour les superficies exploitées par la Coopthé, soit 486,ha dont 480 en production	16.296.712
b) <u>Bâtiments plantation</u>	
Hangar et un magasin	878.480
c) <u>Bâtiments usine</u> comprenant :	
Usine, Atelier, bureau	951.347
Maisonnette concierge	35.000
Installation eau	225.000
Réception thé vert	85.000
Clôture usine	89.068
Total	13.385.415
d) <u>Equipement usine</u> :	
Machines, équipement atelier mécanique et menuiserie, drague	20.987.251
e) <u>Mobilier</u> : habitation	561.200
bureaux	105.627
Total	666.827
f) <u>Habitations</u> - 14 maisons (dont 3 type A)	
2 type B, 4 type C et 5 en pise) + 1 Foyer social	4.099.858
g) <u>Véhicules</u> : 2 camions, 2 tracteurs et 4 remorques,	
2 Land-Rover	3.159.105

S/Total "immobilisé": 59.473.648

2. Réalisables.

1. Stocks - comprenant

a) Thé sec - Thé en route : 164.988 Kgs à 55 Frs = 9.074.340
- Stock usiné : 66.897 Kgs à 55 Frs = 3.677.712

Total 12.752.052

b) Caisse d'emballage : (3.287 caisses) 632.906

c) Bois de chauffage : 1.200 stères à 250 Frs 300.000

d) Carburants - lubrifiants

- carburants 397.469
- lubrifiants 193.566

Total 591.035

e) Engrais chimiques

Le Stock disponible se compose comme suit :

23 T de CAN à 10.876 = 250.148

5,7 T de DSP à 12.761 = 72.737

6,15T de KCL à 10.463 = 64.347

Total 387.232

f) Herbicides.

Le stock disponible se compose comme suit :

- 191 gallons de gramoxone à 2.259,75 Frs = 431.512

- 250 Kgs de Donspon à 176,15 Frs = 44.037

Total 475.549

II. Débuteurs Divers

Total 1.284.821

S/Total "réalisables" 16.423.595

3. Disponibles.

a) Banques (extrait au 31.12.69) : 68.259

b) Caisse (solde au 31.12.69) : 460.232

S/Total 528.491

4. Rectification de l'actif, corrigeant les frais et intérêts sur acceptations bancaires pour l'exercice 1970 s/total 34.437

5. Comptes de résultats.

a) Pertes de l'exercice 1969, y compris les amortissements : 3.101.488

b) Report des pertes des exercices antérieurs 7.243.673

Total ACTIF (1 à 5) = / 86.805.332 /

Passif

1. Capital de la Coopthé au 31.12.69 est constitué des parts sociales des Coopérateurs, soit 907.170 Frs.

2. Amortissements.

A. Sur immobilisations	! Exercice 68	! Exercice 69	! Totaux
a) Plantations	! 1.381.498	! 488.901	! 1.870.399
b) Bâtiments	! 1.394.319	! 556.375	! 1.950.694
c) Habitations	! 710.861	! 258.513	! 969.374
d) Equipements	! 4.133.954	! 1.499.218	! 5.633.172
e) Matériel roulant	! 1.942.913	! 956.095	! 2.899.008
Totaux	! 9.563.545	! 3.759.102	! 13.322.647

B. Causés par la dévaluation

a) Plantations	! 409.502	! 136.775	! 546.277
b) Bâtiments	! 411.229	! 152.780	! 564.009
c) Habitations	! 210.139	! 74.434	! 284.573
d) Equipement	! 3.406.554	! 1.135.518	! 4.542.072
e) Matériel roulant	! 753.504	! 251.168	! 1.004.672
Totaux	! 5.190.928	! 1.750.675	! 6.941.603

C. Sur "clients"

Montant de l'amortissement au 31.12.68 = 234.039
 Montant récupéré = 19.175

214.864

Ajouter "Amortissement 1969"

214.863

S/Total 429.727

S/Totaux "Amortissements" A,B,C, = 20.693.977

3. Provisions pour risques = Montant à réserver pour les primes à donner aux coopératives : 300.000

4. Exigible à long terme

- Investissement du FED : 37.108.192
 - Investissement du GVT Rwan. : 19.974.255

S/Total 57.082.447

5. Exigible à court terme.

a) Fournisseurs thé vert - Ortmans : 111.589
 - de Bertier: 103.163
 - Régie thé : 772.730

S/Total 987.482

b) Crédoiteurs divers s/t. 2.389.498

c) Banques - Crédits -acceptations 2.335.600
 - Promesses 310.000

S/Total 2.645.600

d) Obligations envers le personnel :

- Salaires à payer 862.565
 - Parts sociales des précoopérateurs 626.002
 - Bénéfices à répartir 311.591

S/Total 1.800.158

S/Total "Exigible à court terme" 7.822.738

Total PASSIF (1 à 5) / 86.805.332 /

Compte de profits et pertes au 31.12.69.

1. Recettes.

a) sur ventes 26.241.530
 b) accroissements stocks 7.081.526

S/Total 33.323.056

.../...

c) autres ventes	63.100
d) autres recettes	2.351.436
e) recettes étrangères	19.175

S/Total "Recettes" 35.756.767

2. Dépenses.

a) frais de plantation	: 10.108.437
b) achat feuilles vertes	: 5.941.133
c) frais d'usinage	: 14.482.983
d) frais de vente	: 5.327.084
e) frais généraux	: 2.998.618

S/Total "Dépenses" 38.858.255

Solde déficitaire : du 1er janvier au 31.12.69 =	3.101.488
Report pertes au 31.12.68 =	7.243.673

Total "Pertes" au 31.12.1969

/ 10.345.161 /

N° de code du projet : 12.12.011

Intitulé du projet : Etablissement de 500 ha de théiers dans la région de Cyangugu.

Description sommaire.

Ce projet concerne la mise en valeur par le thé de 120 ha de marais (Gatandara I et II) et de 380 ha de pâturages d'altitude dans la région de Shagasha.

La plantation s'exécute en blocs dans les communes de Bumazi, Mwezi, Nyakabuye et Mibirizi.

Les opérations comprennent : la préparation du sol, l'installation de pépinières, la mise en place des théiers, l'implantation des coupe-vent et arbres d'ombrage, l'entretien, la taille, l'application des engrais, les récoltes, le traitement du thé et la commercialisation.

Le projet prévoit la construction d'une usine, d'habitations et la constitution d'une coopérative de planteurs.

Source de financement : FED - Convention n° 164/B/RW/E du 6.2.1963

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 12 juillet 62.

Date d'approbation : le 11 novembre 1962.

Durée prévue pour l'exécution du projet : huit ans. Début du projet 4 juin 63.

Prévisions du coût du projet.

A charge de l'organisme extérieur	: 100.000.000 F.Rw.
A charge du Rwanda	18.000.000 F.Rw.
A charge de la Coopérative	12.000.000 F.Rw.
A charge des planteurs	38.000.000 F.Rw.
Total	<u>168.000.000 F.Rw.</u>

Contrats d'exécution et protocoles d'exécution. Contrat DT/015 du 16 mai 1963 (10.250.000 F.Rw., 1ère année) + Avenants 1 à 8 - Protocoles d'exécution des travaux 1 à 5 - Devis agricoles annuels 63 - 68 - Devis agricole provisoire 1969 du 14.10.1969 (montant : 3.300.000).

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées	
1er semestre	4.252.363	7.662.890	2.454.692	2.755.848
2e semestre	6.375.207	4.269.500	2.415.264	3.648.966
Totaux	10.627.570	11.932.390	4.869.956	6.404.814

Réalisation du projet au cours de l'année 1969.

1. Plantations : Un total de 55 ha de théiers ont été plantés à la densité de 7.880 plants/ha au cours de l'année 1969. La superficie totale mise en culture fin 69 s'élève à 457 ha dont 130 ha dans les marais de Gatandara et 327 sur le plateau de Gisakura. Un total de 654.000 plants en pépinière ont été utilisés pour cet exercice, soit 423.650 pour les nouvelles plantations et 230.350 pour les remplacements. Ceux-ci ont été importants à cause de la sécheresse des mois de septembre et octobre. Les défrichements et labours ont été effectués sur une superficie de 85 ha.

Les 55 ha plantés ont été garnis d'ombrage et coupe-vent ce qui porte à 415 ha la superficie totale protégée (Tephrosia-Lupin-Hakea saligna).

La superficie totale de théiers en production s'élève à : 385 hectares.

2. Drainage : Les 130 ha de Gatandara I et II ont été drainés dans leur totalité et l'entretien a été assuré.

3. Fumure minérale.

Une quantité totale d'engrais de 68.129 kgs a été appliquée.

Nature des engrais	Surface traitée ha	Quantités épandues Ha
Sulfate et Nitrate d'Ammoniaque (A.S.N.)	67,80	13.750
Chlorure de Potasse (Kcl)	208,13	16.995
Nitrate d'Ammonium et de chaux (CAN)	60,69	12.108
Superphosphate double	190,12	25.276
	Total	68.129

4. Infrastructure routière.

Un total de 39,679 Kms de pistes à deux bandes empierrées ont été réalisées, y compris l'entretien, dont 31,438 à Shagasha et 8,241 à Gatandara.

5. Personnel.

Cadre expatrié : - 1 Gérant
 1 Ingénieur agronome
 1 Tea-Makor
 1 Mécanicien
 1 comptable
 (pm 1 Coordonnateur et 1 Ingénieur civil, part-time).

Cadre National : - 1 Agronome
 3 Vulgarisateurs
 4 Moniteurs
 1 Agent de plantation
 1 Garde de plantation
 1 Comptable + 1 Stagiaire
 2 Clercs
 4 Mécaniciens divers
 5 Chauffeurs.

6. Parc automobile.

Type de véhicule	Date d'achat	Kilométrage atteint
Land-Rover	25.1.67	46.632
V.W. 1300	29.1.67	33.294
V.W. 1200	10.11.69	5.143
Cam. Peugeot	29.8.68	23.360
V.W. 1500	8.4.65	21.630
Camion MAN	5.4.64	70.110
Camion Magirus	9.10.67	46.869
Camion Magirus	? 2.69	16.666
Tracteur Massey	30.8.67	957,6 heures
Tracteur Deutz	23.6.69	87 heures
1 Remorque MF	30.8.67	-
2 remorques Miedma	1.3.69	-

7. Effectif de la Main-d'oeuvre.

Le nombre total de travailleurs engagés sur les plantations : 1.450
 Nombre de travailleurs effectuant au moins 15 journées par mois : 1.060

8. Coopthé Shagasha.

Nombre de Coopérateurs et Précoopérateurs.

Nbre de journées de prestations	Gatandara	Shagasha
500 et +	186	456
450 à 499	-	24
400 à 449	-	65
350 à 399	-	77
300 à 349	-	109
250 à 299	-	101
200 à 249	-	120
- de 200	-	1.719

9. Usinage.

L'équipement de l'usine s'est poursuivi durant l'année. Les bâtiments et les machines seront réceptionnés début 70. Malgré les pannes et la période de rodage le traitement des premières récoltes a pu s'effectuer de manière satisfaisante. L'usine a été raccordée à la ligne de haute tension de Mururu le 2 décembre 1969.

Au cours de l'année, l'usine a transformé la production de la Coopthé - Shagasha, de Mwaga-Gisakura et des tiers (Bigutu et Mulindahabi) selon le détail ci-après :

a) Thé vert : Coopthé Shagasha	:	487.467 Kgs
Mwaga	:	397.819 Kgs
Gisakura	:	12.125 Kgs
Bigutu	:	17.653 Kgs
Mulindahabi	:	1.901 Kgs
Total	:	<u>916.965 Kgs</u>

b) Thé sec : 190.939 Kgs usinés
 Rapport de séchage : $\frac{916.965 \text{ Kgs}}{190.939} = 4,80$

Spécification du thé sec produit et exporté par kilogramme.

Grades	PF	BPI	BP	P-Dust	Dust	BM	Total
Produit	109.766	20.710	6.901	17.659	12.137	23.766	190.939
Exporté	104.106	18.576	5.904	13.182	10.308	-	152.076
Vente locale	240	145				2.261	2.646

Bilan de la Coopthé-Shagasha au 31.12.1969.

ACTIF.

1. Immobilisés.

a) Plantations - Investissements FIED exploités par la Coopthé. La superficie totale est de 555 ha dont 385 ha sont en production Les amortissements annuels s'élèvent à 3 % des frais d'investissements	33.582.933 F.Rw.
b) Bâtiments plantations - Deux bureaux - magasin	204.540 "
c) Bâtiments usine : usine-ateliers-bureaux	17.106.016 "
d) Equipement usine : (+ atelier mécanique et menuiserie	29.865.850 "
e) Terrassements usine : plate-forme, alimentation eau/ électricité	869.790 "
f) Mobilier (meubles des maisons louées)	83.578 "
g) Habitations : 1 maison 1, 2 maisons B et 3 maisons c, Mobilier compris	4.873.984 "
S/total "Immobil"	: <u>86.586.691 F.Rw.</u>

2. Réalisables.

1. Stocks.

a) Thé sec :	
- en route non encore vendu	: 26.436 Kgs à 50 frs: 1.321.800
- en route vendu, non encaissé	: 34.332 Kgs à 50 frs: 1.716.600
- stock thé noir (usine)	: <u>35.787 Kgs à 50 frs: 1.789.350</u>
Total	: 96.555 Kgs à 50 frs: 4.827.750
b) Caisses d'emballage (1.480)	: 290.800
c) Bois de chauffage 284 stères à 150 frs	: 42.600
d) Carburant/lubrifiants	
- carburants	211.995
- lubrifiants	19.607

..../...

e) stocks oxygène/acétylène - 1 compresseur		52.500
	S/total "stocks"	5.445.252
2. <u>Débiteurs</u>	S/total	262.171
	T. "Réalizable"	5.707.423
3. <u>Disponible.</u>		
a) Banques (solde BCR Cyangugu au 31.12.69)	:	31.362
b) Caisse (solde compte "Caisse")	:	103.944
	S/t.	135.306
4. <u>Rectification de l'actif.</u>		
Ce poste corrige les frais et intérêts sur promesses et acceptations pour 1970, prise en charge en 69		
		61.112
5. <u>Compte de résultats.</u>		
a) Pertes en 1969 y compris les amortissements	:	7.049.735
b) Report pertes "exercice 1968"	:	1.582.693
	S/t.	8.632.428
	Totaux "ACTIF"	<u>101.122.960</u>

PASSIF.

1. <u>Capital.</u> représente les parts sociales des Coopérateurs (637 parts à 1.000 Frs + un montant de 332 Frs 637.332		
2. <u>Amortissements</u>	!	!
	Valeur	Taux
	!	!
Habitations	4.873.984	5 %
Mobilier maisons	83.578	10 %
Plantations thé	33.582.933	3 %
Bureaux ; Magasin-plant.	204.540	5 %
Bâtiments usine	17.955.806	4 %
Terrassements usine	28.865.850	8 %
Equipement usine	28.865.850	8 %
	S/t.	!
		4.250.122
3. Mise en réserve : constitué pour		
- Frais généraux : 30.000		
- Frais plantation 220.000		
	S/t.	250.000
4. Exigible à long terme		
- FED 75.995.572		
- Gouvernement Rw. 9.954.119		
	S/t.	85.949.691
5. Exigible à court terme		
a) Fournisseurs de thé vert		
- Mwaga-Gisakura 1.675.836		
- Mulindahabi 3.480		
- Rwambura 3.154		
	S/t.	1.682.470
b) Banques		
- Promesses crédit 4.100.000		
- Acceptations crédit 1.773.000		
- Compte-courant 1.272.559		
	S/t.	7.145.559

e) Crédoiteurs divers	S/t.	789.874
6. Rectification du passif :		
Salaires plantation décembre 1969 payés		
en janvier 1970		417.912
Totaux "PASSIF"		<u>101.122.960 F.Rw.</u>

Compte "Pertes et Profits" au 31.12.1969.

1. Recettes.

a) sur ventes thé		
- exportation :	6.918.620	
- locales :	189.645	
	S/t.	7.108.265
b) Augmentation et diminution des produits	S/t.	3.246.470
c) Autres recettes		
Vente carburants/lubrifiants + bois	50.155	
autres ventes	13.080	
Recettes réparation tiers	5.807	
Recettes étrangères	14.150	
	S/t.	83.192
T. "Recettes"		10.437.927

2. Depenses.

a) frais de plantation	6.246.915
b) achat feuilles vertes	3.019.891
c) frais d'usinage	5.479.077
d) frais de vente	1.706.451
e) frais généraux	1.029.828
f) dépenses étrangères	5.500
	<u>17.487.662</u>

3. Solde déficitaire 1969 : 7.049.735

4. Report perte 31.12.68 : 1.582.693

Pertes bilan 31.12.1969 = 8.632.428 F.Rw.

N° de code du projet : 211.014.36

Intitulé du projet : Extension de la plantation de thé Mulindi.

Description sommaire :

Ce projet a pour but la mise en culture de thé une superficie de 150 ha de l'ancienne concession Van Ruymbeke rachetée par le Gouvernement et totalisant 200 has.

Ces terres sont situées dans la vallée de la Mulindi, au milieu des blocs-thé déjà financés par le FED.

Source de financement : FED - Convention 525/RW du 25.10.68

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : 19.5.1967.

Date d'approbation : 23 juillet 1968.

Durée prévue pour l'exécution du projet : 5 ans. Début du projet : 1er mars 69.

Prévisions de coût du projet.

A. Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur :	52.326.000 F.Rw.
A charge du Rwanda :	5.414.000 "
A charge de la Cooptéh :	462.000 "
A charge des paysans bénéficiaires :	700.000 "
Total	58.902.000 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions

Contrats d'exécution (ou protocoles d'exécution, etc...) Contrat DT/684 avec Agrar (F.Rw. 4.125.866) - Devis AI (exéc.) pour 1969 FED : 15.515.200
Gouvernement : 12.000

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre				
2e semestre	3.031.938	1.015.980	2.229.824	1.335.522
Totaux	3.031.938	1.015.980	2.229.824	1.335.522
Total		4.047.918		3.565.346

Déroulement du projet.

Le projet d'extension de la théiculture sur l'ancienne concession Van Ruymbeke rachetée par le Gouvernement a débuté le 1er mars 1969.

Plantation : 10 hectares de thé ont été plantés à la densité de 9.200 théiers à l'hectare et le sol est préparé sur une superficie de 34 ha.

L'achat de graines s'élève à 2.038 kgs en provenance de Loashi (Congo)

La DT a acheté 100.000 stumps de qualité médiocre à la plantation Ortmans.

De plus une quantité de 25.000 plants/boutures est disponible en pépinière.

La superficie totale des pépinières est de 4, ha 8

Nombre de plants de -6 mois : 900.000

Nombre de plants de +12 mois : 200.000

Drainage : La surface drainée au cours de l'année s'élève à 58 ha.

Fumure minérale.

.. / ...

Nature	Surface traitée	Quantité épandues (Kgs)
Nitrate d'Ammoniaque et de Chaux (26 /)	4,5 ha de pépinière	2.600
Superphosphate double	1 ha de pépinière	825
	10 ha de plantation	2.000
Chlorure de K à 60 %	2 ha de pépinière	1.300
	10 ha de plantation	4.060
	<u>Total</u>	<u>10.785</u>

Infrastructure routière. Néant

Constructions : 6 hangars pour feuilles vertes.

Personnel expatrié - 1 Ingénieur-agronome

National - 1 Agronome

1 Vulgarisateur

1 aide-comptable

N° de code du projet : 212.114.32
Intitulé du projet : Expertise comparative de l'aménagement routier
Kigali-Butare.

Description sommaire :
Etude d'une comparaison technique et financière entre les opérations
suivantes :
- Aménagement de la route existante Kigali-Gitarama-Butare
- Création d'un nouvel axe routier Kigali-Kigoma-Butare

Source de financement : 2ème FED
Date de présentation du projet à l'organisme de financement :
Date d'approbation :
Durée prévue pour l'exécution du projet : 2 mois

Prévisions de coût du projet.

A charge de l'organisme extérieur	:	920.000 F.Rw.
A charge du Rwanda	:	-
Total		920.000 F.Rw.

Contrats d'exécution . Contrat n° EX/648 du 20.1.69 et Avenant n° 1 avec le Bureau d'études Electroconsult.

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements		Montant des dépenses effectuées	
	Devises	F.Rw.	Devises	F.Rw.
1er semestre	920.000	-	460.000	-
2e semestre	-	-	276.000	-
Totaux	920.000	-	736.000	-

Observations. L'expertise routière Kigali-Butare a été fournie au Gouvernement à la fin du mois de mars 1969. Cependant elle était incomplète et il subsistait quelques lacunes à combler nécessitant la fourniture par le bureau d'études Electroconsult de Milan d'un complément d'expertise. Dans son rapport, le bureau avait choisi la solution la moins chère et suffisante pour les besoins du trafic dans les prochaines années. Cependant, le tronçon Kigali-Butare s'intégrant dans deux grand axes Kampala-Kigali-Butare-Bujumbura et Kigali-Butare-Bukavu il convenait de s'assurer du tracé le plus avantageux à long terme.

La société a mis surtout l'accent sur la variante relative à l'amélioration du tronçon routier existant actuellement. Les études devront être complétées dans cette optique. De plus, la capitale Kigali ne pouvant être à la merci du seul pont sur la Nyabarongo il importe d'en jeter un nouveau sur la rivière, sur le tracé de la nouvelle route. Le bureau d'études a également commis une erreur de base dans l'appréciation du trafic sur la route Kigali-Butare. Les chiffres cités comme moyenne pour les véhicules légers et camions ont subi un coefficient réducteur trop sévère et il en résulte que les indices trouvés dans le calcul économique "bénéfices-investissement" doivent être réajustés. Après ces corrections il se dégagera probablement des critères plus exacts permettant de comparer valablement les deux variantes (route asphaltée et route non asphaltée). Ces compléments d'enquête sont indispensables au Gouvernement rwandais afin qu'il puisse entamer des démarches auprès des bailleurs de fonds dans le but d'obtenir le financement de l'axe "A" Kigali-Butare. Le supplément d'études demandé à Electroconsult est attendu pour le 1er trimestre 1970.

N° de code du projet : 212.114.016
 Intitulé du projet : Etude de la route Kigali-Gatuna et de 15 Km de la route Ruhengeri-Gitarama en aval du pont de Gatumba.

Description sommaire :

Cette étude doit permettre la réalisation de l'axe Kigali-Gatuna (préfecture de Byumba), d'une longueur de 80 km, et de la route Ruhengeri-Gitarama, sur une longueur de 16 km en aval du pont de Gatumba. Le point de départ de l'étude de la route Kigali-Gatuna est le grand rond-point. Elle se termine à la frontière Ugandaise. Le tracé suivra approximativement celui de la route actuelle par Kigali-Cyuru-Byumba-Gatuna. Le point de départ de l'étude des 15 km de la route Ruhengeri-Gitarama se situe en aval du pont de Gatumba, rattaché au point final du projet Sodecotra.

Source de financement : 2ème FED

Date de présentation du projet à l'organisme de financement : avril 1966.

Date d'approbation :

Durée prévue pour l'exécution du projet : 12 mois - Début le 29 mai 1967.

Prévisions de coût du projet.

A. Prévision initiale :

A charge de l'organisme extérieur : 19.751.800 F.Rw.

A charge du Rwanda : -

Total : 19.751.800 F.Rw.

B. Modifications ultérieures des prévisions

Contrats d'exécution - Contrat ET/539 avec Electroconsult du 5.12.67

Exécution du projet.

Situation semestrielle	Montant des engagements en 1968		Montant des dépenses effectuées en 1969	
	Devises	F. Rw.	Devises	F. Rw.
1er semestre (1968)	17.369.600	2.382.200	1.726.112	110.178
2e semestre	-	-	-	-
Totaux	17.369.600	2.382.200	1.726.112	110.178

Observations.

Le bureau d'études est tenu de présenter un avant-projet et un projet d'exécution.

- A. Avant-projet. Comprend la fourniture de photos aériennes pour l'étude de l'axe existant et les possibilités de rectifications :
- Etude photogéologique le long des axes et variantes étudiés
 - Etablissement d'un plan préliminaire au 1/5000e de la route à projeter avec les caractéristiques principales (courbes, ouvrages d'art).
 - Profil en long au 1/5.000
 - Etude des bassins versants des cours d'eau sur photo et sur le terrain
 - reconnaissance sur le terrain des futurs tracés
 - Etude géotechnique préliminaire (structure des fondations de la route, distance économique des matériaux)
 - Ouvrages d'art à projeter
 - Profils en travers
 - Calcul des cubatures de terrassement par méthode électronique
 - Avant-métré sommaire des travaux
 - Rapport justificatif de la solution proposée, y compris les aspects économiques.

- B. Projet d'exécution. Comprend les prestations suivantes
- Prise de photos aériennes au 1/5.000 sur une bande de 1 Km
 - Implantation d'une polygonale de base
 - Etudes géologiques et géotechniques (avec sondages, puits de reconnaissance, profil en long géotechnique)
 - Etude des carrières pour les matériaux
 - Essais sur échantillons prélevés
 - Etude des sols de fondation pour les ouvrages d'art
 - Restitution au 1/2.000 des photos aériennes sur une bande de 125 m de part et d'autre du tracé choisi avec courbes de niveau
 - Etablissement d'un profil en long au 1/2.000, 1/200 dans l'axe de la route
 - Plans-types de ferrailage, coffrages des ouvrages d'art
 - Devis quantitatif et estimatif des travaux d'exécution pour la totalité de l'itinéraire par tronçons
 - Etablissement du dossier général et confidentiel pour l'Administration et le FED, comprenant
 - Rapport de synthèse
 - Métré, estimation confidentielle
 - Rapport sur études géotechniques
 - Rapport études hydrologiques
 - La fiche de renseignements techniques
 - Etablissement du dossier d'appel d'offres, comprenant :
 - a) Pièces écrites (partie administrative)
 - b) Pièces écrites (partie technique)
 - c) Plans et rapports techniquesProjet routier
Ouvrages d'art

Le projet d'étude a débuté le 29 mai 1967 par l'arrivée au Rwanda de l'Ingénieur - chef de projet.

Le 11 janvier 1968, le programme général des études était adopté par l'Administration et le FED.

Le 3 avril 1968, le bureau d'études présentait l'avant-projet d'étude pour les routes Kigali-Gatuna et le tronçon de la route Ruhengeri-Gitarama. Ce rapport n'a toutefois pas reçu l'approbation de l'Administration. Les objections émises concernant la route Kigali-Gatuna sont les suivantes:

- les caractéristiques de la route paraissent trop modestes (6 m)
- le coût kilométrique moyen est sous-estimé étant donné la configuration du terrain
- la nouvelle route doit avoir des caractéristiques semblables à celle de Kabare-Kampala qu'elle prolonge
- les coûts des transports augmenteront si la vitesse du parcours est trop faible suite à la sinuosité du tracé et à la faible largeur de l'assiette
- comme le financement des travaux sera repris par la BIRD (Banque Mondiale) il est à craindre que cet organisme n'accepte pas un projet dont l'étude ne correspond pas aux caractéristiques du tronçon ougandais.

Le projet d'exécution a seulement été présenté au Gouvernement en plusieurs lots à partir du mois d'août 1969.

Le 27 novembre 1969 la totalité des dossiers était fournie

Le projet définitif a encore donné lieu à de nombreuses remarques techniques de la part des services des Travaux Publics à la fin de l'année 1969.

Signalons qu'en décembre 1969, une mission de la BIRD s'est rendue au Rwanda en vue de faire adopter une variante importante au projet, consistant dans l'asphaltage de l'axe routier Kigali-Gatuna.

Une demande de financement pour une étude complémentaire a été adressée au FED.

.. / ...

Projet : Hydraulique rurale.

Source de financement : Assistance financière spécifique belge 1968 - Poste n° 9 - Crédits O.C.D.

Description sommaire :

Les projets repris dans l'A.F.S. 68 - Poste n° 9 concernent l'étude et la réalisation d'adductions d'eau en milieu rural.

Tous les ouvrages construits ou réaménagés utilisent le principe de la gravité à l'exclusion du pompage.

L'adduction par gravité se compose schématiquement de :

- un ou plusieurs captages de sources
- la conduite d'aménée en PVC (ou acier aux points de fortes pressions).
- les conduites secondaires et éventuellement tertiaires
- un ou plusieurs réservoirs cylindriques en briques
- une ou plusieurs bornes fontaines.

Exécution du projet en 1969.

Libellé des Travaux	Engagements A.S.F. 68		Paiements A.S.F. 68	
	en F.Rw.	Cumulés	en F.Rw.	Cumulés
1. Lettre de commande n° 438 du 27.5.68 à AIDR pour les adductions suivantes : Nyange-Kabuye - Vungwe-Kigombe I - Kigombe II - Nkumba	1.320.423	1.320.423		
2. L.C. n° 185 du 26.3.68 pour étude adductions Gitisi	55.002	1.375.425	55.002	55.002
3. L.C. n° 63 du 1.3.68 pour étude des adductions de : Kiziguro-Gikonoro-Nyarubuye-Muyansa-Rushaki-Satinski - Nemba-Nyanyumba - Cyungo - (voir fact. AIDR n° 112/68 du 12.11.68)	1.134.983	2.510.408	1.134.983	1.189.985
4. L.C. n° 63 du 1.3.68 (suite) pour étude des adductions de : Kiyovu - Runda - Mizingo - Mutura (voir fact. AIDR n° 135/68 du 10.12.68)	897.480	3.407.888	897.480	2.087.465
5. L.C. n° 63 du 1.3.68 (suite) pour étude de Nkuli (voir fact. AIDR n° 25/69 du 11.2.69)	167.513	3.575.401	167.513	2.254.978
6. Réalisation des adductions du poste 1.				
a) Vungwe (fact. 156): 140.156				
b) Kigombe I (fact. 136) 193.715				
c) Kigomba II (fact. 137) : 162.058				
d) Kibuye (fact. 118): 273.240				
e) Nkumba (fact. 43): 169.949				
f) Nyange (fact. 188): 381.305				
Total :	1.320.423		1.320.423	3.575.401
7. L.C. n° 57 du 14.1.69 pour la réalisation de Mizingo-Mutura (remplacement du béton par du PVC)	3.100.000	6.675.401	930.000	4.505.401
8. L.C. n° 1027 du 26.7.69 pour la réalisation de Gitisi	504.241	7.179.642	504.241	5.009.642

Le solde à payer s'élève à : $7.179.642 - 5.009.642 = 2.170.000$, soit 70 % restant de Mizingo - Mutura, à réceptionner au début de 1970. Après l'achèvement de ces travaux, le solde du crédit ASF 68 sera donc de : $14.000.000 - 7.179.642 = 6.820.358$ à affecter en priorité à l'alimentation de Ndera et de Camp Militaire de Kanombe.

Coût global du projet :

Crédits accordés par l'aide extérieure	:	14.000.000 F.Rw.
Participation de l'UNICEF	:	190.693 F.Rw.
Participation des bénéficiaires	:	363.820 F.Rw.
Total	:	<u>14.554.513 F.Rw.</u>

Total des sommes engagées : 7.734.155 dont
5.189.434 F.Rw. en devises et
2.544.721 F.Rw.

Le reliquat de l'ASF 1968 s'élève à $14.554.513 - 7.734.155 = 6.820.358$

Adductions réalisées en 1969.

1. Vungwe - En préfecture de Ruhengeri. Cette adduction constitue l'extension vers le centre commercial de Shyira. Elle comporte une station de traitement à Kinyanzovu et alimente en outre la mission protestante de Giciye. Un réservoir de (6 m³)
Réception effectuée le 16 janvier 1969.
2. Kigombe I : Cet ouvrage constitue le 3ème tronçon de l'adduction Kigombe - Nyakinama - Débit : 0,7 à 1 litre par seconde
L'adduction est pourvue d'un réservoir et de deux bornes fontaines. Réception le 16 janvier 1969.
3. Kigombe II Cette adduction prolonge l'ouvrage de Mutobo (région des laves) au point de jonction n° 9
1 réservoir de 6 m³ et 1 borne-fontaine
Réception le 16 janvier 1969.
4. Kabuye. L'adduction est située à 15 Km au Nord-Ouest de Kigali. Le débit est de 0,23 litre par seconde et doit permettre de subvenir aux besoins des 860 personnes habitant à proximité de la mission. La conduite d'amenée a 4.658 m de long. 2 réservoirs de 12 m³ et 2 m³ ainsi que 3 bornes-fontaines ont été construites.
Cette adduction alimente deux écoles, le foyer social, le couvent des soeurs, la mission et le dispensaire médical
Financement complémentaire UNICEF : F.Rw. 169.264
5. Nkumba (préfecture de Ruhengeri). Cette adduction est située à 12 km au Nord-Est de Ruhengeri.
 - Conduite d'amenée 1.745 m (branchée sur Mutobo au point 12)
 - Un réservoir de 12 m³ + une borne - fontaine alimentant le centre de négoce de Nkumba.
 - Débit 0,15 litre/seconde
 - Réception de l'ouvrage : le 4 avril 1969
6. Nyange. Ouvrage situé à 85 kms à l'ouest de Kigali, sur la route Gitarama - Kibuye. Financé également par l'UNICEF à concurrence de F.Rw. 172.120
Caractéristiques :
 - Débit : 1,140/seconde - Nombre de personnes à servir : ± 1500 par jour
 - Conduite d'amenée : 5, Km 590
 - Deux réservoirs (8 m³ et 4 m³).
 - Réception de l'ouvrage : le 14 novembre 1969.

../...

7. Mizingo-Mutura (1ère partie) (préfecture de Gisenyi) - Remplacement des tuyaux en béton par du PVC dans la région des laves. La 1ère tranche du paiement, 30 %, soit 930.000 concerne surtout l'achat des tuyaux en PVC. L'adduction à 25 Km. Réception prévue début 1970.
8. Gitisi (Gitarama). L'adduction est située à 75 Kms de Kigali
Caractéristiques : Débit : 0,35 l par seconde (source Rwamutara)
- Longueur : 1.440 m
- Réservoirs de 6 m³ avec borne-fontaine
 1 Réservoir de 8 m³ avec borne-fontaine
- gaine en acier de 27 m au passage du marais

Cette adduction a été achevée fin décembre 1969. Réception prévue pour janvier 1970.

Remarque.

Les travaux d'adduction en milieu rural s'effectuent avec la collaboration bénévole de la population bénéficiaire.

